l'actualité

l'actualité

POITOU-CHARENTES

Comprendre les industries de la connaissance

Mémoires de la Nouvelle-France

Angoulême 2002

Martin Veyron
Peggy Adam

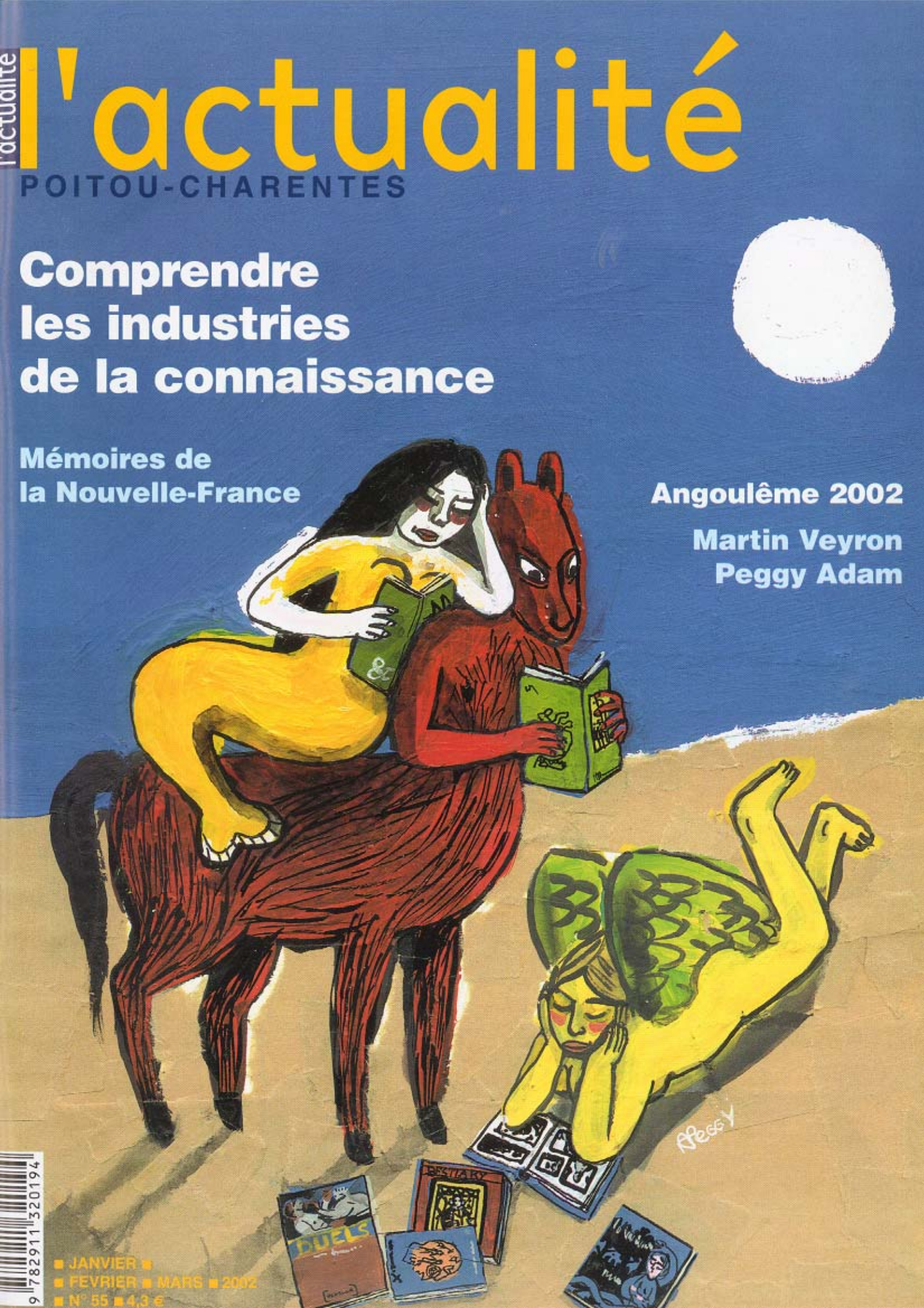

9 782911 320194

■ JANVIER ■
■ FEVRIER ■ MARS ■ 2002
■ N° 55 ■ 4,3 €

DU 11 DÉCEMBRE 2001 AU 26 MAI 2002

EXPOSITION

QUELLE EAU POUR DEMAIN ?

ESPACE MENDES FRANCE

POITIERS

05 49 50 33 08

MBA 05 49 23 00 19 PHOTOS : IMAGE SOURCES

sommaire

4 **UNIVERSITÉ**

6 **CULTURE**

10 **SAVEURS : LE BROYÉ DU POITOU**

13 **BANDE DESSINÉE**

16 **LES ÉTATS D'ÂME DE PEGGY ADAM**
Cet auteur de BD publie ses premiers récits, courts et intimistes.

20 **MARTIN VEYRON, LA RÉVÉLATION DE L'ÉCRITURE**
Entretien avec le grand prix et président du festival d'Angoulême.

MÉMOIRES DE LA NOUVELLE-FRANCE

24 **A LA DÉCOUVERTE DE L'AMÉRIQUE FRANÇAISE**
La notion de lieux de mémoire excède l'inventaire patrimonial.

25 **L'HISTOIRE AU SECOURS DE LA MÉMOIRE**
La mémoire offre une vision, avec ses charges affectives.

26 **LE REFUGE HUGUENOT EN AMÉRIQUE DU NORD**
Entretien avec l'historien Bertrand Van Ruymbeke.

28 **ÉTAT DES LIEUX**
Reconstituer la population des pionniers de la Nouvelle-France.

31 **DE LA GÉNÉALOGIE À LA DYNAMIQUE MIGRATOIRE**
Le Québécois Robert Larin à retrouvé la trace de 730 pionniers poitevins.

INDUSTRIES DE LA CONNAISSANCE

36 **PAS DE CATHÉDRALES NUMÉRIQUES**
Entretien avec Jacques Perriault qui a forgé l'expression «industries de la connaissance».

39 **RETOUR AUX BASES DE L'APPRENTISSAGE**
Entretien avec Jean-François Rouet, chercheur en psychologie au Laco de l'Université de Poitiers, sur les comportements des usagers.

43 **PÉDAGOGIE ACTIVE**
Entretien avec François Peccoud, président de l'UTC.

45 **QUE FAIRE D'UNE IMAGE ?**
La numérisation des images aiguise le regard des historiens du CESCM.

46 **LA NOUVELLE HISTOIRE DES IMAGES**
Entretien avec Laurent Herbreteau, du CNBDI.

49 **GÉNOME DANS LE CYBERESPACE**
Un projet de portail ouvert sur la connaissance avec des biologistes.

50 **JE M'ENDORMIRAI MOINS SOT**
La réalisation d'un CD-Rom sur le mouvement avec des chercheurs.

52 ***DU CALCUL À L'INFORMATIQUE***
Poitiers a connu l'un des introducteurs de la théorie de l'information.

53 **LOFT STORY : LES LOGICIELS LIBRES**
Une solution alternative qui n'est plus réservée aux «mordus».

54 **MÉMOIRE EN IMAGES**
Le Fond audiovisuel de recherche a retrouvé au Québec le premier film sur le travail des ostréiculteurs, tourné au Château-d'Oléron en 1907.

56 **RENÉ CAILLIÉ, LA PREUVE PAR LA FRISE**
La découverte de Tombouctou exposa son auteur à la gloire mais aussi à l'incrédulité. Retour sur les lieux.

58 **PIERRE ALBERT-BIROT : JE SONT DES AUTRES**
Né à Angoulême en 1876, Pierre Albert-Birot fut un électron libre des avant-gardes historiques. Entretien avec Arlette Albert-Birot.

60 **PHILIPPE COMPAGNON LE PERFECTIONNISTE**
Grâce aux musées de Niort l'artiste renoue avec son territoire d'origine.

62 **DES PIROGUES AU FOND DE LA CHARENTE**
Belle moisson pour les archéologues en 2001.

64 **CULTURE SCIENTIFIQUE**

édito

Industries de la connaissance : une approche singulière a été lancée en Poitou-Charentes en avril 2000. *L'Actualité Poitou-Charentes* explore et défriche ce secteur innovant et réellement porteur d'avenir. Néanmoins, l'innovation porte moins sur la technologie que sur la manière de l'intégrer dans une culture. En termes d'éducation et de développement, il s'agit d'une démarche ouverte, et c'est l'homme qui demeure le pivot central, non la technologie.

La richesse et la qualité des informations démontrent que cette thématique, inventée par Jacques Perriault, est vraiment moderne parce qu'elle s'inscrit durablement dans notre culture et nos pratiques.

Ce dossier, comme les autres – notamment sur la bande dessinée –, constitue aussi un point de rencontre de talents et compétences issus de notre région et de personnalités d'envergure nationale et internationale.

Au-delà du dossier consacré à la Nouvelle-France, il est frappant de constater combien le Canada francophone est présent au fil des pages. C'est aussi le résultat d'une histoire et surtout d'un travail entrepris depuis plusieurs années en direction du Nouveau Monde.

A tous nos lecteurs et lectrices, je réitère la promesse qu'ils auront toujours de belles surprises en 2002.

Didier Moreau

l'actualité POITOU-CHARENTES

L'Actualité scientifique, technique, économique Poitou-Charentes est éditée par l'Espace Mendès France avec le soutien du Conseil Régional de Poitou-Charentes et avec le concours du CNRS, de l'ENSMA, de l'Université de Poitiers, de la Ville de Poitiers, du CHU de Poitiers.

1, place de la Cathédrale 86000 Poitiers Tél. 05 49 50 33 00
Internet : www.maison-des-sciences.org
E.mail : emf@pictascience.org
Rédaction – Diffusion : 05 49 51 56 00 ■ Abonnements : voir p. 66

Directeur de la publication : **Jean-Claude Desoyer**
Directeur délégué : **Didier Moreau**
Rédacteur en chef : **Jean-Luc Terradillos**

Fondateurs : Christian Brochet, Claude Fouchier, Jean-Pierre Michel

CPPAP : 68 797 ISSN 0983-8856 ■ Dépôt légal : 1er trimestre 2002

Conception – Réalisation :
Agence de presse AV Communication - Claude Fouchier
Fred Briand graphiste – Poitiers ■ Menneguerre-Photogravure – Niort
Imprimerie Sajic-Vieira – Angoulême.

Pouvoir et culture des échevins

Mytilus

Boris Bove est un des jeunes chercheurs distingués par la région Poitou-Charentes pour la qualité de leur thèse. Dirigé par Martin Aurell, professeur au CESCM de l'Université de Poitiers, son travail brosse le portrait d'un groupe social jusqu'ici délaissé par l'histoire médiévale.

«Dominer la ville. Prévôts des marchands et échevins parisiens» : la thèse soutenue par Boris Bove vient enrichir les connaissances jusqu'alors lacunaires sur les marchands du Moyen Age «trop souvent abordés sous l'éclairage de leurs activités et jamais de leur culture». A partir de la liste des 47 personnes ayant exercé la fonction d'échevin à Paris entre 1260 et 1350 et fidèle à la définition de Lévi-Strauss comprenant la culture comme «tout ensemble ethnographique qui présente des écarts significatifs par rapport à d'autres», Boris Bove y met en relief les particularités économiques et sociales d'un groupe homogène. A la fois magistrats municipaux et marchands, les échevins multiplient les sources de pouvoir et d'enrichissement. Notables de Paris, ils s'affirment comme un milieu singulier cherchant à se différencier du commun des citadins et des autres élites. «Il n'y a qu'une manière d'exprimer sa supériorité au Moyen Age : adopter la culture des dominants, c'est-à-dire la culture aristocratique», affirme Boris Bove. De fait, plusieurs décennies après la noblesse, ces riches marchands adoptent l'utilisation d'un patronyme alors que l'usage était de se faire appeler par son seul nom de baptême. Ils construisent et gèrent leurs demeures sur le modèle des hôtels princiers. Ils apprécient la littérature épique et courtoise, et pratiquent la chasse au faucon. Cependant, s'ils imitent les pratiques sociales des nobles, les échevins et leurs familles restent attachés à leur identité au point qu'«anoblis depuis des dizaines d'années, ils ne cessent de se faire appeler bourgeois de Paris».

Parisien de toujours, c'est pourtant par la région Poitou-Charentes que Boris Bove a été distingué pour la qualité de ses recherches. Ce sont des raisons très pratiques qui l'ont attiré à l'Université de Poitiers : «Le premier problème du doctorant est de trouver comment subvenir à ses besoins. L'Université de Poitiers m'ayant offert un poste d'allocataire moniteur normalien, j'ai pu financer ma recherche à Paris en enseignant à Poitiers.» Le jeune docteur se destine à une carrière d'enseignant-chercheur. Il vient d'ailleurs d'être recruté comme maître de conférences à l'Université de Paris VIII. Ses prochains terrains d'exploration ne sont pas encore définis mais son goût prononcé pour l'histoire médiévale et son aisance dans l'approche sociale déterminent les orientations futures. Il consacre pour le moment ses recherches à la genèse, probablement médiévale, du complexe de supériorité des Parisiens à partir de sources littéraires comme les éloges de ville qui fleurissent dès le XIIe siècle.

Anh-Gaëlle Truong

Didier Veillon, maître de conférences en histoire du droit à l'Université de Poitiers, publie une étude inédite sur la vie quotidienne, au XIXe siècle, des magistrats et de leur famille, leurs origines sociales et géographiques, leur carrière, leur fortune, leur respectabilité (avec notamment les chapitres sur les «épouses embarrassantes» et les «magistrats compromis»). Cet ouvrage nous introduit aussi dans les méandres de l'organisation judiciaire de la cour d'appel de Poitiers. Le ressort de ce tribunal, institué en l'an VIII (1800), s'étendait aux quatre départements de Poitou-Charentes.
Geste éditions, 330 p., 21 e

PRIX DE THÈSE

Cinq premiers prix de thèse (10 000 F) et neuf seconds prix (5 000 F) ont été décernés en 2001 par le Conseil régional Poitou-Charentes dans les cinq écoles doctorales des Universités de Poitiers (4) et de La Rochelle (1).
Les premiers prix distinguent : Boris Bove (lire ci-dessus), Christophe Tromas (Nanoindentation et microscopie à force atomique : des techniques de pointe pour étudier les propriétés mécaniques de surface), Eddy Lamazerolles (Les apports de la Convention de Vienne au droit interne de la vente), Isabelle Petit (L'IgD, une immunoglobine un peu oubliée revient sur le devant de la scène : intérêt fondamental et physiopathologie), Jean-Bernard Memet (La rouille dans tous ses états).

L'ŒIL ECRIT

Des écrivains et des photographes sont invités par l'Université de Poitiers, sous l'impulsion de Dominique Moncond'huy (lire *L'Actualité* n° 54), pour des expositions, des rencontres et des conférences, de janvier à mai 2002. Cette nouvelle manifestation, intitulée L'œil écrit, s'ouvre par une exposition de portraits d'écrivains par Henri Cartier-Bresson, à la médiathèque de Poitiers du 7 au 26 janvier, et une exposition de Lorand Gaspar, écrivain-photographe, à la chapelle du CRDP du 14 janvier au 9 février.
Signalons les expositions de deux autres écrivains-photographes, Jean-Loup Trassard en février et Denis Roche du 11 au 30 mars (médiathèque), ainsi qu'un petit panorama des grands livres de photographie à partir de la mi-avril.

Traduire sans trahir

Jean-Marc Pelorson, ancien doyen de la faculté de lettres et langues de Poitiers et hispaniste de renom, a collaboré à la nouvelle édition des œuvres romanesques de Cervantès dans la Pléiade. Sous la direction de Jean Canavaggio, les cervantistes Claude Allaigre, Michel Moner et Jean-Marc Pelorson ont adopté une position commune : rajeunir les écrits romanesques de Cervantès sans les dénaturer par un excès d'actualisation. Un vaste travail de traduction, enrichi d'un volumineux appareil critique, répondent à cette gageure.

Pour sa part, Jean-Marc Pelorson a traduit douze *Nouvelles exemplaires* et le dernier roman de Cervantès, *Persilès*, soit un tiers de l'édition totale. Pourquoi avoir retraduit Cervantès ? «Retraduire les œuvres romanesques de Cervantès ne signifie pas que les traductions antérieures soient mauvaises. La plupart des grands écrivains font l'objet de nouvelles traductions tous les vingt ou trente ans. En 1946, Jean Cassou a établi pour la Pléiade un tome contenant *Don Quichotte* et *Les Nouvelles exemplaires* sur la base de traductions du XVIIe siècle qu'il a revues et corrigées. C'est une traduction archaïsante, sans doute très prisée par le lectorat de la Pléiade de ces années-là. En 1990, Gallimard désirait renouveler et compléter ce travail.» Dès lors, comment dépoussiérer la traduction de ses formes archaïsantes tout en restant fidèle au texte original ? «Cette question soulève immédiatement de nombreuses objections. Chaque traduction constitue une interprétation singulière, et, en définitive, chaque traducteur porte en lui un certain Cervantès.» On peut effectivement opter pour une traduction archaïsante mais ce parti pris risque de restreindre la réception de l'œuvre cervantine à un public érudit et élitiste. Au contraire, d'autres modernisent la traduction en rognant dans le texte...

Entre taxidermie et cure de jouvence, son choix de traduction est entièrement sous-tendu par la recherche d'un «compromis», d'un point d'équilibre entre l'archaïsme et la modernisation : «Concernant *Persilès*, je me suis efforcé de rajeunir le lexique tout en préservant la syntaxe du XVIIe siècle.» Pour révolues qu'elles puissent paraître, ces tournures syntaxiques «ne nuisent pas à la lisibilité. Le lecteur s'y habitue très vite. Garder une patine d'ancienneté contribue à l'étrangeté inhérente au texte.» Jean-Marc Pelorson se réclame du traductologue et poète Henri Meshonnic, pour qui «un texte étranger est, par définition, étrange». Sans formol ni lifting, Jean-Marc Pelorson et ses pairs ont atteint leur objectif initial, celui d'être «plus lisible par un lecteur français que ne l'est l'original pour un lecteur espagnol».

Boris Lutanie

Miguel de Cervantès, *Œuvres romanesques complètes* (Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade) Tome I : *Don Quichotte* précédé de *La Galatée*. Tome II : *Nouvelles exemplaires* suivies de *Persilès*.

Deux livres de Cervantès conservés par la médiathèque de Poitiers : le deuxième tirage de l'édition originale de *Don Quichotte* (1605) et l'édition de Bruxelles (1614) des *Nouvelles exemplaires*. Photos Olivier Neuillé.

En 1995, la femme et la fille de Jean Sarrailh (1891-1964), éminent hispaniste et ancien professeur à l'Université de Poitiers, ont fait don de sa bibliothèque à la médiathèque de Poitiers. Cette donation comprend quelque 1 200 volumes dont la majeure partie est constituée de livres en espagnol. Des ouvrages autographes, des ex-libris et autres raretés bibliographiques ont ainsi échappé au pouvoir censorial de la dictature franquiste. Martine Bobin, assistante qualifiée de conservation du patrimoine et des bibliothèques (département Patrimoine et Recherche) a accompli un important travail d'inventaire, de cotation et de rédaction des notices bibliographiques. La plupart des documents du fonds Sarrailh sont d'ores et déjà accessibles aux chercheurs. *BL*

EDGAR MORIN

Voici le 5e volume de *La Méthode*, le grand œuvre d'Edgar Morin entamé en 1977, publié au Seuil : *L'humanité de l'humanité. 1. L'identité humaine.* «Mon entreprise, écrit-il, est conçue comme intégration réflexive des divers savoirs concernant l'être humain. Il s'agit non pas de les additionner, mais de les lier, de les articuler et de les interpréter. Elle n'a pas pour intention de limiter la connaissance de l'humain aux seules sciences. Elle considère littérature, poésie et arts non seulement comme moyens d'expression esthétique, mais aussi comme moyens de connaissance.»

L'EUROPE DES SCIENCES

Sous la direction de Michel Blay et Efthymios Nicolaïdis, cet ouvrage réunit les meilleurs spécialistes de l'histoire des sciences (Seuil). Il présente une vue panoramique de la construction de la science européenne et de l'extension de l'espace scientifique européen.

LA SCIENCE AU PÉRIL DE SA VIE

Arkan Simaan restitue en pleine action «les aventuriers de la mesure du monde», tels La Contamine au Pérou ou Maupertuis en Laponie. Préface de J.-C. Pecker, avant-propos de J. Rosmorduc, coédition Vuibert-Adapt.

LA NAISSANCE DU TRANSFORMISME

Spécialiste de Lamarck et des théories de l'évolution, Goulven Laurent montre comment le transformisme est apparu et fut élaboré dans ce livre sous-titré «Lamarck entre Linné et Darwin». Coédition Vuibert-Adapt.

JEUNES NUMÉRICIENS

Atlantique et le laboratoire d'applications des mathématiques publient les *Actes des journées «jeunes numériciens» en l'honneur du 60e anniversaire du professeur Roger Teman*, tenues les 9 et 10 mars 2000 à Poitiers.

Le visage de la clarté

Jean-Claude Pirotte

Jean-Claude Pirotte écrit toujours un peu le même livre, comme pour mieux en parfaire la clarté, pour en affiner toujours la matière, translucide, aérienne. Des phrases lui viennent, qui ont la consistance des rêves, évanescentes. Au gré de ses rêveries très sentimentales, des phrases affluent, sans autre cohérence que celle des songes, sans autre poids que celui de notre inconsistance. Elles nous rappellent notre disparition. Elles glissent, ne tendent qu'à s'effacer, pour dire la fulgurante clarté d'un ciel, pour mieux dire ce qui jamais ne demeure, le visage clair d'une femme, l'éclat prodigieux de certaines aubes, le scintillement d'un jour d'automne…

La Flandre et ses plats paysages mouillés, l'insondable parfum des vins et des provinces françaises, les bars sordides ou lumineux, leurs serveuses tristes et femmes cependant, la solitude qui est rarement miraculeuse, mais presque toujours inéluctable, la pluie et sa limpide sonorité, son rythme clair dont certaines phrases mélancoliques savent dire le bonheur… de livre en livre, c'est toute une «litanie de la disparition» dont Jean-Claude Pirotte module les retours, les variations, n'en accentuant les mouvements que pour mieux apaiser la douleur qui en est l'inépuisable origine.

«Roman» très subtil, d'une rare subtilité, tant dans la souplesse de son phrasé que dans la précision lumineuse de ses descriptions, *Ange Vincent* est à lire comme on écouterait une fine sonate, dans l'attente recueillie des très purs silences que distillent ses phrases.

Mais l'histoire, demandera-t-on, puisqu'il s'agit d'un roman. L'histoire est une histoire d'amour. Chanson d'amour. Fado. Toujours la même histoire. On connaît la chanson. On en redemande. La femme aimée ne s'incarne jamais que dans nos rêveries adolescentes. L'inexistence est la seule réalité. Comment écrire un roman, alors que les histoires se défont et que rien ne s'achève jamais, alors que le début de nos vies s'enfouit dans les brumes de la mémoire et que sans doute rien n'a jamais commencé ?

Les livres de Jean-Claude Pirotte trouvent dans cette impossibilité l'énergie de leur écriture, et toute la subtilité sinueuse de leur amplitude musicale, toute la fragilité somptueuse de leurs phrases posées toujours au bord de leur impuissance. Ne cessant d'écrire qu'il ne saura jamais écrire le roman qu'il rêverait d'écrire, ce paradoxal et funambule écrivain s'amuse de son échec, se rit de nos prétentions, se rit de tout sauf de l'étrange magie de la littérature qui parfois fait d'un roman un poème, qui parfois fait de la vie impossible un roman, tissant de nos songes la matière de nos vies très improbables, de nos amours très impossibles et dès lors très possibles tirant une musique incroyablement triste et joyeuse.

Xavier Person

***AngeVincent*, La Table ronde.**

Claude Pauquet

CATHERINE TERNAUX PRIX DU LIVRE

Le prix du livre en Poitou-Charentes est décerné pour l'année 2001 à Catherine Ternaux pour son recueil de nouvelles *Olla podrida*, publié aux éditions de L'escampette (lire *L'Actualité* n° 52, p. 7, et n° 53 p. 17).

L'auteur, qui vit à Angoulême, publie régulièrement ses textes brefs dans le journal littéraire *Le Paresseux*. Elle a également écrit des livres pour la jeunesse publiés par les éditions Epigones et Grasset. Remise du prix par l'Office du livre le 18 janvier au Domaine musical de Pétignac (*L'Actualité* n° 49, p. 58), à Jurignac en Charente, avec la participation de la chanteuse Juliette.

Auxeméry, l'accomplissement

Le traducteur est intercesseur. Il est celui qui passe non pas le sens ou l'explicitation, mais ce qui, tout autour, en fait parole. Et la langue française, qui exige que ce travail soit toujours à refaire (on le sait pour la Bible, pour Dante et le Quichotte, pour Hölderlin), nous a au moins appris cela : que le traducteur est écrivain. Aussi haut, aussi nu que les autres. Certains disent et amènent ou inventent des mondes, eux nous reconstruisent des mondes préexistants d'écrivains. En nous interrogeant sur ce qui fait un grand traducteur, on bute sur le mystère même d'écrire : ils sont écrivains de leur traduction, personne ne le met plus en doute. D'où la rareté, d'où la singularité, de ceux qui prennent pied dans cette caste. D'aucuns s'y distinguent par le refus d'écrire, et de n'avoir visage que par ces mondes qu'ils suscitent (je pense à André Markowicz). D'aucuns, parce qu'ils construisent autour de ce monde les fils qui nous y portent (l'œuvre de Walter Benjamin). Auxeméry avec *Codex* nous donne une clé supplémentaire.

Qu'on s'entende bien. Je ne connais pas l'homme, je l'ai croisé une fois, je ne sais rien de lui, que ces traductions qu'il nous offre, et la charpente sûre, la dureté ferme, de ce qu'il signe lui-même. Ce livre *Codex* est une énigme à chaque pas : livre de voyage, non, parce qu'on ne nous y raconte pas de voyage, on y confronte la poésie à des éclatés de monde, à échelle de la terre, chaque fois dans un extrême du voyage, s'il ne s'agit pas d'un paysage ou d'une vision, mais d'une culture, d'un mythe et ses récits. En cela, dans la fusion organique avec Auxeméry traducteur : ne disant pas d'abord le voyage ou l'image, mais présentant le conflit des langues et la culture, et le présentant (offrant au présent) cela qui déborde, et dont seule la langue peut avoir charge. Ce qui revient au traducteur, quand il a fermé les yeux et ses dictionnaires, et qu'un chant ou une image seule subsiste, qu'il faut inventer de dire avec sa tripe, son coude, ses doigts, son ciel de La Rochelle.

Je n'ai aucune idée de la vie d'Auxeméry, homme d'écriture, sauf que le voyage dont témoigne son œuvre traduite, dans la poésie des autres, doit nécessiter des siècles de travail et d'immobilité. Et voilà qu'on apprend que ces siècles peuvent tenir à un instant, à condition que cet instant on l'ait pris dans l'extrême que dit la poésie. Non pas seulement savoir traduire la poésie peau-rouge, mais apprendre pour soi que le mot *katchina* est égal à l'image *crotale dans la bouche*. Je n'ai aucune idée de la vie d'Auxeméry, qui sous son ciel de La Rochelle s'est inventé ce nom de plume sans prénom, compact et lisse comme un galet de bronze, ni s'il est familier des avions et du sac à dos. Je n'ai pas envie de savoir s'il a vu en Chine au Wu Han le fleuve Jaune, en Inde ou en Namibie la taverne où il relit le poète Abû-Nuwas ou marché aux déserts de Samarcande comme il proclame aussi bien la Grèce ou Santa Fe.

M'intéresse que ce n'est pas le livre de poésie d'un voyageur du monde, mais d'un voyageur de l'universalité de langue, toujours si parfaitement hétérogène et singulière, où le traducteur chaque fois invente son impasse. Se rend parce qu'il y a impasse. Me fascine dans *Codex*, où depuis quelques semaines je m'enfonce, cette superposition du monde intérieur et de l'autre. La poétesse anglaise Emily Dickinson devient alors elle aussi un voyage et son mystère (*elle égrène les syllabes de soie*) comme le voyage s'appréhende depuis Rimbaud (*chargé d'humanité, des animaux même…*) ou discrètement Segalen, et si la *calle de los Reyes* à Oaxaca en 1978 cela à voir avec Malcolm Lowry ou un autre ? *Vous connaissez mon adresse, poste restante…*

Je voudrais qu'on ne passe pas à côté de cette conjonction heurtée d'extrêmes, du fleuve Jaune à Sante Fe en passant par la Grèce et Samarcande, qui ne dit que cela : ce qu'on cherche pour soi dans ce mystère qui n'existe que fixe sous ce ciel où on s'assied pour écrire, et n'appartient qu'à la langue, pourtant lui résiste. Je voudrais qu'on ne projette pas l'image solidifiée ou seulement solide, hautement établie, d'Auxeméry traducteur, sur la mise à nu, la fragilité, et ces mots *traque, œil, souffrance, étreinte, corps, habits d'incendie* qui font de *Codex* un des plus forts et cohérents livres de poésie d'aujourd'hui, parce qu'il y fait s'affronter bien plus vaste que ce *reflux / de moi-même à moi-même*.

François Bon

***Codex*, par Auxeméry, Flammarion, 200 p., 2001.**

Le site de François Bon a ouvert une page sur cet écrivain : www.remue.net/cont/Auxemery01.html

***L'Actualité* n° 53 (spécial écrivains, pp. 40-43) a publié un texte d'Auxeméry : «Ezra Pound, Chinois & Troubadour».**

Michel Garnier

Le Balcon de Jean Genet

Créé à Poitiers l'an dernier par le Théâtre à Spirale, programmé par le festival d'Avignon, ce spectacle revient en Poitou-Charentes en mars 2002. Jean Boillot, le directeur de cette compagnie en résidence à la Scène nationale de Poitiers, met en scène l'intégralité du texte de Genet. Une fable cruelle, baroque et burlesque sur le pouvoir et l'histoire convulsive du XXe siècle. A voir sur les Scènes nationales de Poitiers du 5 au 8 mars, d'Angoulême le 12 mars, de Niort le 21 mars, avant un mois à Saint-Denis, au Théâtre Gérard Philippe.

BERNARD RUHAUD

***La première vie* évoquait son enfance (entretien dans *L'Actualité* n° 47). Dans son deuxième roman, *On ne part pas pour si peu* (Stock), il a 17 ans. Une période agitée de sa vie, racontée dans une langue limpide.**

DENIS MONTEBELLO

Son quatrième livre publié chez Fayard paraît en janvier : *Archéologue d'autoroute*. Promesse d'une dérive via une poétique qui s'inscrit de plus en plus clairement dans la veine autobiographique.

RENCONTRES
HENRI LANGLOIS

Le Festival international des écoles de cinéma fête son 25e anniversaire et rend hommage à son créateur en proposant quelques trésors de la Cinémathèque française, du 11 au 17 mars à Poitiers. Une centaine de courts métrages sélectionnés dans près de 300 écoles du monde entier sont en compétition dans trois catégories : cinéma, vidéo et nouveaux médias.
Signalons la rétrospective consacrée à Lars Von Trier et à l'école danoise Den Danske Filmskole.
Dans la série «Que sont-ils devenus ?», coup de projecteur la jeune réalisatrice Emmanuelle Bercot sélectionnée par le festival en 1997 pour son film d'école, *Les vacances.*
www.rihl.org

MENSA SONORA

L'ensemble baroque dirigé par Jean Maillet donne une série de concerts dans le salon d'honneur de l'hôtel de ville de Niort : Trois concertos de J.S. Bach le 19 février, *Les sept paroles du Christ* de Haydn le 29 mars, deux concertos de Vivaldi le 23 avril (salle de Groupama), *Magnificat – Gloria* de Vivaldi le 30 mai.
mensa.sonora@libertysurf.fr

JEAN CLERTÉ

Né en 1930 à Saint-Savin, Jean Clerté peint et dessine un monde peuplé de personnages et d'animaux fantastiques. Il présente ses dix dernières années de travail au temple de Chauray du 26 janvier au 21 février.

THÉÂTRE PATOIS

La Sefco (Société d'ethnologie et de folklore du Centre-Ouest) publie la revue *Aguiane*, *Le Subiet* (aujourd'hui centenaire) et *Le Subiochon* (pour les enfants). Elle organise le festival régional de théâtre patois les 8 et 9 mars à Saint-Jean-d'Angély. 05 46 32 03 20

Marc Deneyer

Jan Voss l'art du déplacement

Jan Voss est invité au musée Sainte-Croix de Poitiers pour une exposition à caractère rétrospectif qui s'inscrit dans une programmation collective avec les musées d'Issoudun, Dunkerque, Alençon et Chambéry. Né à Hambourg en 1936, installé à Paris en 1960, Jan Voss nous livre ici des peintures, dessins, gravures et sculptures de tous formats, réalisés depuis 1986, ce qui permet d'appréhender la cohérence de son œuvre. Il utilise toutes sortes de matériaux, qu'il peint, recouvre de signes ou de personnages pouvant évoquer de la BD ou des graffitis, qu'il déchire, colle, assemble, recompose, avec une belle jubilation et une intensité chromatique toujours renouvelée.
Dans le superbe catalogue publié par Adam Biro, Yves Michaud explicite «l'art du déplacement» chez cet artiste. A propos de l'intensité de la sensation que l'on éprouve face à ses œuvres, il souligne : «Le monde et les choses ne s'agencent pas facilement en des touts bien définis : ils sont là comme projet et comme promesse. La qualité poétique, qu'elle passe par le mot chez Handke [qui a notamment écrit sur Voss] ou le signe-mot chez Voss, consiste à saisir ces moments, ces paquets de sensations qui, chaque fois, suggèrent un monde nouveau, en reconstruction, ou en danger de se défaire et de s'abîmer.»
Musée Sainte-Croix, Poitiers, du 1er février au 28 avril.

AKA, PEUPLE PYGMÉE

Le musée des Beaux-Arts d'Angoulême montre l'extraordinaire adaptation des Aka à la forêt équatoriale au travers d'une exposition ethnologique et des photographies de Bernard Descamps. Jusqu'en mars 2002. 05 45 95 07 69

Jan Voss photographié dans son atelier en 1986 par Marc Deneyer. Le photographe a suivi le travail du peintre le temps de la réalisation d'une grande peinture, ce qui a donné un livre,* Le Temps du tableau*, publié la même année par André Dimanche et le Frac Poitou-Charentes.

CRÉATION D'ARS NOVA

Nouvelle carte blanche de l'ensemble instrumental à Jean-Pierre Drouet, grand percussionniste du répertoire contemporain, qui est invité en résidence à Poitiers. Partant des textes poétiques de Christophe Tarkos, il compose une musique qui doit réunir des musiciens d'Ars Nova, ainsi qu'Elise Caron, Beñiat Achiary, Michael Lonsdale et lui-même aux percussions, sous la direction de Philippe Nahon. Création à Poitiers, coproduite par la Scène nationale, le 6 mars 2002. 05 49 39 40 00

J'ai cru reconnaître Alexandrie

«Lorsque j'ai découvert La Rochelle, j'ai cru reconnaître Alexandrie. C'était par une journée ensoleillée. Des bateaux à voile, un horizon à l'infini, un mouvement intense dans les rues, des cafés sur le port et même, comme à Alexandrie, le café de La Marine.» D'ailleurs, Ibrahim Abdel-Méguid a élu domicile dans cet établissement chaque matin, pour écrire face au vieux port, pendant trois mois, le temps de sa résidence à La Rochelle (invité par l'Office du livre en Poitou-Charentes et la ville, d'août à octobre 2001). «La brise est plus douce à Alexandrie», dit-il en soulignant immédiatement que «face à la Méditerranée, on ressent toutes les couches d'histoire, toutes les langues, toutes les civilisations qui ont construit cet espace. Au contraire, l'Atlantique me conduit vers un passé archaïque que j'ignore. J'ai l'impression de me trouver presque avant la création, dans un espace immense, mystérieux, où l'on éprouve le sentiment de la crainte de l'homme face aux éléments, comme le suggèrent les nombreux tumulus et dolmens de la région.» Quant aux Rochelais, ils sont sans doute «plus tendres» que dans d'autres villes françaises, toujours prêts à rendre service.

Cet écrivain est pétri de culture française. «Je ne peux m'empêcher de voir la France comme je l'ai lue, dit-il, c'est-à-dire avec Hugo, Zola, Flaubert, Stendhal, mais aussi Sartre et Camus, traduits très tôt en arabe, sans oublier la peinture et le cinéma de la Nouvelle Vague.»

En 1996, deux romans d'Ibrahim Abdel-Méguid ont été distingués en Egypte : le prix Naguib Mahfouz pour *L'Autre Pays* (Acte Sud, 1994) et le prix du salon du livre du Caire pour *Personne ne dort à Alexandrie* (Desclée de Brouwer, 2001).

«La porte s'ouvre : je vois le silence.» Ainsi commence *L'Autre Pays*. Un jeune Egyptien arrive en Arabie Saoudite, à la recherche du pactole. Etranger, il restera dans ce pays. Comme tous les autres travailleurs immigrés. Ce roman, en partie autobiographique, décrit la perte de soi dans ce monde immobile, clos et complexe. «Ce n'est pas un Eldorado mais le chemin de l'enfer, souligne l'auteur. Tous viennent de pays pauvres avec le même but : l'argent. Ils y perdent leur âme. Quand ils reviennent chez eux, ils ont perdu leur identité, leur propre pays leur semble maintenant étrange, et, pour beaucoup, ils ramènent une interprétation extrémiste de l'islam.» Et de préciser : «Il est possible de se penser en tant qu'homme à condition de laisser la religion à sa place.»

Selon Ibrahim Abdel-Méguid, un jeune Egyptien ne devrait pas avoir besoin d'aller travailler dans les pays du Golfe. D'autant que la pauvreté s'accompagne de nouvelles plaies : individualisme, nouveaux riches et intolérance. A la recherche des valeurs perdues, l'écrivain a effectué un retour dans l'histoire, précisément la Seconde Guerre mondiale que son père lui a raconté. Si «personne ne dort à Alexandrie», c'est parce que cette ville est bombardée par l'Axe. Personne ne semble comprendre pourquoi, même si à la lecture des journaux certains sentent bien qu'il s'agit d'une guerre mondiale dès la chute de Paris. Le lecteur vit le conflit au travers du regard des gens simples. Deux amis inséparables, Magdeddine et Damien, l'un musulman, l'autre copte, tissent la trame de ce roman où, par-delà le drame, l'entraide, le dialogue et l'amour semblent plus forts que tout.

Jean-Luc Terradillos

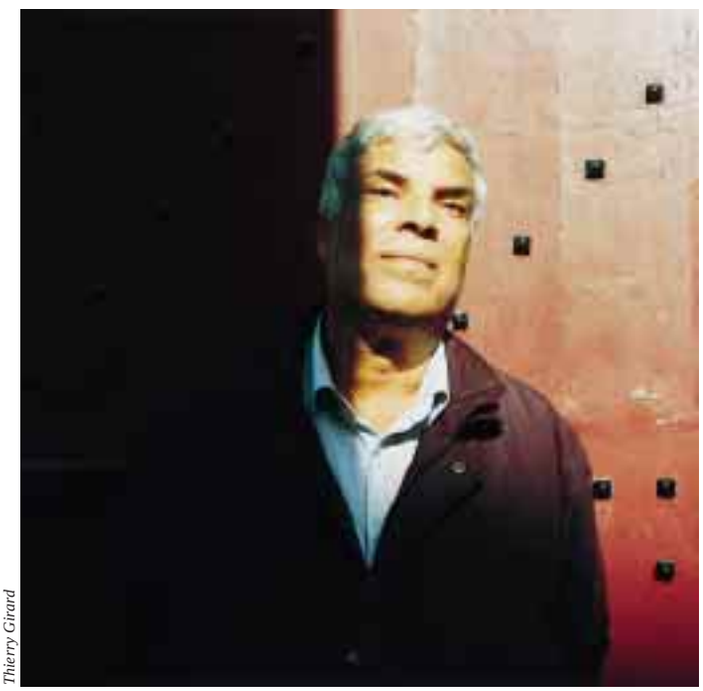

Thierry Girard

CHAIR-OBSCUR

«Mordre, tirer la chair avec les dents tout en caressant le bois de la table, s'entasser, retrouver le tas puis la solitude dans l'air qui frôle et réveille.» Dans sa prochaine chorégraphie, Régine Chopinot promet de «dévier les désirs d'être». Une chorégraphie du Ballet Atlantique - Régine Chopinot pour sept danseurs en présence des musiciens d'Europa Galanta (dirigés par Fabio Biondi). Création à la chapelle Fromentin de La Rochelle, du 21 au 23 février 2002, puis à Poitiers les 26 et 27 février, à Châtellerault le 1er mars. 05 45 41 17 75

LE SENTIMENT OCÉANIQUE

Ce spectacle, inspiré par le texte éponyme de Denis Montebello, sera créé du 27 au 30 mars à La Rochelle par le Ballet Atlantique et la Cie Toujours à l'horizon. Une pièce pour cinq danseurs, chorégraphiée par Régine Chopinot et mise en scène par Claudie Landy.

Quatre compositeurs rochelais

Sous la direction de Jean-François Heisser, l'Orchestre Poitou-Charentes a passé commande à quatre compositeurs vivant à La Rochelle pour un concert exceptionnel le 19 février à La Coursive, Scène nationale de cette ville : *Blouir* de Pascal Ducourtioux, *Tressées*, pièce pour cordes et cor anglais, de Claude Foray, *Vagues de sentiments vagues* de Jean-Pierre Pommier, *Pièce pour cordes et clavecin* d'Alain Le Meur, avec les solistes Anne Régnier (hautbois et cor anglais), Marie-Hélène Oster (clarinette), Thierry Briard (percussion), Dominique Ferran (clavecin).

Deux pièces du répertoire du xxe siècle sont aussi au programme : *Sonate pour deux pianos et percussion* de Bartok et *Le Sacre du printemps* (version pour deux pianos et percussion) de Stravinski, avec les solistes Jean-François Heisser, Marie-Josèphe Jude (piano), Guy-Joël Cipriani et Gérard Pérotin (percussion).

Sous la direction de Peter Csaba, l'orchestre donnera en mars une nouvelle œuvre d'Edith Canat de Chizy (création mondiale) dans un programme consacré à Beethoven, avec notamment le Chœur de chambre de la Vienne. Le 19 mars à Poitiers, le 21 à Rouillé, le 22 à Loudun, le 23 à La Crèche, le 24 à Rochefort.

OPC : 05 49 55 91 10

Le broyé du Poitou

Par **Denis Montebello** Photo **Marc Deneyer**

On connaît la phrase de Marie-Antoinette : «S'ils n'ont pas de pain, qu'ils mangent de la brioche.»

On l'entend dire ainsi au Québec : «Faute de pain, on mange de la galette.»

Pour comprendre ce dicton, il faut savoir que la galette, faite de pâte grossièrement pétrie, demande moins de temps de préparation que la pâte levée du pain.

La travailler le moins possible, c'est aussi une façon de rendre la pâte friable. Et le meilleur moyen de réussir ces «gâteaux d'assemblée» (au nombre desquels le «gâteau broyé du Poitou») que l'on préparait pour les foires et frairies, pour les communions et les mariages, et qui accompagnent toujours les vins d'honneur.

Certains spécialistes comparent, pour les distinguer, la galette charentaise (ou saintongeaise) et le «broyé du Poitou». Ce qui fait la galette, selon eux, c'est l'abondance et la qualité du beurre ; pour le «broyé», on pétrira une première fois, puis, après avoir coupé avec la main la pâte «en petits morceaux arrachés», on pétrira derechef. Quant aux béotiens, ils apprécieront très vite, et peut-être à leurs dépens, la différence : dans la grande famille des gâteaux secs à texture dense, le «broyé du Poitou» est assurément le plus dur. D'ailleurs la tradition veut qu'il se consomme à toute heure, brisé d'un coup de poing sur la table familiale.

La galette s'est peu à peu *enrichie* d'œufs, de sucre, d'alcool – cognac, marc, prune –, voire de fragments d'angélique.

Ce n'est donc pas une révolution sémantique qui a conduit à dire *galette* pour *argent*. La galette présentait, et ce dès l'origine, une analogie de forme mais aussi de couleur avec la pièce d'or. D'autre part (du gâteau), la métaphore argent-aliment primordial n'est pas nouvelle, le blé a toujours été synonyme de richesse dans le monde paysan.

Cela dit, le *mangeur de galette* n'est pas forcément un homme vénal. On peut se contenter de la contempler, se satisfaire de sa perfection sans songer à l'entamer, l'aimer d'un amour platonique, en jouir esthétiquement. Ou goûter avec elle au vertige de l'étymologie.

Selon l'étymologie, puisque je l'ai évoquée, *galette* dériverait de *galet*, lui-même diminutif de *gal*, «caillou». Mais un étymon peut en croiser un autre, et l'idée serait plus précisément d'un «caillou lancé» (par les vagues ou dans l'eau).

Cette découverte confirme mon intuition : sa forme ronde et plate – qui est aussi celle du mot, si l'on se fie à l'onomatopée – en ferait un excellent projectile. De plus, ce qui explique que je ne la touche pour ma part que des yeux, cette «galette de ménage» – autre appellation du «broyé poitevin» – a la dureté du caillou.

Galette, c'est entendu, est un diminutif ; c'est le diminutif d'un diminutif ; c'est enfin (mais le jeu n'a pas de fin, qui consiste à déboîter la poupée, à chercher l'*atome*) un diminutif qui, comme tous les diminutifs, est plus long que le mot dont il procède, de plus en plus long même. Comme si briser ce «broyé», loin de le réduire en morceaux, finissait par l'accroître, n'en finissait pas de l'augmenter.

L'image qui me vint d'abord de cercles concentriques s'évanouit. D'une cible dont le centre serait l'étymon, le mot au fond du mot, celui qui vous ferme la bouche et vous ouvre la route, la pierre ou si l'on veut la pièce mais on ne la trouve jamais. Bien qu'on creuse et qu'on creuse. On ne trouve pas la fève insécable. Le fin mot sinon le dernier. Qu'importe, on se cassera toujours les dents. On se cassera toujours les dents sur ce gâteau. Ce sera toujours ça. On ne saura pas l'étymologie vraie. On ne connaîtra que le vertige. Avec cette galette que sa division augmente, qui s'accroît de son morcellement. On laissera tomber le caillou. On perdra le centre. On sera une île : un océan de détresse. Ou tout bêtement le gars, là-bas, qui fait des ronds dans l'eau. Je contemple ce «broyé» (j'ai failli écrire «noyé»), et c'est lui bientôt qui me considère. J'interroge le pour-

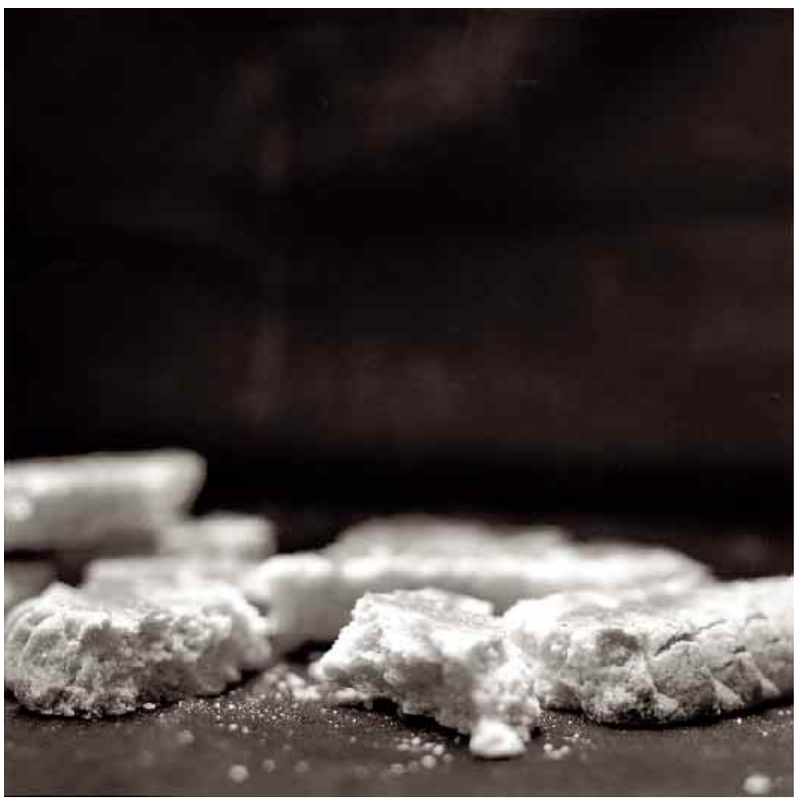

tour dentelé, et maintenant il me questionne. Quelle est cette roue dentée que tu vois ? N'est-ce pas le petit vélo que tu as dans la tête ?

Par un engrenage fatal – suivant la piste du «noyé» –, je me retrouve précipité dans une lecture aberrante, feuilletant fiévreusement la presse de caniveau à la recherche du titre accrocheur, du crime qui s'étale à la une et que l'on me racontera par le menu. Oui, je pense, il y aurait place, à côté des Enervés de Jumièges, pour le «broyé du Poitou». Ou plutôt, sans quitter la région, entre les possédées de Loudun et la séquestrée de Poitiers. Du participe passé passif au masochisme de la victime qui aime (c'est bien connu) son bourreau, qui subit (pour le plus grand plaisir du lecteur) la cruauté de ses tortionnaires, il n'y a pas loin. Je passe de l'un à l'autre sans problème. De conscience ni de grammaire. C'est dans nos contrées et ailleurs chose aussi courante qu'un adjectif substantivé.

Cela n'a pourtant rien d'exemplaire. Le nom est commun, certes, mais il ne fait pas le type, le *caractère*, il ne nous mène pas de la tragédie à la comédie. Les énervés ou les possédées ont beau être plusieurs, le cas est toujours particulier. On est dans l'extraordinaire. Les fous sont et demeurent des *originaux*. Leur crime reste ce que Sade voulait qu'il fût et que rappelle Camus dans *L'homme révolté* : «le fruit exceptionnel et délicieux du vice déchaîné». La victime, le fût-elle d'un banal accident, ne ressemble à personne, le seul masque qu'elle porte est celui du noyé. Tel est aussi le triste privilège du «broyé», dont la recette ne doit pas faire oublier qu'il est à chaque fois une création, une œuvre unique.

Bien sûr, il arrive que ces «artistes» signent des crimes qu'ils n'ont pas écrits. Il suffit de les écouter. Ou simplement de les lire. Sans aller jusqu'à prétendre que le crime parle du crime, on remarque bien vite qu'il emprunte ses mots au sophiste, pour qui littérature et cuisine, c'est tout un.

S'il n'est pas le chef-d'œuvre de celui qui s'en proclame l'auteur, il le sera peut-être pour l'amateur de faits divers.

Pour un Truman Capote, m'objecteront certains, et ils auront raison, combien de pâles copistes ?

Je leur répondrai qu'il y a là quand même matière à littérature, incitation à l'épigramme, tout un art possible du bref.

Imaginons en effet que lisant son journal l'amateur de faits divers tombe sur le «broyé du Poitou». Ce sera pour lui l'occasion de mêler concision (mallarméenne) et humour noir, une *vraie* chance de *nouvelle*. De *nouvelle en trois lignes*, à la manière de Félix Fénéon. Et il n'aura pas à travailler longtemps cette pâte, ni besoin d'incorporer du beurre. En Poitou (tradition du goût), on vous livre la victime *achevée*, le «broyé» entier ou, si vous préférez, entériné. Comme l'usage, d'où le substantif. Le «broyé», c'est, comme on dit, la force de l'habitude, et pour la casser il faut une violence pareille. Un poing, je le répète, qui s'abat sur la table. Et la famille formant cercle, partagée entre admiration et terreur, cherchant à voir la merveille que l'on cache pour mieux la montrer – que l'on montre pour mieux la cacher –, et en même temps, d'un même mouvement s'écartant. La *cène* primitive, en quelque sorte. On sent que le bras était armé pour un autre sacrifice, que la main désignait une autre victime, mais on ne saurait dire exactement pourquoi au dernier moment elle dévie, pourquoi le poing qui visait le fils s'écrase sur ce gâteau, broie le «broyé». On ne pourrait pas davantage expliquer, à ceux qui voudraient oublier la violence, ne retenir que le partage, le sentiment qu'ils sont ici particulièrement, *intimement* mêlés. ■

L'ANARCHISME EUROPÉEN

«Anarchie», un terme qui n'est pas sans susciter malentendus et contresens. Par exemple le traitement médiatique de l'adjectif «anarchique» désigne le plus souvent une situation de désordre chaotique. Cette connotation péjorative tient à la méconnaissance de l'histoire du mouvement anarchiste. «Tout au plus pouvait-on trouver ici ou là de la sympathie pour ce qui était considéré comme une exaltante chimère», note dans *L'Anarchisme en Europe*, Gaetano Manfredonia, professeur de sciences économique et sociale au lycée André Theuriet de Civray. Privé de tout ancrage contextuel, l'anarchie s'apparenterait à une position philosophique idéaliste et utopique.

A rebours de cette métaphysique de la liberté, Gaetano Manfredonia inscrit l'anarchie dans l'histoire du mouvement ouvrier et de ses moments décisifs tels que le conflit entre Bakounine et Marx au sein de l'Association Internationale des Travailleurs (AIT). Il propose une nouvelle typologie de l'anarchisme, articulée sur «des pratiques sociales et non pas sur des critères idéologiques». Là où l'on s'accorde habituellement à scinder l'histoire de l'anarchie en fonction de clivages doctrinaux, ce sont les modalités d'action qui sont ici privilégiées.

Ainsi, Gaetano Manfredonia avance un modèle interprétatif tripartite : insurrectionnel, «éducationniste» et syndicaliste.

Au-delà de l'anti-autoritarisme étatique, il discerne «quatre exigences majeures : le refus de la domination politique et de l'exploitation économique, la réalisation d'une société qui garantirait l'autonomie la plus grande aux individus ainsi que l'égalité économique et sociale de ses composantes».

Boris Lutanie

Presses Universitaires de France, «Que sais-je ?», 128 p., 6,5 euros

Forêts charentaises

Chacun porte en son cœur une forêt, forêt d'enfance, forêt amie, dont il se souvient des bruissements, des chemins, des parfums. L'histoire des hommes est intimement liée à celle des forêts. Mais que savons-nous de cette histoire et que connaissons-nous vraiment de nos forêts si familières ? Exploitation, défrichage, reboisement, en quelques siècles le paysage de notre région, de la forêt primitive aux massifs forestiers d'aujourd'hui, a connu de grands bouleversements.

A cela, il faut ajouter les effets dévastateurs de l'ouragan Martin, fin décembre 1999, en particulier dans les départements de la Charente et de la Charente-Maritime, les plus touchés en France : en quatre heures plus du tiers du volume de bois sur pied est tombé.

Ce cataclysme est évoqué dans le livre *Forêts charentaises* qui, au-delà de l'«effet tempête», dresse un panorama complet des massifs forestiers composant le paysage charentais. Soit près de 20 % de la surface des deux départements, avec un boisement très inégal, qui peut atteindre 50 % dans la région de la Double saintongeaise et se réduire à 1 % dans celle des marais littoraux de Charente-Maritime. Un territoire offrant une extrême variété de paysages forestiers et d'essences, feuillus et résineux.

L'ouvrage traite de la forêt sous tous ses aspects, de sa faune et de sa flore, de son histoire, de son exploitation, de son entretien, des métiers liés à la forêt, de sa résonance dans la tradition orale et écrite. Un inventaire détaillé des vingt-deux plus grands massifs charentais complète cette étude. Trente et un auteurs ont collaboré à cette publication – historiens, naturalistes, environnementalistes, ethnologues, forestiers, artistes – sous la direction de Jean-Louis Neveu, ethnologue, natif du Saintongeais et fils de forestier.

Un ouvrage de référence, riche d'une documentation exceptionnelle et d'une illustration très complète (60 cartes et croquis, 155 photographies), réalisé avec l'appui de l'Office national des forêts et du Centre régional de la propriété forestière de Poitou-Charentes, qui captivera tous les passionnés, spécialistes ou simples amoureux, de la forêt.

Mireille Tabare

Ed. Le Croît vif, 511 p., 2001.

Marc Deneyer

Ci-contre : le bois de la Roche-Courbon (*L'Actualité* n° 41, «Aux sources de l'exotisme de Pierre Loti»).

BRASSENS POÈTE ÉRUDIT

«Bertrand Redonnet pousse la connivence jusqu'à la sympathie : il souffre avec le poète, et avec lui il jubile», note Denis Montebello dans la préface de ce livre (250 pages) qui nous immerge dans la langue de Brassens. L'auteur vit en Charente-Maritime. Grâce à Brassens, il fréquente les poètes depuis les années 60. Depuis ses premiers accords sur une guitare artisanale. Ceux du «gorille». Ed. Arthemus.

LAUTRÉAMONT

Publié par La Licorne, cet ouvrage réunit des articles d'universitaires et d'écrivains. Ainsi Alain Jouffroy nous fait part de la révélation de sa première lecture des *Poésies* et des *Chants* de Lautréamont, et de la façon dont l'œuvre du poète a influencé toute sa carrière. Soit 240 pages d'enquête sur le personnage et la poésie d'Isidore Ducasse, alias Lautréamont, présentées par Henri Scepi et Jean-Luc Steinmetz, et rythmées par les collages d'Alain Le Yaouanc.

CINÉMA ESPAGNOL DES ANNÉES 90

Les œuvres qui ont marqué le cinéma espagnol durant cette décennie, comme celles de Josep Bigas Luna et de Benito Zambrano, sont présentées sous divers angles dans une édition de La Licorne (Faculté des lettres et langues de l'Université de Poitiers).

Ce recueil de textes d'universitaires réunis et présentés par Claude Murcia et Pascale Thibaudeau retrace l'agonie du septième art en Espagne avant 1994, et sa renaissance après cette date, grâce au regain d'intérêt du public, à l'augmentation et à l'internationalisation de la production, assortie d'une percée du cinéma espagnol sur les marchés étrangers.

Martin Veyron obsessions d'artiste

« La scénographie est simple, l'exposition consacrée à Martin Veyron est le reflet du Grand prix qui couronne l'ensemble d'une œuvre. Elle présente la quasi-totalité de son activité dessin et bande dessinée», explique Jean-Pierre Mercier, conseiller scientifique au Musée de la bande dessinée d'Angoulême, commissaire de l'exposition intitulée «Faiseur d'histoires» et installée au Centre national de la bande dessinée et de l'image.

La 29e édition du Festival international de la bande dessinée se déroule à Angoulême du 24 au 27 janvier, de 10h à 19h avec nocturne le samedi jusqu'à 21h.

Martin Veyron, né en 1950 à Dax et formé à l'Ecole supérieure des arts décoratifs de Paris, exerce en effet ses talents de dessinateur et d'observateur dans de nombreux domaines. Et notamment dans la presse qui, dans les années 70, publie ses premiers dessins (*L'Expansion*, *Cosmopolitan*, *Lui*).

Pour mettre en scène l'œuvre d'un humoriste au trait semi-réaliste, subtil chroniqueur du quotidien célébré pour son art du dialogue, les concepteurs ont préféré une organisation thématique à la seule présentation chronologique. Ainsi, tout en découvrant des travaux de jeunesse et les planches originales de *Bernard Lermite* (sept albums), apparu en 1977 dans *L'Echo des Savanes*, de *L'Amour propre* (Albin Michel), étude de mœurs et de genre qui connaîtra un spectaculaire succès public avec plus de 100 000 exemplaires vendus, d'*Executive Woman*, de *Bêtes, sales et mal élevés* (Futuropolis), de *...donc, Jean* (Albin Michel 1990), de *Cru bourgeois* (Albin Michel, 1998), de *Caca rente* (Albin Michel, 2001), le visiteur peut naviguer d'obsession d'artiste en obsession d'artiste. Rapport à l'activité-travail, les enfants, l'eau (thème plus anecdotique et néanmoins récurrent), les violences physiques tournées en dérision, l'art du dialogue, les femmes avec notamment des études de nus, les relations hommes-femmes. «Ce dernier thème est probablement le grand sujet de Martin Veyron, souligne Jean-Pierre Mercier. Il met très souvent en scène des femmes intelligentes, fortes et des hommes plutôt velléitaires.» L'exposition présente aussi Martin Veyron scénariste de BD, notamment avec Jean-Claude Denis (*Oncle Ernest et les ravis*) ou Jean-Marc Rochette (*Edmond Le Cochon*), Martin Veyron illustrateur, *Portrait du joueur* de Philippe Sollers en 1991 (Futuropolis-Gallimard) ou dessinateur de presse avec des images réunies et publiées en recueils, *Un nègre blanc le cul entre deux chaises, Vite !, Politiquement incorrect, (Sic)...*

«Martin Veyron est assez connu et assez peu connu pour naviguer dans tous les milieux. C'est un moraliste, quelqu'un qui observe avec la bonne distance, explique le commissaire de l'exposition. Il est capable de vraies indignations sans jamais tomber dans le pathos ou l'agressivité. Il y a de l'élégance dans sa façon de faire.»

Astrid Deroost

Exposition au CNBDI, 121, rue de Bordeaux, Angoulême, jusqu'au 1er décembre 2002.
Lire l'entretien avec Martin Veyron, pp. 20-21

Martin Veyron – Albin Michel

Jean-Marc Rochette l'invité-complice

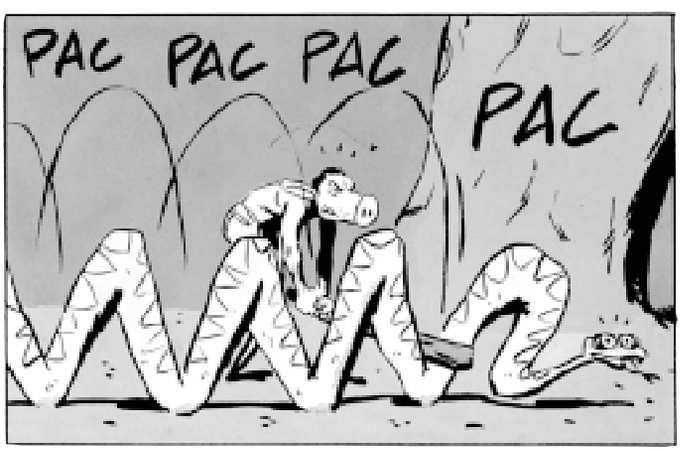

Rochette – Albin Michel

Complice de Martin Veyron scénariste pour la série *Edmond Le Cochon* (éd. L'Echo des Savanes), Jean-Marc Rochette, auteur de bande dessinée, multiplie les registres graphiques (humoristique et/ou anthropomorphique, réaliste...) et mène, en parallèle, sa carrière de peintre. Ses véritables débuts dans la bande dessinée, après un fructueux détour par le cinéma d'animation, datent des années 70. Ses premières histoires courtes paraissent dans *L'Echo des Savanes*, elles seront reprises dans *Le Dépoteur de Chrysanthèmes* (Futuropolis). Jean-Marc Rochette travaille ensuite avec Nikita Mandryka, crée le personnage de Claudius Vigne (*Claudius Vigne touche le fond*, Casterman), reprend *Transperceneige*, fable futuriste imaginée par Lob, pré-publie *Némo et le Capitaine Vengeur* dans la revue pour enfants *Okapi*, s'amuse des *Aventures psychotiques de Napoléon et Bonaparte* (A suivre)... L'exposition présentée au Centre national de la bande dessinée et de l'image rassemble des planches originales, des études, des statuettes, des aquarelles, des travaux pour enfants, une œuvre d'animation... et permet de suivre le parcours atypique d'un artiste complet. ***A. D.***

Exposition Jean-Marc Rochette, au CNBDI, jusqu'au 3 mars 2002

Will Eisner parmi les maîtres

Will Eisner, auteur américain né à New York en 1917, est l'invité d'honneur du Festival international de la bande dessinée (FIBD) qui l'avait élu Grand prix en 1975. Le père du mythique *Spirit*, héros né dans les années 40 et redécouvert dans les années 60 par la génération hippie, est un théoricien du neuvième art (La bande dessinée, art séquentiel ; Le récit graphique) et un créateur toujours actif. Outre le *Spirit* (chez Péplum, Neptune, Vents d'Ouest, Futuropolis), la majorité de ses œuvres sont régulièrement publiées en France. *La Valse des Alliances*, album sorti en novembre dernier aux Etats-Unis, et dont la version française est éditée par Delcourt, est présenté en avant-première au festival d'Angoulême. La présence de Will Eisner accompagne l'exposition consacrée aux «Comics américains, Génération indépendant». L'auteur a également sa place au sein de l'exposition «Maîtres de la bande dessinée américaine». Le Musée de la bande dessinée ouvre en effet ses tiroirs et propose une sélection des grands classiques nés outre-Atlantique. «Cette exposition couvre environ cent ans de bande dessinée, de Mac Cay à Chris Ware, et illustre, à un niveau d'excellence, l'incroyable vitalité d'une tradition américaine qui a influencé la création européenne», commente le conseiller scientifique Jean-Pierre Mercier. Evolution des supports et des formats, superhéros (Batman, Prince Valiant, Dick Tracy, Mandrake, Captain America...), vie quotidienne, enfants et animaux, monstres, engouement pour le noir et blanc influencé par le cinéma... Plus d'une quarantaine d'auteurs parmi lesquels Spiegelman, Crumb, Herriman, Hogarth, Kirby, Shelton, Charles M. Shulz, Kubert, Foster sont présentés au travers de travaux originaux, de sérigraphies, d'affiches ou d'imprimés. ***A. D.***

Roberta Gregory – Vertige Graphic

Expositions au CNBDI, 121, rue de Bordeaux, Angoulême.

L'exposition «Maîtres de la bande dessinée américaine» permet d'explorer le fonds du Musée de la bande dessinée d'Angoulême.
Ci-dessous, extrait d'une planche originale de Robert Crumb.

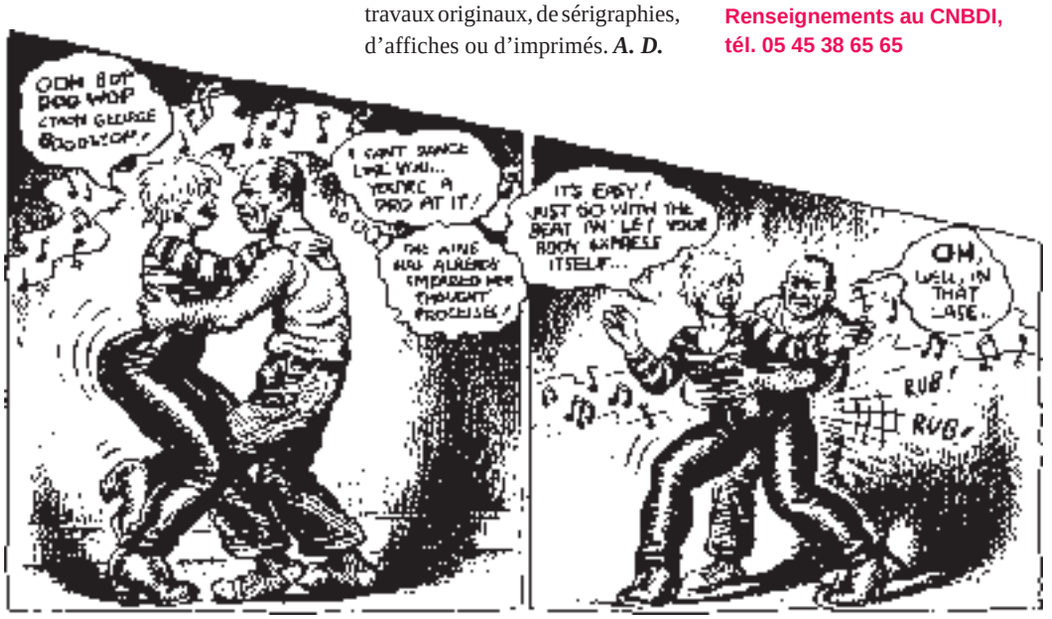

Robert Crumb

EGO COMME X

En janvier 2002, les éditions Ego comme x publient de nouveaux albums de Frédéric Poincelet, Xavier Mussat et James Kochalka, ainsi que le n° 8 de sa revue éponyme (5, rue Massillon 16000 Angoulême, ego.comme.x@wanadoo.fr).

■ *Le Périodique #5.* Frédéric Poincelet se met à nous parler de Dieu. Il est sûr d'avoir été témoin d'une apparition divine, mais aussi d'avoir été visité par Satan. Et une gardienne du musée du Louvre lui annoncera bientôt qu'il est un ange… Les précédents récits de cet auteur nous ont appris qu'il manie avec brio l'ironie.

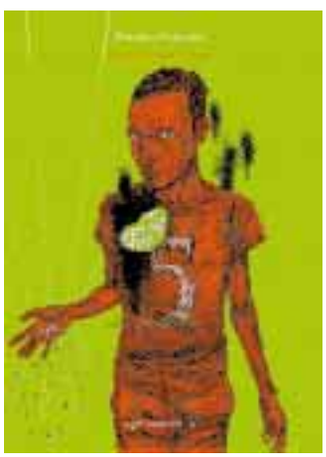

■ *Saint-Famille.* Xavier Mussat a réussi à achever, après trois ans de travail (sur soi et sur la planche à dessin), son premier album. Epoustouflant. Une autobiographie sans complaisance pour sa famille et pour lui-même. Lire le portrait dans *L'Actualité* n° 54.

■ *Kissers.* Deux histoires d'amour se croisent dans ce livre de James Kochalka, auteur américain, traduit par Ego comme x. Celle de l'auteur et de sa petite amie, et celle de la petite chatte Spandy et d'un oiseau. Pour ravir, entre autres, les amoureux des chats.

Le deuxième tome évoque notamment les «exploits» des fils de Mélusine, tous un peu monstrueux, en particulier Geoffroy la Grande Dent. Un album dessiné par Sophie Balland et scénarisé par Didier Quella-Guyot, publié par Geste éditions.

ANIM-EXPO

Le service des publics du CNBDI a imaginé Anim-expo une exposition facilement transportable et disponible toute l'année, à l'intention des structures associatives, des centres de loisirs, des bibliothèques, des ludothèques et des écoles. Cette animation, destinée aux enfants (à partir de 7-8 ans), s'articule autour de la lecture d'un album de bande dessinée et se compose d'une fresque décorative, d'images, de sons, de déguisements, de fac-similés de planches et d'autres livres. Un ensemble d'activités, jeux, des séances de dessin... déclinent la thématique de l'ouvrage choisi. Renseignements au CNBDI, tél. 05 45 38 65 65

Anne Simon

Un recueil de jeunes talents

L'Ecole supérieure de l'image, site d'Angoulême, qui abrite l'option BD, participe de façon créative au rendez-vous festivalier. Depuis dix ans, l'établissement propose un recueil regroupant des travaux d'étudiants et une exposition. *Au fil du Nil*, édition 2002, se compose de récits courts imaginés sur le thème «Autour du voyage». Plus de cent pages pour découvrir des histoires personnelles aux styles différents. «Autrefois, l'enseignement de la bande dessinée était assez académique. Il y avait le scénario, le découpage, le crayonné, l'encrage… Nous proposons aujourd'hui une approche moins linéaire dans le souci d'être au plus près de l'intention première de chaque auteur», explique Gérald Gorridge, professeur à l'Esi.

Anne Simon, étudiante, est une adepte de l'écriture automatique : «Je ne fais pas de scénario, je fais mes cases au fur et à mesure puis je les agence dans une planche. Mon travail est aussi une réflexion sur la bande dessinée, sur le sens et l'évolution du récit.» Son voyage sur un bureau, comme d'autres voyages absurdes ou intérieurs illustrent une libre recherche. Le recueil *Au fil du Nil*, tiré à 1 200 exemplaires, en vente dans les librairies de la région, est également – et surtout – envoyé à tous les éditeurs de bande dessinée. ***A. D.***

Exposition «Autour du voyage» et présentation de l'ouvrage collectif *Au fil du Nil*, à l'Ecole supérieure de l'image, 134, rue de Bordeaux, Angoulême, jusqu'au 30 mars 2002.

Cyril Doisneau

L'onirisme de Carlos Nine

Exposition Carlos Nine, prix 2001 de l'Ecole de l'image, «L'hybride dans l'univers», au CNBDI, jusqu'au 2 mars 2002.

Pour la cinquième année consécutive, l'Ecole supérieure de l'image célèbre, par le biais d'une exposition, un auteur singulier, étonnant et audacieux. Lors du dernier festival, le jury de l'Esi a distingué Carlos Nine, artiste argentin, né en 1944 à Buenos Aires. L'événement qui lui est consacré, «L'hybride dans l'univers», présente une œuvre de bande dessinée baroque, onirique, peuplée de personnages difformes et d'objets étranges.

«L'exposition rassemble une cinquantaine d'œuvres originales, beaucoup de pastels et d'aquarelles réalisés sur des supports assez fragiles», note Gérald Gorridge, professeur à l'Esi. Tardivement édité dans son propre pays, et d'abord connu pour ses talents d'illustrateur et de dessinateur de presse, Carlos Nine a publié ses premières histoires en France, notamment, dans *L'Echo des savanes*. Il a également signé *Meurtres et châtiments* (Albin Michel), *Fantagas* (Delcourt), *Le canard qui aimait trop les poules* (Albin Michel) et récemment *Gesta Dei* (Amok). ***A. D.***

LA BANDE DESSINÉE EN CRÉATION

La Maison des auteurs, destinée aux artistes de bande dessinée installés nombreux dans la région, ouvrira ses portes à Angoulême au printemps 2002 (à l'initiative de Magelis). L'œuvre de ces auteurs constitue le cœur d'une exposition intitulée «Port du casque obligatoire» et destinée à vivre le temps du festival. L'installation, conçue par des membres d'Acting out, collectif d'Angoulême spécialisé dans la diffusion de cinéma expérimental et d'art vidéo, a pour thème : la bande dessinée en création. Le visiteur, muni d'un casque audio, approche l'environnement culturel de l'auteur (lectures, influences, musiques, objets), ses expérimentations (scénario, croquis, photos) et ses ouvrages. A quelques pas, quatre collectifs d'Angoulême regroupant des dizaines de très jeunes auteurs, issus notamment de l'Ecole supérieure de l'image, exposent leurs travaux et leurs publications («Kalamemu», local du Comité des jumelages). L'exposition «Port du casque obligatoire» est ouverte de 10h à 22h, sans interruption pendant la durée du festival, entrée boulevard Aristide-Briand à Angoulême.

Peggy Adam, auteur de bande dessinée et illustratrice, publie ses premiers récits, courts et intimistes

Par **Astrid Deroost** Photo **Claude Pauquet**

Les états d'âme de Peggy Adam

«Je pratique la bande dessinée pour y mettre mes états d'âme, sans aller jusqu'à l'autobiographie, la sculpture pour me libérer et l'illustration, que j'aime aussi, me permet de gagner ma vie.» Peggy Adam, 27 ans, accorde au neuvième art le privilège de la profondeur. La bande dessinée se prête excellemment, selon elle, au récit personnel, à l'irrationnel et à l'inéluctable violence des relations humaines. Ses histoires courtes, publiées par L'Association, Ego Comme X ou auto-éditées, et ses histoires en cours content cela : l'intime et l'indicible.

Mais avant d'affirmer un tel parti pris, la jeune femme, originaire de la région Rhônes-Alpes, a cheminé au gré de ses envies et de son instinct. Désireuse de pratiquer la peinture, elle prépare un diplôme d'art à Saint-Etienne. Puis, profite d'un échange avec une école de Toronto pour partir à la rencontre des Amérindiens. Au contact de la nation Ojibway, elle apprend la langue et entrevoit l'extrême dénuement d'un peuple. Cette expérience de vie la pousse vers la BD... sans succès auprès des professeurs canadiens acquis à la seule illustration. *«Finalement, je suis venue à Angoulême un peu par hasard,* plaisante Peggy Adam, *c'était un joli nom qui sonnait comme le sud.»* Ironie du cursus, elle entre, en 1997, en 4e année à l'Ecole supérieure de l'image et n'a plus théoriquement accès à l'option BD. Elle trouvera la formation souhaitée auprès de ses compères de 3e année : *«C'était la première fois que l'on me demandait de montrer mon travail. Je connaissais de la bande dessinée ce que l'on trouve un peu partout. J'aimais par exemple Loisel. Ces gens-là m'ont fait découvrir Muñoz, Baudoin, Aristophane... Je ne pensais pas que l'on pouvait raconter des choses aussi intimes, intenses. Cela m'a beaucoup influencée.»* Dès lors, elle mêle collage et peinture, participe à différentes revues d'école et de collectifs. L'un de ses récits, muet, séduit l'Association qui la publie dans *Comix 2000*. Sortie de l'école en 1999, Peggy Adam mène parallèlement sa carrière de sculptrice et d'illustratrice (affiches, livre d'un spectacle de Yannick Jaulin) et vient d'achever *Les Chevaux illustres* pour la collection Contes et légendes de Nathan.

«Pour moi, la bande dessinée est le moyen le plus rapide de m'exprimer. Lorsque je fais une bande dessinée, je ne vois personne. C'est peut-être pour cela que mes histoires sont courtes. Aujourd'hui, je vais vers quelque chose de beaucoup plus simple, je préfère peindre en noir et blanc», confie la jeune artiste qui a tout de même, dans ses multiples cartons, des œuvres longues à achever. ■

La BD que nous publions a été réalisée par Peggy Adam pour coconino-world.com, webdomadaire consacré à la bande dessinée. Elle est aussi sur son site : peggy-adam.com
Au cours du festival, Peggy Adam participe à «Underboom» organisé par la Fanzinothèque de Poitiers et à une exposition installée dans les locaux des Comités de jumelage.

le grand soir

Martin Veyron préside la 29e édition du Festival international de la bande dessinée. Un dessinateur avide d'expressions multiples

Entretien **Astrid Deroost** Photo **Mytilus**

Martin Veyron *la révélation de l'écriture*

Outre son œuvre dessinée, actuellement présentée au CNBDI, Martin Veyron a coécrit le scénario de *Circulez, y a rien à voir*, film de Patrice Leconte (1983), a écrit et réalisé *L'Amour propre (ne le reste jamais très longtemps)*, tiré de l'album éponyme (1985) et a coécrit le scénario de *Tandem*, réalisé par Patrice Leconte (1987). Son roman, *Tremolo Corazon*, a paru en 1996 aux éditions Jean-Claude Lattès. Martin Veyron a également écrit des chansons et notamment *Vas-y mollo* pour Henri Salvador, «la seule qui ait été enregistrée», précise-t-il.

L'Actualité. – Vous pratiquez l'écriture pour la narration graphique, mais aussi l'écriture romanesque, cinématographique, l'éditorial, la chanson.

Martin Veyron. – Mon intérêt de départ, c'était le dessin. Je l'ai pratiqué d'abord dans la presse mais je souffrais de constater que la bonne idée ne passait pas. C'est pour cela que je me suis tourné vers la bande dessinée. On pouvait ajouter des bulles, du sens... J'avais un dessin anecdotique, un dessin qui raconte des histoires. J'adore l'anecdote, les images qui me parlent d'une chose que je n'ai jamais entendue. Et c'est en faisant de la bande dessinée que je me suis rendu compte que je pouvais écrire. L'écriture était l'art sacré de la littérature, je ne m'y serais pas aventuré, ce n'était pas ma vocation. Enfant – et enfant sans télévision –, j'avais le goût des livres. J'étais un gros lecteur de bonne littérature de divertissement. Je lisais Dumas, Verne, Stevenson avec toujours l'envie de découvrir... Je n'étais pas un fondu de bande dessinée, j'en ai lu vers l'âge de 15 ans mais j'ai dû arrêter vers 25 ans. Le fait de pratiquer plusieurs disciplines me semble assez évident. Quand on est dessinateur, on peut tout faire, et je voulais tout faire. C'est une volonté liée aux hasards. Ensuite, il y a des techniques d'écriture différentes, on installe davantage une scène au cinéma, on utilise l'ellipse d'une autre manière. Faire un roman est ce qui m'a le moins fait souffrir mais, en supposant que cela marche, je ne voudrais pas être uniquement romancier. Le dessin me manquerait.

La bande dessinée est-elle la discipline qui vous correspond le mieux ?

La bande dessinée me correspond dans la mesure où elle m'a accueilli et permis de gagner ma vie. Mais c'est un médium globalement très mauvais et souvent discrédité. On ne traite pas les auteurs de bande dessinée comme on traite, par exemple, les cinéastes. Et certaines revues respectables ne présentent pas la production de qualité, d'autres en parlent du bout des lèvres... La bande dessinée reste un ghetto avec des lecteurs fétichistes.

Etes-vous attiré par d'autres genres littéraires, notamment par le théâtre ?

C'est le rêve. Ne serait-ce que pour l'excitation des retours : être dans une salle, sentir le public, c'est

une chose que l'on envie aux chanteurs et aux comédiens. Mais comme je ne suis ni boulevardier, ni auteur d'avant-garde, la difficulté serait de monter une pièce, de convaincre un directeur de salle comme par le passé, un producteur. Les univers sont très cloisonnés. Je le remarque lorsque je fais des livres pour enfants.

L'ironie est-elle votre figure de style préférée ?

L'ironie est ce que j'apprécie le plus chez les autres. L'ironie voltairienne, celle des auteurs anglais m'enchante. Ce qui m'a toujours intéressé, c'est l'hostilité, le fait d'utiliser une espèce d'agressivité latente, l'aspect injurieux des relations. Dans les *Exercices* de Raymond Queneau, j'aime précisément le style injurieux. Parler de deux personnages qui échangeraient des propos sucrés ne serait pas amusant mais ennuyeux.

Ironie, art du dialogue, souplesse du trait... Est-ce la définition de votre style ?

Le dialogue de bande dessinée, c'est l'art de la concision. Le texte ne doit pas être choquant, les gens doivent s'exprimer selon leur fonction sociale et professionnelle, selon leur âge et leur sexe. C'est un mélange de littérature et de vernaculaire. Le langage quotidien ne passe pas. Il ne faut pas non plus tomber dans le bon mot d'auteur, qui donnerait un texte trop folklorique. Pétillon fait cela très bien même dans le dessin de presse, Bretécher également, en inventant un langage jeune. On sent vraiment les rapports qui unissent les personnages. Chez les plus jeunes, je trouve parfait le travail de Sfar, Trondheim, David B. ou Matthieu Blanchin. Mais la plupart des auteurs utilisent un français laborieux qui ne dépasse pas le niveau troisième... Quant à la souplesse du trait, je dirais plutôt mollesse. Je suis un bon dessinateur mais j'étais un mauvais encreur. Au départ, on trouvait mon dessin moche et sale. Aucun outil ne me convenait vraiment jusqu'à ce je découvre le feutre-pinceau. J'ai désormais un vrai plaisir à encrer.

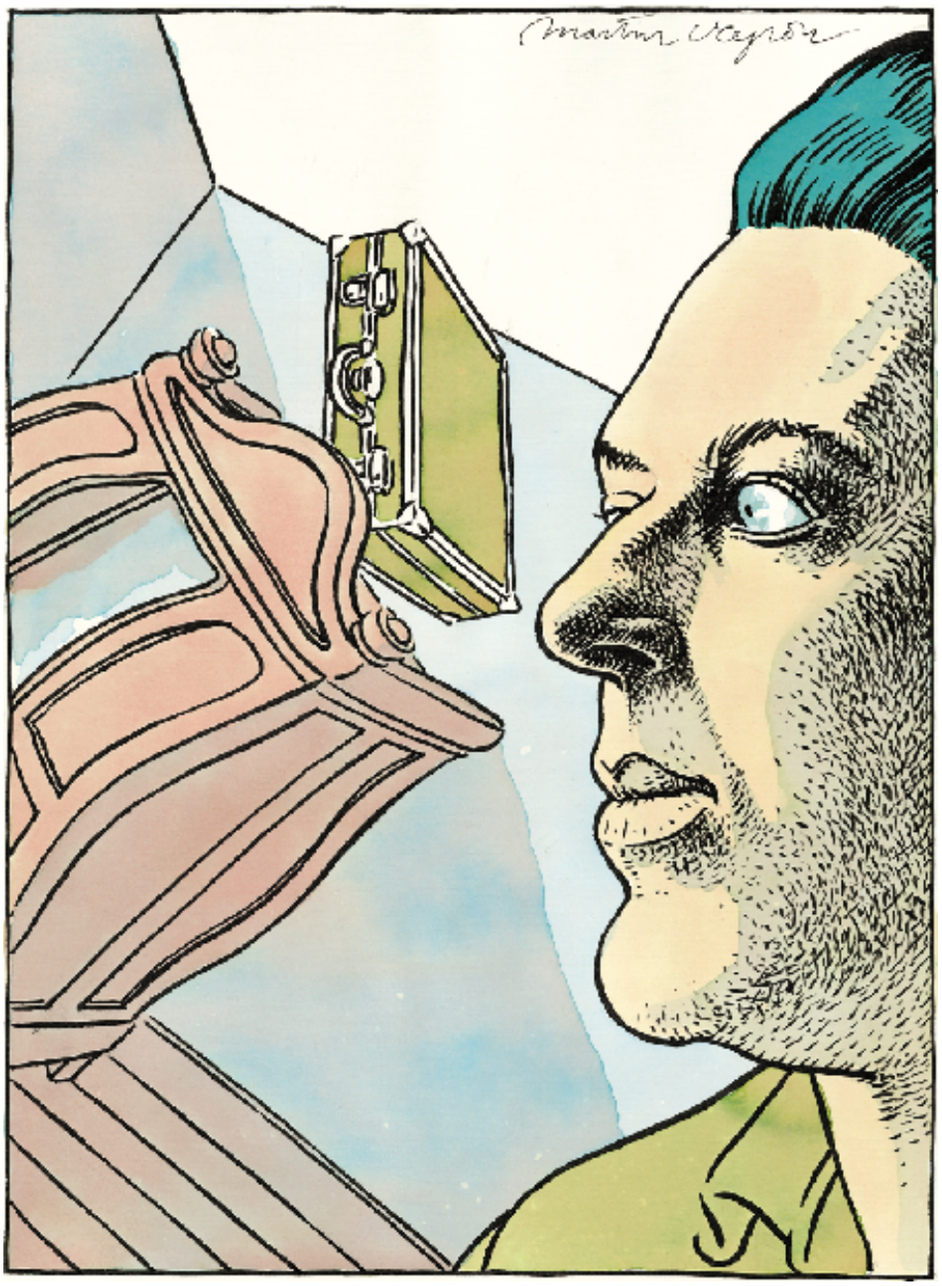

Dessin de Martin Veyron pour *L'Actualité Poitou-Charentes*, inspiré par un texte écrit le 9 mai 1940 par André Breton. L'écrivain était alors mobilisé comme médecin à Poitiers (cf. *Via Poitiers*, éd. Atlantique - Le Torii, 1998).

L'observation de vos contemporains est-elle une source inépuisable d'inspiration ?

Je regarde le monde, les gens avec intérêt et sans cynisme. J'utilise des stéréotypes. L'idée du prochain album serait de parler des soixante-huitards à travers trois portraits de femmes. Evoquer cette génération qui a eu du bol, le pouvoir et qui n'a pas été très généreuse, bien sûr tous (ses représentants) ne sont pas comme cela. Dire : il ne fallait pas faire de si belles annonces.

Aujourd'hui, mes préoccupations vont vers des récits plus élaborés. Bernard Lermite était un personnage de pure fantaisie et je voulais me débarrasser de ce personnage récurrent. Moi-même mûrissant, je me dis : «Faisons plus sens» et à la fois, je m'interroge. Ne dois-je pas réserver certaines préoccupations à ma réflexion citoyenne et en revenir à des choses plus légères ? ■

Mémoires de la Nouvelle-France

Dossier réalisé par **Boris Lutanie** Photos **Marc Deneyer**

Des chercheurs de toutes disciplines se sont retrouvés à Poitiers et La Rochelle, du 26 au 30 septembre 2001, pour réactiver et actualiser un passé et une mémoire commune, l'histoire d'une migration et d'un peuplement outre-atlantique. Une interdisciplinarité à la mesure du champ d'investigation : la Nouvelle-France, territoire comprenant le Canada, la Baie d'Hudson, l'Acadie, Terre-Neuve et la Louisiane.

Ces premières rencontres franco-québécoises sur les lieux de mémoires communs étaient organisées à l'initiative de la Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs, avec le soutien de nombreux partenaires et la participation très active du Groupe d'études et de recherches historiques du Centre-Ouest atlantique (Gerhico).

Ces lieux se définissent comme l'ensemble des repères culturels qui lient la France à la Nouvelle-France de 1534, date à laquelle le navigateur Jacques Cartier découvre le golfe du Saint-Laurent, à nos jours. Père du concept de lieux de mémoire, l'historien Pierre Nora a établi le constat suivant : «L'obsession de la mémoire correspond en France à une identité traditionnelle qui se défait. Au Québec, elle correspond à une affirmation historique d'identité de plus en plus prononcée.» Objectif de ces premières rencontres : «Cultiver le passé pour préparer l'avenir.»

Monument à la mémoire de Pierre Dugua dans le jardin de l'hôtel de ville de Royan, pionnier né dans cette ville vers 1560. Une rue porte aussi son nom et un espace lui est réservé dans le musée de Royan.

Ci-contre, la citadelle de Brouage (Charente-Maritime) où est né Samuel Champlain. Sous l'autorité de Pierre Dugua, il participa aux premiers établissements canadiens en 1604-1605 et fonda Québec en 1608.

«La notion de lieux de mémoire excède de beaucoup l'inventaire patrimonial»

Sébastien Laval

A la redécouverte de l'«Amérique française»

Ancien ministre du gouvernement fédéral à Ottawa, Marcel Masse est coprésident de la Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs. La Commission s'attache à redéfinir et à réactualiser l'ensemble des repères historiques et culturels qui lient la France au Québec : *«Pendant près de 250 ans, du début du XVIe siècle au milieu du XVIIIe siècle, le destin des deux peuples est intimement lié. Ils vivent la même aventure, celle de l'Amérique française.»*

Aventures et tribulations d'une migration transocéanique qui, en dépit des distances géographiques, n'ont jamais aboli la relation quasi ombilicale entre le Québec et la France.

Ci-dessus, Marcel Masse.

«Depuis le traité de Paris de 1763, les liens ne sont pas rompus» et *«à partir de la seconde moitié du XIXe siècle, l'attachement des deux peuples s'exprime sur le plan diplomatique par, notamment, la venue du navire* La Capricieuse*, la création du Québec en 1858, du consulat de France et la nomination à Paris, en 1882, d'un agent commercial et financier du Québec en la personne d'Hector Fabre.»* L'histoire, aussi prestigieuse soit-elle, n'est pas à la l'abri d'un nivellement progressif. Marcel Masse dresse le constat suivant : *«Dans un contexte de mondialisation et de médiatisation qui tend à l'uniformisation des cultures et des sociétés, le déséquilibre entre mondialisation et identité se traduit par un besoin et une volonté de renouer avec nos racines et notre histoire.»* Au risque de déperdition identitaire s'ajoute celui d'un manque relatif d'intérêt pour cette mémoire commune. Marcel Masse déplore un *«important déficit de la connaissance de cette histoire de part et d'autre de l'Atlantique»*. Méconnaissance sans doute plus sensible encore chez les Français que chez les Québécois.

Pour combler ces lacunes, il était plus qu'urgent de *«développer des axes d'échange de connaissances sur ces lieux de mémoire communs aux Français et aux Québécois»*. Ce développement des relations franco-québécoises impliquait la création d'une organisation bilatérale : *«C'est en ce sens qu'en décembre 1996, alors délégué général, j'ai proposé, à l'occasion de la 55e session de la Commission permanente de la coopération franco-québécoise, la création d'une commission binationale sur les lieux de mémoire communs.»*

Le travail d'identification et de définition nécessite une multiplicité d'approches. La notion de lieux de mémoire excède de beaucoup l'inventaire patrimonial, ces lieux peuvent, en effet, se révéler extra-géographiques, immatériels comme la langue elle-même. Ici la pluridisciplinarité n'est pas un vain mot, elle se justifie par la complexité de *«cette notion qui admet une variété d'approches, qu'elles soient historiques, ethnologiques, sociologiques, scientifiques, musicologiques, muséologiques, littéraires, etc.»*. Le concept de mémoire lui-même n'est pas univoque, il recouvre une diversité d'aspects, *«mémoire personnelle, mémoire régionale, mémoire nationale»*. Et Marcel Masse d'affirmer : *«Pour nous, la France est le lieu de provenance de notre mémoire commune et l'Amérique française, le lieu d'accomplissement»*. ***B. L.*** ■

Si l'histoire construit une version du passé, la mémoire offre une vision, avec ses charges affectives et symboliques

L'histoire *au secours de la mémoire*

Un certain flou notionnel plane sur l'expression «lieux de mémoire». Henri Rethoré, coprésident de la Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs, s'en explique : *«Nous avons ensemble, Français et Québécois, tout un passé et des lieux communs de mémoire mais il faut bien distinguer mémoire et histoire.»* Une distinction heuristique pour Henri Rethoré qui se réclame ici de l'historien Pierre Nora, fondateur du concept de lieux de mémoire. Ces derniers se caractérisent avant tout par leurs *«charges affective et symbolique»*. Le distinguo entre mémoire et histoire prend tout son sens à la lumière de cette dimension émotionnelle. Pour Pierre Nora, le lieu de mémoire *«éveille en chacun d'entre nous un reste d'identification vécue à ces symboles à demi effacés»*. Ainsi, Henri Rethoré se remémore : *«Mon émotion est grande sur les plages de Dieppe, non loin desquelles je me trouvais en 1942, ou devant le balcon de l'hôtel de ville de Montréal, ou au couvent des Ursulines de Québec. Elle est moins affirmée, je le reconnais, dans ce petit village de l'Aube, Lagesse, où grâce à notre ami Jacques Cousin on saura mieux maintenant que naquit Claude de Ramezay, futur gouverneur de Montréal, ainsi sont les choses…»* Trois points suspensifs pour un temps suspendu. Culte nostalgique et passéiste, souvenirs, palimpsestes ? Rien de tel aux yeux d'Henri Rethoré. La quête d'un passé commun ne saurait être sacrifice du présent, au contraire : *«Il n'y a pas d'avenir sans mémoire.»* La mémoire, dit-on, est capricieuse, voire infidèle. L'histoire, quant à elle, du haut de son piédestal épistémologique, semble présenter de bien plus sérieuses garanties. Si les lieux de mémoire *«sont d'abord des restes»* selon la définition de Pierre Nora, que peuvent offrir les vagues souvenirs, ces traces résiduelles infimes et ténues, gravés dans une temporalité géopoétique face au souci de distanciation scientifique et de véracité factuelle dont procède toute démarche historique ? Une authenticité échappant aux critères de vérification ? Pour Henri Rethoré ces questions restent rhétoriques et hors propos. L'histoire offre une version du passé, la mémoire, une vision. Si la distinction entre histoire et mémoire se révèle prégnante, opposer la mémoire à l'histoire est un non-sens tant ces deux notions demeurent étroitement complémentaires : *«Il faut donc, pour que naisse et se nourrisse l'émotion, lorsqu'elle n'est pas spontanée, que les archives, les inventaires du patrimoine, les musées, la généalogie, la toponymie, la cartographie, les moyens modernes de l'information et de la communication viennent à notre aide.»* Aussi, pour préserver ces lieux de mémoire communs de l'obsolescence et de l'effacement mémoriel, *«il faut que l'histoire vienne au secours de la mémoire»*. ***B. L.*** ■

Sébastien Laval

Ci-dessus, Henri Rethoré.

Le refuge huguenot *en Amérique du Nord*

Sébastien Laval

Ci-dessus, Bertrand Van Ruymbeke.

En butte aux dragonnades et à la révocation de l'édit de Nantes en 1685 qui entérine l'interdiction du protestantisme sur le sol français, de nombreux huguenots refuseront d'abjurer leur foi, préférant l'exode à la conversion forcée.

Bertrand Van Ruymbeke enseigne la civilisation américaine à l'Université de Toulouse. Il travaille également à l'Université de Charleston en Caroline du Sud. Pour lui, les huguenots constituent un cas à part en ce qu'ils ont suivi les routes transatlantiques britanniques. En porte-à-faux sur deux mondes, le monde français et le monde colonial britannique, les huguenots présentent un éclairage comparatiste entre les deux systèmes coloniaux.

L'Actualité. – Pouvez-vous nous préciser cette notion de «refuge» huguenot ?

Bertrand Van Ruymbeke. – Le «refuge», c'est l'exode protestant à partir des années 1680 jusque vers 1700. Beaucoup ont quitté la France pour l'Angleterre, la Suisse, les pays allemands, les provinces unies… Puis, de l'Angleterre, certains ont migré en Irlande et dans des colonies d'Amérique du Nord. Les protestants qui se sont installés en Amérique du Nord britannique ne constituent, en fait, qu'une toute petite partie de l'ensemble. Soit une présence numériquement faible mais très concentrée près des lieux de pouvoir.

Quels étaient le contexte et les raisons de cette présence huguenote en Amérique du Nord?

C'est le contexte de l'expansion coloniale britannique. A savoir, la création de nouvelles colonies comme la Pennsylvanie en 1680, la Caroline du Sud en 1665. La fuite des protestants hors de France s'inscrit également dans un contexte économique, celui du développement de l'économie atlantique dans laquelle on retrouve des marchands qui entretenaient déjà des liens commerciaux avec les Antilles françaises et la Nouvelle-France en Amérique du Nord. La plupart de ces réfugiés venaient de l'Aunis (île de Ré et La Rochelle), de la Saintonge, de Marennes, Saint-Jean-d'Angély, du Bas-Poitou et du Moyen Poitou.

Ces départs étaient-ils exclusivement motivés par la persécution religieuse?

C'est une question très complexe. La migration huguenote outre-atlantique s'inscrit dans un schéma traditionnel de migration vers l'Amérique. On parle toujours des puritains qui sont partis essentiellement pour des causes religieuses mais en fait les historiens découvrent aujourd'hui que les choses ne sont pas si simples. Il y a, de toute évidence, une multiplicité de facteurs. Au-delà des aspects religieux, économiques, voire politiques, il faut aussi prendre en considération le plan individuel et collectif. Certains d'entre eux seraient sans

doute partis de toute façon, pas nécessairement dans les colonies britanniques mais en Nouvelle-France ou aux Antilles. Il y a là une prédisposition à la migration coloniale. Parmi les familles huguenotes, les plus jeunes partaient outre-Atlantique. La plupart des réfugiés venaient de régions intégrées dans l'économie atlantique, pour ce qui concerne en tout cas l'ouest de la France et Paris. La dimension de l'instruction socio-économique doit aussi être prise en compte. Dans ce milieu marchand, les enfants allaient faire leurs études en Angleterre ou en Hollande et lorsqu'ils revenaient en France – avant la révocation de l'édit de Nantes –, ils étaient, de fait, plus facilement disposés à partir.

Les huguenots ont-ils cherché à reconstruire leur identité religieuse en Amérique du Nord?

Deux phases bien distinctes sont à distinguer. Durant les vingt premières années, les émigrants huguenots tentent de recréer une vie calviniste française car ils étaient libres de pratiquer leur religion dans ces colonies. Ils ont donc construit des temples et fondé des églises partout où ils se sont installés, en profitant de la diversité ethnique et religieuse. Ils ont également profité de la faiblesse de l'église officielle d'Angleterre, l'église anglicane, et de l'indifférence des autorités. En effet, tant qu'ils n'étaient pas catholiques, leur appartenance confessionnelle importait peu, car ces colonies manquaient de bras, et aussi de capital financier. Or tous les réfugiés n'étaient pas pauvres, certains ayant même réussi à transférer de l'argent dans les colonies via l'Angleterre. Une minorité de huguenots, certes, mais pas négligeable pour autant.

Après 1705-1710, l'église anglicane, plus forte et plus conquérante, cherche à évangéliser les Indiens, à créer des missions, et s'efforce aussi de combattre les dissidents. Elle ne veut pas laisser l'Amérique aux mains des «non-conformistes», presbytériens, congrégationalistes et autres… Cette église d'Angleterre est mieux organisée, et de ce fait elle devient nettement plus visible en Amérique.

Les années 1705-1710 marquent aussi l'arrivée d'une deuxième génération. Les gens ayant quitté la France avant l'âge de 10 ans apprennent l'anglais dès leur arrivée en Amérique du Nord. Ce processus d'assimilation touche aussi ceux qui sont nés dans les colonies américaines à cette même période. Cette nouvelle génération est disposée à changer de religion. Le fort taux d'exogamie traduit aussi un désir et une capacité à se fondre dans la société. Se pose aussi le problème des pasteurs. Il est en effet très difficile à cette époque d'avoir des pasteurs francophones. Ce sont, en général, des pasteurs suisses qui ont une vision différente du calvinisme que celle des huguenots.

Qu'en est-il exactement du bilinguisme oral et de la déperdition linguistique progressive ?

Dans les documents, le bilinguisme oral est impossible à trouver. En se reportant uniquement aux actes officiels, qui sont forcément en anglais à quelques exceptions près, on a tendance à penser que les huguenots sont anglicistes tout de suite. En fait, si l'on examine les lettres, malgré leur rareté, on constate que lorsqu'ils ont affaire aux autorités, ils parlent anglais. Ils continuent cependant à parler français entre eux. Il y a certainement un bilinguisme mais celui-ci est difficile à tracer. D'un point de vue religieux, étant donné la pénurie de pasteurs francophones, ils ont progressivement fait appel à des pasteurs anglais et parfois même des pasteurs anglicans. Ces pasteurs acceptaient de pratiquer un culte, pas complètement calviniste, mais adapté aux besoins des huguenots.

> «Les gens de descendance huguenote sont très fiers. Cela se mêle au mythe américain du pionnier et aussi au mythe du persécuté.»

Les descendants de ces réfugiés huguenots ont-ils aujourd'hui conscience de leurs origines?

L'effort de mémoire est perceptible depuis une vingtaine d'années. Des sociétés huguenotes existent dans beaucoup de colonies. Les deux principales se trouvent en Caroline du Sud et à New York. Il y a aussi une société huguenote nationale dans le Minnesota. Ces sociétés, qui ont des annexes dans pratiquement tous les Etats, publient des revues, organisent des rencontres et des activités, par exemple des pièces de théâtre évoquant l'arrivée des pionniers… Les gens de descendance huguenote sont très fiers. Cela se mêle au mythe américain du pionnier et aussi au mythe du persécuté. L'appartenance protestante est très importante dans certaines régions, surtout dans le sud. Ils ne sont pas francophones : l'usage du français a disparu au milieu du XVIIIe siècle. Au-delà du mythe, il n'y a pas un réel effort de connaître la France ou d'apprendre le français. Le plus souvent, il s'agit d'une recherche généalogique et individuelle. ***B. L.*** ■

La recherche québécoise a entrepris d'exploiter les archives françaises, soit des centaines de milliers d'actes notariés et registres paroissiaux, pour reconstituer la population des pionniers de la Nouvelle-France

Entretien **Boris Lutanie** Photos **Marc Deneyer** et **Sébastien Laval**

Etat des lieux

Yves Landry est chercheur en histoire quantitative à l'Université de Caen. D'origine québécoise, Yves Landry dirige une enquête scientifique sans précédent sur l'ensemble des 30 000 Français ayant migré vers la Nouvelle-France.

L'Actualité. – Quels sont les enjeux de ce colloque ?

Yves Landry. – Les relations entre la France, le Québec et le Canada s'intensifient de plus en plus. Il y a des enjeux économiques mais également des enjeux culturels. Depuis quelques années, un tournant a été pris dans le sens où l'on essaye de rapprocher les racines des Québécois des Français actuels. Il y a des enquêtes qui sont actuellement menées et d'autres qui devraient bientôt être engagées. Notamment en Poitou-Charentes, une enquête sera lancée sous peu. Une autre, basée à Tourouvre dans le Perche (département de l'Orne), s'intéresse à l'ensemble des 30 000 Français qui sont partis vers la Nouvelle-France au XVIIe et au XVIIIe siècle. Les émigrants du Poitou-Charentes sont inclus dans l'étude que nous entendons mener à l'échelle de toute la France.

De quelle façon allez-vous procéder?

Nous allons construire une banque de données informatisées sur la population percheronne aux XVIe et XVIIe siècle. Le but étant de reconstruire cette population à l'aide des registres paroissiaux et des actes notariés. Les pionniers percherons sont à l'origine de ce pays qu'est le Québec. Ces Percherons sont en effet partis au tout début de la colonie dans les années 1630 à 1650. Même s'ils ne sont qu'environ 300 à être iden-

Marc Deneyer

Ci-contre, l'église de La Chaussée, près de Loudun, village où l'on peut visiter la Maison de l'Acadie (05 49 22 35 38). Il a donné des pionniers, ainsi que les paroisses proches, notamment Arçay, Aulnay, Martaizé, Moncontour, Monts-sur-Guesnes, Rossay, Verrue.

tifiés nominativement, leur poids dans le patrimoine génétique des Québécois est beaucoup plus important que leur nombre. Le risque qu'une maladie d'origine génétique vienne d'un émigrant percheron est à peu près de deux sur quatre. En Poitou-Charentes, ils étaient beaucoup plus nombreux mais leur poids génétique est bien moins important.

Comment expliquer cette différence?

Le fait que ces Percherons soient partis au tout début de la colonie est déterminant. Lorsque l'on fait son arbre généalogique, on voit bien que le nombre d'ancêtres double à chaque génération. On les retrouve partout, dans tous les arbres généalogiques. Ils ont eu une descendance très importante. Les tout premiers pionniers étaient Percherons, ceux du Poitou-Charentes sont arrivés un peu plus tard. L'enquête que l'on mène est complémentaire de celle menée dans le Poitou-Charentes. De ce fait, nous encourageons ce qui se passe ici et nous espérons bien y collaborer. C'est donc une rencontre importante pour bien fixer les balises des enquêtes qui seront menées.

Sébastien Laval

A partir de quelles sources travaillez-vous ?

Je suis d'origine québécoise et j'ai travaillé pendant une vingtaine d'années sur ces immigrants français à partir des sources canadiennes. Mais si l'on veut saisir les raisons précises pour lesquelles ces émigrants sont partis, les sources canadiennes ne sont pas suffisantes. Elles ne nous permettent pas vraiment de déterminer le profil socioéconomique de ces immigrants et les multiples causes de cette émigration. Il faut donc exploiter les sources françaises et c'est pour cette raison que je réside en France depuis six ans. Mon parcours m'a amené à l'Université de La Rochelle, puis à l'Université d'Artois dans le Pas-de-Calais, et actuellement je suis au Centre de recherche d'histoire quantitative à l'Université de Caen qui a montré beaucoup d'intérêt pour cette enquête. Je suis aussi rattaché à l'Université de Montréal.

Vous bénéficiez d'un budget sans précédent. Comment expliquez-vous le regain d'intérêt dont bénéficie ce type de recherche?

Le gouvernement canadien nous a en effet octroyé un budget de deux millions de dollars pour mener cette enquête. En sciences humaines et en histoire en particulier, l'octroi d'un tel budget est rarissime. Nous bénéficions d'une liberté scientifique à peu près totale. Notre projet a été avalisé par les plus hautes autorités politiques du Canada. Le Premier ministre est venu dans la région de la Basse-Normandie il y a un an. Nous lui avons présenté ce projet de Maison de l'émigration française au Canada. Il s'agit d'un projet de musée auquel est rattaché un volet recherche très important. Ce volet implique le recrutement de chercheurs et de collaborateurs ainsi qu'un personnel de dépouillement. A partir du mois de janvier, ce dernier va s'atteler à dépouiller plus de 330 000 actes notariés et plus de 300 000 actes de baptêmes, de mariages, de sépultures pour la période du début des archives : courant XVIe siècle jusqu'en 1700. Tous ces résultats seront l'objet d'un traitement informatique et ces données seront disponibles sur Internet. On va ainsi reconstituer toute la population des trois cantons de Mortagne, Bellême et de Tourouve, ainsi qu'une quarantaine de communes. Notre équipe se compose essentiellement d'historiens, mais nous avons aussi un informaticien et un généticien. L'aspect génétique est primordial en raison de certaines maladies héréditaires qui ont été transmises. Les généticiens québécois nous ont affirmé que nos recherches étaient fondamentales pour leurs travaux sur les mutations génétiques introduites au Québec. Pour nous, c'est un encouragement supplémentaire, et ceci explique aussi pourquoi nous avons un tel appui de la part des autorités canadiennes. C'est un projet gigantesque qui nécessite des moyens considérables. J'espère qu'un tel projet fera tache d'huile en France. ■

«Le gouvernement canadien nous a octroyé un budget de deux millions de dollars pour mener cette enquête»

Partant de la recherche sur son ancêtre poitevin, le Québecois Robert Larin a retrouvé la trace de 730 pionniers partis du Haut-Poitou pour le Canada et l'Acadie

Entretien **Boris Lutanie** Photo **Marc Deneyer**

De la généalogie *à la dynamique migratoire*

C'est en retraçant l'arbre généalogique familial que Robert Larin, doctorant en histoire à l'Université de Montréal, s'est peu à peu passionné pour les phénomènes de flux et de mobilité migratoires. Il reconstitue le passé de ces émigrants, provenant pour certains de la Vienne et des Deux-Sèvres.

L'Actualité. – Quel est le point de départ de vos recherches?

Robert Larin. – Comme bon nombre de Canadiens, je m'interrogeais sur mes ancêtres. Je suis donc venu à la généalogie et, en retraçant l'ascendance de mon ancêtre qui s'appelait Pierre Lorin, je me suis heurté au fait qu'il était d'origine inconnue. Mais la généalogie ne m'intéressait pas beaucoup et je me suis concentré sur le personnage.

Mon ancêtre, Pierre Lorin, né vers 1628, était originaire d'Angliers, petite paroisse au sud de Loudun. Il a émigré au Canada en 1655 avec sa jeune épouse Françoise Hulin. Il venait rejoindre son cousin issu de germain René Fillastreau, émigré depuis deux ou trois ans. Fillastreau provenait du secteur nommé Saint-Antoine, du nom d'une commanderie établie à Angliers. L'expérience de vie au Canada étant positive, deux autres cousins quitteront Angliers en 1657 : les frères Mathurin et Laurent Gouin. Les quatre cousins se sont ainsi établis en permanence au Canada.

Cela m'avait surpris à l'époque bien qu'il s'agisse d'un phénomène très courant en définitive, celui de la dynamique des chaînes migratoires. Par ailleurs, si Pierre Lorin était d'origine inconnue, c'est parce qu'il était déjà marié lorsqu'il est parti et il n'a donc pas eu l'occasion de déclarer son lieu de provenance dans un acte de mariage. J'ai écrit un premier livre, paru en 1992, qui traite de ces recherches : *Quatre cousins Loudunais en Nouvelle-France*. Très vite, je me suis posé la question de savoir s'ils étaient venus seuls.

Ci-contre : Le village d'Angliers dans le Loudunais que Pierre Lorin quitta en 1655 avec son épouse Françoise Hulin pour émigrer au Canada.

Dans *La Contribution du Haut-Poitou* (1994), vous élargissez votre champ d'investigation.

Oui, il m'importait de savoir comment ces gens-là sont arrivés chez nous. J'ai reconstitué le parcours de tous les pionniers qui sont partis des Deux-Sèvres et de la Vienne en les situant individuellement dans leurs paroisses respectives. On remarque ainsi des liens de voisinage et de parenté dans ces départs.

J'ai trouvé 730 pionniers qui sont partis du Haut-Poitou pour le Canada et l'Acadie, dont une trentaine provenant du Loudunais pour venir s'installer dans la vallée du Saint-Laurent. Sur 558 migrants haut-poitevins connus, établis le long du Saint-Laurent avant 1760, 23,1 % provenaient de Poitiers et 14,3 % du reste de l'arrondissement actuel de Poitiers, 9,7 % de Niort et 17,7 % du reste du Niortais. Les autres venant du Loudunais (7,8 %), du Châtelleraudais (6,5 %), du Montmorillonnais (5 %), du Civraisien (7,8 %), de la vallée du Thouet (8,2%).

Cela suppose un travail énorme de recensement.

Nous avons à notre disposition de nombreuses ressources dont certaines ont été informatisées. C'est ainsi que toutes les familles du «Québec ancien» ont pu être reconstituées, mais la plupart des pionniers qui sont restés célibataires ou qui sont repartis nous échappent encore. Cependant on peut avoir accès à toutes les données généalogiques à l'origine de la population française, que l'on appelle «l'immigration fondatrice». Cette banque de données est très utile pour ce qui est des données historiques et même génétiques. Ces ressources facilitent considérablement nos recherches.

Quelle méthodologie avez-vous adopté ?

L'approche strictement généalogique n'est pas suffisante. Prenons l'exemple des Deux-Sèvres. Lorsque

l'on marque sur une carte les lieux d'origine des pionniers, on s'aperçoit que la partie catholique du département (le centre) et le nord, à l'exception de Thouars (fief protestant), on ne trouve personne qui ait émigré au Canada. La partie sud des Deux-Sèvres contribue beaucoup, de même que les enclaves protestantes dans la partie catholique. Cela suggère une piste de recherche. Les protestants partaient pour échapper aux persécutions mais aussi, tout simplement, pour vivre en paix. J'ai travaillé en collaboration avec une généalogiste des Deux-Sèvres. Ainsi sur un total de 248 pionniers originaires de ce département, cette généalogiste

Sébastien Laval

Ci-contre, Robert Larin.

en a dénombré 35 dont on peut prouver qu'ils étaient bien issus de familles protestantes. Dans 24 autres cas, on est quasiment sûr, de par leur appartenance familiale, qu'ils étaient protestants mais sans en avoir encore la preuve formelle. Et ainsi de suite, on travaille patiemment à creuser cette dynamique collective. On constate que, la plupart du temps, ou bien une paroisse n'envoie personne au Canada, ou bien elle envoie plus d'une personne. Soit que les migrants partaient en groupe ou qu'un migrant parti seul écrivait et encourageait ses parents et voisins à venir. Ces questions sont abordées dans mes derniers livres, *Brève histoire des protestants en Nouvelle-France* (1997) et *Brève histoire du peuplement européen de la Nouvelle-France* (2000).

Quel bilan global est-on aujourd'hui en mesure de tirer concernant l'émigration en Nouvelle-France ?

Trente mille Français ont débarqué au Canada durant la période de la Nouvelle-France (avant 1760) et y ont hiverné au moins une fois. La moitié sont repartis pour ailleurs ou pour rentrer en France. Sur les 15 000 qui se sont établis à demeure et en permanence, seulement 9 000 se sont mariés et ont fondé une famille. Parmi ceux-ci, 6 500 ont laissé une descendance connue (5 000 hommes et 1 500 femmes) à l'origine de la population francophone actuelle. Ce flux migratoire eut lieu en majorité au cours du XVIIe siècle et des dernières années de la Nouvelle-France. Donc, il y a peu d'immigration entre 1700 et 1750. Les territoires ayant le plus contribué sont dans l'ordre ceux des départements de Charente-Maritime, Seine (Paris) et Seine-Maritime.

Quels travaux présentez-vous à Poitiers ?

Ma communication porte sur les Canadiens passés en France à la Conquête du Canada dans les années 1760. Nos premiers historiens ont affirmé qu'à la Conquête, toute l'élite sociale était partie et que la population avait été abandonnée à elle-même. Cette version des faits a par la suite été remise en question par l'annaliste des Ursulines de Québec qui avait découvert qu'ils n'étaient pas tous partis puisqu'ils étaient mentionnés dans les archives de sa communauté. Le débat s'est alors centré sur le problème suivant : y a-t-il eu un exode ou non ? La thèse de l'exode a été retenue et, dans les années 1950, les historiens ont insisté sur ce que l'on appelle la «décapitation sociale». La société, ayant perdu son élite, avait laissé la place libre aux conquérants britanniques pour s'emparer du commerce et des leviers politiques. Une autre génération d'historiens soutenaient la position inverse, en affirmant qu'il n'y avait aucun rapport de cause à effet entre les deux faits. Cette controverse occultait l'exode lui-même. J'ai entrepris d'identifier les gens qui sont partis à la Conquête, les lieux où ils sont allés en France, les circonstances de ce départ, et ce qu'ils sont devenus par la suite, etc.

Qu'entendez-vous par «exode à la Conquête» ?

Dans cette recherche, j'exclus les Français qui sont retournés chez eux, donc les militaires, etc. Mes recherches se portent sur ceux qui sont nés ou ont fondé une famille au Canada. L'exode a débuté en même temps que la «guerre de sept ans». Ainsi, des prisonniers de guerre, envoyés en Angleterre, sont arrivés en France après leur libération sans la possibilité de revenir au Canada. Le cas des marins est aussi très éclairant. Québec était une fourmilière de marins qui approvisionnaient toute la France en gens de mer. A la Conquête, les bateaux sur lesquels ils travaillaient n'ont pas pu retourner à Québec, devenu une province britannique. Plusieurs soldats sont repassés en France avec des épouses canadiennes et des enfants nés dans la colonie. Ces soldats ont été congédiés à leur arrivée en France et plusieurs ont tenté de trouver un endroit où refaire leur vie en passant en Guyane ou dans une autre colonie. En conséquence, on voit très clairement qu'il ne s'agissait pas uniquement d'un départ de l'élite sociale. ■

Poitou-Charentes région pilote

A l'initiative de la Commission franco-québécoise des lieux de mémoire, a été lancé en 2000 un inventaire des lieux de mémoire communs, avec pour premiers partenaires l'Université Laval à Québec (Centre interuniversitaire d'études québécoises – Laboratoire de géographie historique) et le ministère de la Culture et de la Communication du Québec.

Sébastien Laval

Dominique Guillemet et Didier Poton, le pilote des premières rencontres à Poitiers.

Poitou-Charentes a été retenu comme région pilote pour la partie française du projet en raison des liens privilégiés l'unissant à la Nouvelle-France hier, au Québec et aux Provinces maritimes aujourd'hui. Les travaux à mener jusqu'en 2003-2004 seront financés par l'Etat (ministère de la Culture), les collectivités territoriales concernées (Conseil régional Poitou-Charentes, conseils généraux). L'inventaire sera assuré par deux chargées de mission et piloté conjointement par la Direction régionale des affaires culturelles Poitou-Charentes, l'Institut d'études acadiennes et québécoises - Gerhico (Maison des sciences de l'homme Poitou-Charentes), un comité scientifique réunissant des chercheurs des Universités de Poitiers (Dominique Guillemet) et La Rochelle (Guy Martinière et Mickaël Augeron).

L'inventaire en Poitou-Charentes porte sur les traces, matérielles ou non, d'une histoire partagée entre les deux pays avant 1763 : les lieux de départ et de retour des migrants, d'importation et d'exportation des produits, leurs lieux de fabrication ou d'utilisation, les sites des congrégations, ceux liés à l'activité militaire, les plaques commémoratives, les institutions de la mémoire, etc.

En contrepoint de l'Inventaire du patrimoine bâti mené au Québec selon les mêmes règles, les objectifs en Poitou-Charentes sont de trois ordres :

1) La construction de bases de données bibliographiques, biographiques et patrimoniales, en ligne sur Internet au fur et à mesure de leur construction.

2) La publication en 2003-2004 d'un atlas des lieux de mémoire Nouvelle-France/ Poitou-Charentes.

3) Permettre aux collectivités territoriales, aux associations locales et aux particuliers une mise en valeur des sites, lieux et objets inventoriés pour d'éventuelles utilisations patrimoniales et touristiques.

Les prochaines rencontres franco-québécoises sur les lieux de mémoire communs auront lieu à Québec en 2003, avec la participation de chercheurs de Poitou-Charentes.

Yassir Yebba : «Je suis un Acadien du sud»

Alexandra Pouzet

Yassir Yebba préside l'association Asta N'Dunid, ce qui signifie en langue berbère «le métier à tisser le monde». Cette association régionale a pour principal objectif d'«ouvrir une fenêtre sur la Méditerranée en terres Atlantiques». Les problématiques liées aux origines et aux migrations transcontinentales soulevées lors des rencontres franco-québécoises recoupent ses propres préoccupations. A ses yeux, «outre-Méditerranée et outre-Atlantique, c'est une même démarche en termes de mémoire et de culture».

Homme de réseau et de terrain, Yassir Yebba développe une réflexion sur l'interculturalité exempte de toute inclination folklorisante. Sa vision de la «berbérité en pays picto-charentais» ne doit rien aux arguments oppositionnels systématiquement assénées par les partisans ou les détracteurs du multiculturalisme. Les schémas d'inclusion/exclusion qui formatent les stratégies adoptées par les émigrés comme des stratégies adaptées pêchent par excès de dualité : ethnocentisme ou assimilation. Face au choix de l'embarras que constituent le repli communautaire ou la dilution identitaire, Yassir Yebba substitue une troisième voie «au-delà de toute revendication stérile ou de toute crispation passéiste, il s'agit d'une démarche responsable qui vise à tirer le meilleur de notre patrimoine culturel et à l'inscrire dans la modernité, à travers une recherche sur les relations interculturelles, de Vouillé, pays des six vallées, à Agouraï sur les terres de Gerrouane». Dès lors, les processus d'acculturation et d'enculturation sont à eux seuls inaptes à décrire les phénomènes de construction ou de déconstruction identitaires. Pour Yassir Yebba, l'identité est une dynamique permanente : «C'est en cela que l'on se désenclave du régionalisme étroit et c'est de cette façon que l'on s'ouvre au partage.» Sur ces questions, il a rédigé un livre intitulé *Ma Bretagne est au sud du Pays Basque* qui devrait bientôt voir le jour. L'ouvrage procède de l'interrogation suivante : «Comment inscrire dans le temps et l'espace une origine non-hexagonale dans le présent et l'avenir du patrimoine français.» ***B. L.***

Contact : asta@worldonline.fr

Michaël Sterckeman

En juin 2001, le premier symposium international des industries de la connaissance se tenait au Futuroscope. Les intervenants issus d'horizons variés, universitaires ou chefs d'entreprises, ont mis l'accent sur un nouveau rapport au savoir, induit ou porté par l'irruption des technologies de l'information et de la communication. Le partage des connaissances y fut présenté comme une opportunité de développement des individus, des groupes, des entreprises et des territoires que les technologies doivent soutenir.

Ce symposium, dont le second volet se déroulera en 2002 à Montréal, nous fournit l'occasion d'expliciter ces enjeux en donnant la parole aux chercheurs et acteurs français, québécois, italiens et américains des industries de la connaissance, et de présenter des expériences menées en Poitou-Charentes.

Comprendre les industries de la connaissance

Pas de cathédrales numériques

Jacques Perriault explique pourquoi il a associé «industrie» et «connaissance» dans une même expression et définit la stratégie qui en découle

Entretien **Anh-Gaëlle Truong**

Jacques Perriault, professeur en sciences de l'information et de la communication à l'Université Paris X-Nanterre, a forgé l'expression «industries de la connaissance». Il nous livre sa vision prospective.

L'Actualité. – En 1993, quand le Premier ministre du Nouveau-Brunswick annonçait le lancement d'une politique de *knowledge industry*, vous avez choisi de traduire ce terme par industrie de la connaissance. Que signifie le mariage de ces deux mots ?

Jacques Perriault. – Rassembler ces deux termes a un côté provocateur, notamment en France où l'industrie n'est pas bien considérée par les milieux intellectuels et où la connaissance doit être un pur produit de la pensée. Il y a un mépris bien français de la classe intellectuelle pour la technique. L'associer à la connaissance revient, pour elle, à la débiter en tranches et au kilo. C'est une question de culture. Il y a une vingtaine d'années, nous avions lancé, avec Jocelyn de Noblet, Thierry Gaudin et quelques autres, la revue *Culture Technique*, qui reçut un accueil très frileux des universitaires. Pour beaucoup d'entre eux, ces deux termes constituaient et constituent toujours un «oxymore», c'est-à-dire la conjonction de deux mots contradictoires.

Pourtant, Gutenberg a mis au point l'imprimerie sur la base de recherches qu'il avait déjà baptisées «art et entreprise».

Le mot «industrie» a un sens noble comme le soulignent les anthropologues, notamment André Leroi-Gourhan, qui rappellent que l'industrie est le propre de l'homme, c'est-à-dire la capacité à transformer la matière. La connaissance, c'est la transformation de l'information en savoir. Il ne s'agit pas de supprimer l'intervention de l'homme ni du groupe, tout au long du parcours, contrairement à ce que pensent bien des adeptes du e-learning, mais de leur apporter un plus d'information et d'ouverture sur le monde. S'il parle peu aux intellectuels, le terme d'industrie parle au public qui peut y raccrocher les technologies de l'information. Les agriculteurs, les artisans, les gens du tertiaire sont prédisposés à comprendre, de par leur pratique quotidienne, comment on peut travailler sur ce matériau immatériel. Bien entendu, on ne travaille pas le savoir comme la mise en conserve de haricots. Il est important de décrire ces nouveaux procédés de construction, de stockage et de diffusion de façon concrète car il y a une grande anxiété latente derrière les nouvelles technologies. Le monde du spectacle pourrait aider à dédramatiser en faisant rire par le théâtre, en faisant comprendre par la littérature et par la peinture. Chose curieuse, ils ne le font pas. Cela permettrait de mieux comprendre.

Si j'ai choisi «connaissance» plutôt que «savoir», pour traduire *knowledge*, qui a les deux sens en anglais, c'est parce que la composante technologique est de plus en plus intégrée dans la transmission de la connaissance, dans la pédagogie même. Par exemple, un professeur qui utilise Powerpoint adapte son plan et son exposé à la spécificité de ce logiciel de présentation graphique en synthétisant en peu de mots l'essentiel de son message.

J'ajouterai que les industries de la connaissance ne sont pas nées de l'imagination des technocrates. Elles sont apparues sous la pression des demandes des gens. Le Cned, par exemple, a dû créer son centre d'accueil téléphonique et le centre de diffusion audiovisuelle parce qu'il était submergé de demandes de renseignements, de corrections ou de tutorat par les apprenants.

Quand vous évoquez Gutenberg, vous voulez dire que ces technologies, qu'on qualifie de nouvelles, ne sont pas si nouvelles que ça ?

Effectivement, la duplication de l'information est un phénomène de toujours. Pensez que les moines bouddhistes utilisaient des perroquets pour réciter les mantras. Il y a dans ces technologies de l'information des desseins, des projets, des fonctions qui sont de tout temps, qui s'inscrivent dans une histoire. Et, une nouvelle vague de nouvelles technologies viendra certainement bientôt recouvrir celle-ci…

Elles apportent quand même de nouvelles possibilités.

Tout à fait. Elles donnent accès à une documentation extraordinaire. Mais cela suppose qu'on sache l'exploiter, la trier et l'évaluer. Par ailleurs, une recherche sur Internet fournit souvent des résultats qu'on ne cherchait même pas. Il faut alors pratiquer la sérendipité. Ce mot, créé par Horace Walpole et réutilisé par Voltaire, désigne l'art de trouver des choses qu'on ne cherche pas et de les utiliser avec talent. Nicéphore Niepce a fait apparaître sans intention sur une plaque un coin de fenêtre et un arbre. S'il ne s'était pas servi de ce résultat qu'il ne cherchait pas, il n'aurait pas inventé la photographie. Ce n'est pas parce qu'on a toutes les informations du monde à portée de main qu'on devient omniscient et qu'on détient toute la connaissance. Il faut apprendre à les gérer et à les utiliser. Comme il faut apprendre à construire une voiture et apprendre à la conduire. C'est la caractéristique de toutes les industries. Or, jusqu'à présent, par inertie, on a transposé des protocoles anciens sur des technologies nouvelles. Cette notion importante de l'histoire des techniques, que j'appelle «l'effet diligence», s'illustre dans le fait qu'on a transposé la forme des diligences aux premiers wagons.

Dans les apports des nouvelles technologies, on évoque souvent l'apprentissage collaboratif.

Avant que ce soit un apport, c'est d'abord une grande question. L'apprentissage collaboratif impose de travailler ensemble pour construire des connaissances, c'est totalement différent de l'échange d'information et du système de don et contre don. Il faut d'abord regarder dans quelles conditions il peut se développer. Or, l'expérience montre qu'il n'y a pas construction de connaissances sur les forums très ouverts et sans cadrage. L'apprentissage collaboratif ne peut se faire qu'avec la définition d'un objectif très précis. Cela demande une contrainte acceptée par le groupe et cela ne sied pas à toutes les personnalités, notamment celles qui considèrent que le savoir est un pouvoir. On tâtonne encore beaucoup sur ce sujet mais les grandes cybertribus proclamées n'existent pas.

SIC 2002 À MONTRÉAL

Le second symposium international des industries de la connaissance (SIC) se déroulera à Montréal à la fin de l'année 2002. La réflexion portera alors sur la qualité des formations utilisant les nouvelles technologies. Un thème qui intéressera tout particulièrement les participants de Poitou-Charentes puisque la mission régionale pour les industries de la connaissance s'est donné pour objectif de développer des modes d'évaluation et de certification du e-learning, inexistants jusqu'alors. Ce SIC québécois sera préparé par Richard Hotte, professeur en nouvelles technologies et pédagogie à la télé-université de Montréal.

Les actes du premier SIC qui s'est tenu en juin 2001 au Futuroscope seront prochainement publiés par Atlantique.

LA MISSION RÉGIONALE POUR LES INDUSTRIES DE LA CONNAISSANCE

E-mission, la mission régionale pour les industries de la connaissance, a été créée en avril 2000 et confiée à Didier Moreau, directeur de l'Espace Mendès France. Inscrite au contrat de plan Etat-Région, sous l'impulsion conjuguée du préfet de région, Jean-Pierre Richer, et du président du Conseil régional, Jean-Pierre Raffarin, e-mission a la charge d'établir un état des lieux et de proposer des politiques de développement économique dans le secteur des industries de la connaissance. En effet, la production et la transmission des connaissances constituent un enjeu stratégique de développement économique. Portées par les innovations technologiques, ces activités ont été pressenties comme un ressort déterminant de la croissance des territoires en général, et de Poitou-Charentes en particulier. De fait, pour e-mission, il s'est agi au préalable de définir les industries de la connaissance, pour ensuite identifier les acteurs et les axes de développement possible de ces industries dans la région. Pour ce faire, la mission a suscité une réflexion à l'échelle nationale et internationale en s'appuyant en particulier sur l'expertise des Québécois dans ce domaine. Point d'orgue de cette collecte d'information, le premier symposium international qui s'est déroulé en juin 2001 au Futuroscope a permis d'identifier les stratégies efficientes. «A partir de cela, nous avons déterminé trois domaines de développement des industries de la connaissance pour Poitou-Charentes : l'édition de produits de promotion du patrimoine, les technologies de la formation développés par des organismes comme le Cned, le Cnam ou les laboratoires de recherche ainsi que le développement de la gestion des connaissances dans les organisations, autrement appelé knowledge management », explique Jean-Pierre Michel, secrétaire général d'e-mission.

De cette réflexion, e-mission a extrait de nombreuses propositions d'orientation politique telles que le soutien à la recherche scientifique, le soutien à la création d'entreprises dans ce secteur associé au développement de formations aux nouvelles technologies pour répondre aux demandes de compétences, ou la création de plates-formes d'échange de données scientifiques et techniques entre les entreprises.

A présent, il s'agit de mettre en œuvre. Pour ce faire, la mission propose la mise en place d'une structure permettant de repérer les projets par appels d'offres, de les soutenir, de les accompagner et de les financer.

Didier Moreau, direction
Jean-Pierre Michel, secrétaire général
Olivier Coussi, partenariat et veille technologique
58, rue de la Marne – 86000 Poitiers
05 49 50 33 01
e-mission.ic@wanadoo.fr

La pédagogie est-elle en train de vivre une crise ? Si oui, les technologies sont-elles en mesure d'y répondre?

Il y a effectivement un problème d'adéquation entre l'offre de l'école et la demande des élèves. Depuis 1974 et les premiers chocs pétroliers, les sociétés vivent dans l'incertitude au quotidien. Nous sommes dans une civilisation de l'inattendu et de la sérendipité. Je pense d'ailleurs que derrière les actuelles manifestations de violence, il faut percevoir une demande d'aide à gérer ces incertitudes. Si les jeunes sont attirés vers les jeux vidéos, c'est pour d'autres raisons que le simple oubli de la réalité ; ils les appréhendent comme des environnements qui les aident à gérer des situations non prévues. Ils ont besoin de construire leurs savoirs dans l'incertitude. Regardez les zapper sur la télévision. Loin de faire n'importe quoi, ils font le tour de ce qui s'y passe, ils contrôlent, pour ensuite choisir ce qui les intéresse. Alors qu'ils demandent de l'empirisme et des démarches inductives, l'école ne fournit que des méthodes hypothético-déductives. De fait, les nouvelles technologies ne sont pas une réponse à la crise, elles ne font que révéler les nouveaux besoins. Elles les mettent au jour.

Fracture numérique

Pour Claudio Dondi, président de Scienter, une organisation italienne de recherche sur les systèmes d'éducation et de formation, la fracture numérique ne se résume pas à des inégalités d'accès aux nouvelles technologies. Une éventuelle mise à disposition gratuite et illimitée des TIC n'est pas, à son sens, une condition suffisante pour la réduire à néant. «En effet, précise-t-il, l'apprentissage par les nouvelles technologies nécessite une certaine autonomie qui est elle-même subordonnée au désir d'apprendre. Or, le désir d'apprendre varie d'un individu à l'autre. Ceux qui entament une démarche de life long learning, c'est-à-dire qui apprennent tout au long de leur vie, ont déjà beaucoup étudié et sont sensibilisés à l'apprentissage en tant que fonction importante de la vie humaine. De l'autre côté de cette fracture, une partie de la population a peu appris à l'école et dans sa vie professionnelle ; elle continue à être peu motivée pour apprendre. C'est d'autant plus vrai chez les personnes ayant déjà vécu des échecs dans leur scolarité.»

Comment susciter de nouveau ce désir ? Pour Claudio Dondi, la transmission du savoir est facilitée entre des personnes partageant une expérience commune. «En général, on écoute plus volontiers les enseignements de ses pairs», dit-il. De fait, la création de communautés locales d'apprentissage doit, à son sens, précéder tout dispositif de e-learning. Et ce en adaptant les thèmes abordés aux niveaux de culture des apprenants.

Les nouvelles technologies permettent aussi de mettre en ligne des programmes de formation à l'échelle mondiale et de faire rimer enseignement avec profit. Quel regard portez-vous sur ces questions?

L'exposé du responsable de Vivendi, au symposium des industries de la connaissance, a montré que ce groupe voulait se calquer sur un schéma de grande industrie classique alors que la connaissance demande une industrie souple et tactile. Pour moi, l'industrie n'évoque pas seulement les hauts-fourneaux et les machines partout. – Ce «tout machine» est pour moi lié à l'imaginaire masculin. On ne fait pas assez de *gender studies* en France. – On véhicule une image de hauts-fourneaux du savoir, alors qu'il y a de petites industries, voire des artisans du multimédia et de la connaissance.

Hormis pour les apprentissages de Word ou Excel qui sont distribués partout dans le monde, un produit standard ne sera pas accepté. Une récente enquête a mis en avant que 80% des entreprises américaines ne savaient pas ce qu'était le e-learning. Il leur faudrait maintenant du e-learning pour apprendre ce qu'est le e-learning ! Je ne crois pas aux universités virtuelles planétaires. Les cathédrales numériques sont passées de mode et on entre dans un monde qui prend en compte les initiatives de logiciels libres comme Linux. Les gens demandent du contact.

Je suis partisan d'une stratégie remontante qui part d'une analyse des ressources et des besoins constatés localement pour construire à la fois des demandes et des offres plus globales à l'image de celle choisie par Poitou-Charentes. Une ville, un canton, un pays qui disposent d'un savoir et d'un savoir-faire spécifiques peuvent s'associer pour les proposer à d'autres ailleurs dans le monde. Ce serait un exemple de stratégie remontante adaptée à des ressources locales en vue de les faire servir ailleurs.

Mais cela pose un problème très important d'amortissement des investissements car on ne sait pas véritablement faire un produit numérique peu coûteux qui puisse être amorti sur des séries limitées. C'est tout l'intérêt des espaces publics qui ne sont pas forcément «tout numérique» comme à la Maison du savoir de Saint-Laurent-de-Neste (Hautes-Pyrénées) où les ordinateurs sont proposés parmi d'autres activités comme le cinéma. Où les parents et la grand-mère peuvent aller au cinéma pendant que le gamin joue ou surfe sur Internet. Et il y a beaucoup de demandes de nombreux pays. Rio de Janeiro nous avait demandé d'implanter une maison du savoir dans les favelas mais nous n'avons pas les moyens de répondre à une telle demande. Il n'est alors pas question d'imposer des modèles mais de proposer des idées et de les appliquer à la mode locale. ■

Retour aux bases *de l'apprentissage*

Les concepteurs de produits multimédias à vocation pédagogique ont souvent surestimé les capacités d'adaptation des utilisateurs. A l'Université de Poitiers, des chercheurs en psychologie étudient le comportement face à ces nouveaux médias d'apprentissage et définissent des règles pratiques

Entretien **Anh-Gaëlle Truong**
Dessin **Michaël Sterckeman**
Photo **Claude Pauquet**

L'utilisation des nouvelles technologies de l'information pour l'apprentissage est partout plébiscitée. Pourtant, l'efficacité de la formation en ligne et à distance reste à mesurer. Scientifiquement. Le laboratoire de Langage et cognition de l'Université de Poitiers se penche sur le problème depuis quelques années avec le souci de transférer le résultat de ses recherches chez les concepteurs de produits. Entretien avec Jean-François Rouet, chargé de recherches au Laco.

L'Actualité. – Comment apprend-on en ligne ?

Jean-François Rouet. – Dans les systèmes traditionnels, la lecture, l'action et l'expérimentation, le questionnement entre élèves ou avec l'enseignant sont autant de manières de construire des connaissances et des savoir-faire. Dans les systèmes en ligne, l'apprentissage est essentiellement basé sur la lecture de documents et quelques exercices. On y perd beaucoup de ce que les systèmes en présentiel offrent comme moyens de communication et d'apprentissage par l'action. De fait, les systèmes en ligne ne sont pas encore adaptés pour des formations fortement procédurales basées sur l'action et l'apprentissage de gestes. En voyant aujourd'hui les médecins opérer à distance, on peut penser que demain les systèmes de réalité virtuelle seront assez performants pour simuler des apprentissages gestuels. Mais pour le moment, c'est très difficile de modéliser ce qui se passe réellement chez l'apprenti. En l'état actuel des savoir-faire, les systèmes en ligne paraissent plus appropriés aux apprentissages «déclaratifs», davantage basés sur la lecture de documents, des exercices et un dialogue avec un tuteur. A partir du moment où l'information sert de support à la formation, on peut imaginer une mise en ligne.

Comment peut-on mesurer l'efficacité d'un système d'apprentissage en ligne?

Une fois les domaines d'apprentissages définis, il faut se poser la question de la qualité. Il ne suffit pas de mettre un gros paquet d'informations sur un site web pour que quelqu'un apprenne. Ça ne marche pas. A partir de ce constat, la nécessité de faire des études détaillées du comportement des apprenants s'impose. Or, jusqu'à ces dernières années, de réelles expérimentations de ces systèmes, faites en bonne et due forme, étaient très rares.

Au Laco, nous menons ce type de recherches depuis quelques années mais un changement s'opère depuis quatre ou cinq ans. Jusqu'alors, les laboratoires de psychologie et les concepteurs de dispositifs d'apprentissage ne se rencontraient presque jamais. A présent, quand on dit que la recherche est interrogée et que la demande sociétale se manifeste, c'est une réalité. Des gens viennent nous demander de travailler ensemble.

Le Laco va créer cette année une équipe de recherche technologique (ERT) actuellement évaluée par le ministère, dont le but est de travailler avec des entreprises et des institutions dans le domaine de l'éducation, plus exactement dans le domaine des médias d'apprentissage. Des discussions sont entamées avec l'académie car ces expériences demandent des terrains d'expérimentation qui seront les lycées, les collèges et les écoles primaires.

De fait, à côté de nos programmes de recherche fondamentaux, nous conduisons des recherches pour donner des informations pratiques à des développeurs.

Sur quels principes repose la qualité d'un produit ?

Pendant dix ans, on a fait de l'édition électronique avec des principes presque contraires à l'édition papier. Par exemple, on a vu des CD-Rom sans entrée ni sortie. Personne ne s'amuserait à faire un manuel scolaire sans numéros de pages ou sans sommaire ! C'est tout à fait caractéristique d'une vision de l'homme véhiculée par les sociétés technologiques : grâce à la technologie, on transforme l'homme et, dans une espèce de romantisme électronique, on ne doute pas qu'il puisse s'y adapter. Pourtant, l'homme a des capacités cognitives qui ne sont pas extensibles à l'infini. En outre, si on veut démultiplier les moyens d'apprentissage, on a plutôt intérêt à utiliser les canaux connus et donc multiplier les analogies avec l'édition papier. Nous avons mené une expérience avec des étudiants de deuxième année de psychologie. Nous avons mis le contenu des cours en ligne et nous nous sommes demandé si aller piocher de l'information dans un site était accessible à l'étudiant moyen qui révise pour ses examens. En question subsidiaire, nous nous sommes demandé comment organiser les informations à l'écran. En effet, l'édition en ligne est moins contraignante que l'édition imprimée, on peut donc faire le meilleur comme le pire. Même si on s'en tient à un objectif très raisonnable d'une cinquantaine de pages, on a quand même intérêt à faire de la qualité en terme d'édition.

Nous avons testé un ou deux procédés supposés améliorer cette sensation de savoir où on est. Les expériences ont fourni un certain nombre d'hypothèses sur la manière de faire un site rapidement utilisable y compris par des gens qui n'avaient jamais utilisé Internet. Nos résultats ont montré que c'était possible, à condition de structurer fortement les pages et les liens hypertextes.

Pouvez-vous nous citer quelques règles qui déterminent le confort de l'utilisateur ?

Nous disposons de données ergonomiques précises. Par exemple, Jakob Nielsen a recensé plusieurs dizaines de règles à observer pour faciliter la lecture et l'interactivité d'un site. Or, ces règles ne sont utilisées que par une minorité des sites.

La qualité d'un produit est d'abord déterminée par la lisibilité du texte qui est, elle-même, déterminée par plusieurs contraintes. Sachant que l'œil est sensible aux contrastes, il convient de les préserver en faisant attention au choix de la couleur du texte et du fond. Un mauvais choix de police de caractère peut aussi avoir des effets dévastateurs sur la lecture : les polices les moins fatigantes sont les plus simples. Plus on parvient à utiliser des métaphores du texte imprimé, plus on rend le produit facile à utiliser. Dans cet esprit, plutôt que mettre tout le contenu sur une seule page qu'on est obligé de dérouler sur l'écran, il vaut mieux le placer sur plusieurs pages. Si le codex était mieux que le livre, on le saurait.

Il faut aussi que l'utilisateur s'oriente facilement dans un site. Dans notre expérience, nous avons choisi une option qui tend à se répandre, où le plan est toujours visible, même s'il occupe un quart de la page. Par ailleurs, plus on multiplie le nombre de pages, plus le site est profond. C'est un aspect redoutable pour la recherche d'informations. Deux stratégies coexistent sur le net : certains sites sont plus en profondeur (avec une liste de départ très simple mais il faut beaucoup cliquer pour atteindre la catégorie souhaitée), d'autres en largeur (avec beaucoup d'informations sur le même écran, mais où deux clics suffisent pour atteindre l'information souhaitée). Guillaume Jégou, étudiant en DEA, a montré dans son mémoire que la stratégie en largeur donne accès à l'information en moins de temps et avec moins d'erreurs.

Par contre, on ne va pas se limiter à mettre des livres en ligne. Les sites permettent de faire énormément de choses impossibles sur le papier. Si on respecte les contraintes de base du système cognitif avec des dispositifs clairs et lisibles, on peut alors y introduire les animations graphiques, les liens hypertextes, des systèmes de références croisées, des systèmes d'historique et de traces pour re-

venir en arrière. Ces dispositifs, utilisés à bon escient, facilitent la recherche d'informations.

L'apprentissage à distance pose la question de l'autonomie de l'apprenant.

L'élève parfaitement «autonome» n'existe pas. Par définition, un élève a toujours besoin d'une aide, d'un apport extérieur. Certains élèves sont capables de gérer seuls une séquence d'apprentissage pendant un certain temps, mais arrivera toujours un moment où le pédagogue devra intervenir. Par ailleurs, l'autonomie est aussi liée à l'âge de l'apprenant. Pour le psychologue, l'autonomie renvoie au concept de métacognition qui est la capacité d'un individu à connaître son propre état cognitif pour, par exemple, évaluer s'il a bien compris ce qu'il vient de lire. Jusqu'à 12 ou 13 ans, beaucoup d'enfants ne savent pas faire ça. Parce qu'il ne mesure pas la part d'informations qu'il n'a pas comprise, un élève livré à lui-même aura tendance à surestimer son apprentissage et aura très vite l'impression d'avoir fini. Le professeur est alors indispensable pour lui montrer qu'il a encore à apprendre.

Une des vertus de l'école, c'est d'aider les gens à construire cette autonomie. Quand on leur fait utiliser le site web de psychologie, on voit que les étudiants peuvent passer une heure à chercher de l'information en sollicitant rarement les tuteurs. Mais ce sont des jeunes adultes de 20 ans ayant passé le bac. S'agissant d'enfants ou de populations moins bien formées, on constate qu'ils sont moins autonomes, qu'ils ont de moins bonnes capacités à planifier, à s'organiser et surtout à comprendre d'où viennent les difficultés.

D'autre part, tous les étudiants ne sont pas sur le même modèle. On a demandé à 80 étudiants à quoi sert un index : seuls 30% répondent correctement.

On a cru jusqu'à une date très récente qu'on allait faire des systèmes d'apprentissage complètement automatiques. Je pense que l'évolution tend vers des systèmes mixtes car des interactions fondamentalement humaines et essentielles à l'apprentissage ne peuvent être assumées par un ordinateur. Sous ces conditions, on arrivera peut-être à faire des choses intéressantes. L'objectif n'est donc pas de rendre les élèves autonomes mais d'accroître l'espace d'autonomie et de faire en sorte que le recours au tuteur soit moins fréquent que dans les systèmes actuels. Si on veut permettre d'apprendre à des gens qui ne peuvent aller dans les écoles ou dans les lieux de formation, c'est une nécessité d'augmenter cet espace d'autonomie.

Comment évaluer la qualité du contenu ?

Sur Internet, on peut accéder à des informations auxquelles on n'aurait pas accès sur papier mais, pour juger de la fiabilité d'une information, la confusion est encore plus grande qu'avec les environnements classiques. Sur Internet, tout se ressemble : la page personnelle et le site académique d'une université prestigieuse peuvent être très proches. Si l'adresse ne donne pas les informations suffisantes, il faut savoir lire entre les lignes et se renseigner sur la source. Dans la vie courante, le repérage des sources est facilité. Quand les gens recherchent des informations, ils consultent les professionnels que sont les bibliothécaires, les libraires ou les marchands de journaux. Internet introduit une certaine confusion sur la qualité des sources. Je l'observe sur les étudiants de 3e cycle qui commencent à faire des travaux de recherche. Alors qu'avant, ils allaient chercher leurs sources à la bibliothèque où le nombre d'ouvrages est limité mais plutôt fiable, maintenant ils rapportent des informations trouvées sur Internet. C'est intéressant de voir à quel point ils sont démunis face à l'évaluation de ce qui est une bonne source ou pas. C'est d'autant plus intéressant que cela nous amène à expliquer plus en détail ce qu'on n'expliquait pas avant sur la diversité des écrits, les formes de production des textes. Sur Internet, il y a quantitativement plus d'informations de mauvaise qualité que de bonne et la différence est moins facile à faire. Le milieu éducatif aurait intérêt à intégrer une formation à l'évaluation des sources dans les cursus.

Comment cela pourrait-il s'appeler ?

C'est de la maîtrise de l'écrit, un prolongement de l'apprentissage de la lecture. Mais ce sont des aspects de la lecture dont on ne percevait pas l'utilité dans une pénurie de l'information quand les livres étaient rares et chers. Cette réflexion émerge comme une question pour le grand public. A l'heure de la société de l'information, chacun doit plus que jamais être en mesure d'apprécier la qualité des sources d'informations. ■

PEUT-ON APPRENDRE AVEC DES JEUX VIDÉOS ?

S'il y a apprentissage chez les utilisateurs de jeux, cet apprentissage est complètement lié au jeu et ne se transfère par forcément. Pour qu'il y ait réel apport de connaissance, il faudrait que les acquis liés au jeu soient utiles par ailleurs. Mais, en caricaturant, ce n'est pas en jouant toute la journée qu'un élève saura faire ses exercices de maths. Par contre, on sait qu'apprendre à jouer aux échecs développe les capacités de réflexion des enfants, parce que les problèmes particuliers qu'on rencontre aux échecs sont transférables à d'autres situations.

L'articulation entre le jeu et l'apprentissage reste cependant un sujet de réflexion important car la lecture à l'écran est une activité pénible qui exige une forte motivation pour maintenir son attention au-delà d'un quart d'heure. Il faut donc intégrer un scénario ou utiliser des techniques extérieures pour créer cette motivation. Malheureusement, dans les produits éducatifs actuels, il n'y a pas de liaison entre le scénario ludique et l'exercice d'apprentissage. Complètement dissociés, les deux objectifs donnent l'impression que l'exercice est le prix à payer pour jouer. De plus, un laboratoire de psychologie anglais a récemment publié un article démontrant que le scénario de jeu peut aussi détourner l'attention et masquer l'information utile. L'enjeu est de parvenir à marier plus finement l'aspect ludique aux objectifs d'apprentissage.

Universités
Vers des intranet pédagogiques

Jean-Louis Schaff est cofondateur d'Aska, un cabinet de conseil en développement de la formation et des technologies. Ayant accompagné de nombreuses universités dans leurs chantiers d'innovation par les technologies de l'information et de la communication (TIC), il a établi une typologie des possibilités offertes par les TIC.

Ci-dessous, Jean-Louis Schaff.

Claude Pauquet

«Evoluant dans un environnement incertain et soumises à des pressions externes diverses, les universités sont contraintes d'intégrer les nouvelles technologies pour optimiser leur fonctionnement et améliorer les services qu'elles proposent», explique Jean-Louis Schaff.
En effet, avec moins d'étudiants bacheliers et plus de salariés en reconversion ou de chercheurs d'emplois, le public des universités est amené à changer. Pour répondre à une demande de formation plus qualifiante et au manque de disponibilité de ces nouveaux publics, «les universités devront proposer des services modulaires, dans des dispositifs souples, très consommateurs de technologies». Par ailleurs, les établissements sont confrontés à la concurrence des services de recherche et développement des entreprises. Afin de préserver leur compétitivité dans ces domaines, Jean-Louis Schaff recommande le développement des réseaux internes pour optimiser le transfert de savoir entre les lieux de production, c'est-à-dire la recherche, et les moyens de transmission, l'enseignement, pour se transformer réellement en organisation apprenante. «En outre, il appartient à l'université de familiariser les étudiants aux usages des environnements électroniques de travail, faute de quoi ils seront handicapés sur le marché du travail.»
Face à ces pressions, les universités cherchent à innover et à intégrer les technologies dans leurs pratiques quotidiennes. Pour ce faire, nombre d'entre elles (Paris V, Poitiers, Grenoble, Aquitaine…) ont fait appel à Aska pour les accompagner dans ces chantiers. Afin de leur fournir un outil d'aide à la décision et de pilotage des projets, il a contribué à établir une typologie des projets envisageables où les distinctions entre les familles de projets s'opèrent autour de trois axes principaux. Dans la première optique, les technologies sont utilisées pour enrichir et animer des cours traditionnels. Dans la seconde, par le biais d'un intranet, l'enseignant accompagne les étudiants dans leur travail personnel, avant et après les cours. Il peut, par exemple, mettre à leur disposition le plan du cours, leur donner des pistes de recherche pour préparer les TD ou installer un forum pour maintenir un contact après les cours. Dans la troisième, les technologies permettent de réduire les heures de cours en «présentiel» et de les remplacer par des activités d'apprentissage à distance. Sachant que beaucoup d'enseignants peu familiarisés «craignent la concurrence de l'outil», Jean-Louis Schaff préconise des innovations pédagogiques de type «présentiel augmenté», permettant d'élargir l'apprentissage au-delà des heures de cours. En effet, il permet d'introduire les technologies «sans s'attaquer frontalement aux pratiques habituelles». Ce qu'il appelle un «intranet pédagogique» permettrait aux enseignants et aux étudiants, par une pratique quotidienne, d'acquérir des compétences dans l'usage de ces outils et de se rassurer. «Réaliser cela aujourd'hui, c'est rendre possible demain des pratiques de plus grande complexité. Les technologies et les hommes ne fonctionnent pas au même rythme. Il faut nous engager résolument et être patients.» ***A.-G. T.***

DÉRIVES AMÉRICAINES

Aux Etats-Unis, les universités qui entretiennent déjà une forte compétition entre elles doivent par ailleurs faire face à la concurrence des sociétés privées, des éditeurs et des écoles à charte sur le marché de l'éducation. Robert Lafayette, doyen de la faculté de lettres de l'Université de Louisiane, souligne notamment l'absence de contrôle sur les qualifications des enseignants recrutés par ces entreprises qui vendent des contenus de cours. Prenant l'exemple d'Harcourt Higher Education, il note que la plupart des 600 professeurs adjoints, recrutés par cet important éditeur de manuels scolaires pour dispenser des cours à 900 $ les six semaines, n'ont pas un niveau suffisant pour être titularisés dans les universités.
Robert Lafayette s'inquiète également de la récente décision du ministère de l'Education de favoriser le développement des écoles à charte. Financées par des fonds publics, ces écoles fonctionnent indépendamment des autorités locales chargées de l'éducation. Par exemple, dans certains Etats, elles sont exemptes de règles telles que la nécessité de recruter des enseignants certifiés. Par ailleurs, la gestion de 10% d'entre elles est confiée à des sociétés à but lucratif. «Ce qui signifie qu'à partir du moment où l'école ne fait pas de profit, elle peut fermer à tout moment.» *A.-G. T.*

Repenser la technologie

Hervé Fischer est professeur de technologies numériques et beaux-arts à l'Université Concordia au Québec. Selon lui, à l'instar du feu ou de la roue, le numérique transforme profondément l'humanité et transcende les cultures. «Cette nouvelle technologie sera bientôt déclinée dans toutes les cultures et dans toutes les civilisations, sans même qu'on y voie un symbole américain ou occidental. La plupart des pays aspirent aujourd'hui incontestablement à adopter les technologies numériques. C'est leur niveau de richesse et non pas leur culture qui est le paramètre discriminatoire.»
Cependant, cette «révolution» doit susciter une réflexion critique. Hervé Fischer met en garde contre une vision idéaliste de ces développements technologiques. «Il faut repenser philosophiquement la technologie et retrouver la distance critique pour remettre l'homme au centre du processus. Sans ce réflexe, nous ouvrons la porte aux fantasmes et à la "pensée magique", à l'image de ces gourous qui pensent que l'intelligence artificielle surpassera l'intelligence humaine.» ***A.-G. T.***

Pédagogie créative

Nouvelles méthodes et nouveaux produits expérimentés dans l'enseignement grâce aux nouvelles technologies

Par **Anh-Gaëlle Truong**

François Peccoud, président de l'Université de technologie de Compiègne, a mis les nouvelles technologies au cœur de la stratégie de ce petit campus de 3 000 personnes.

L'Actualité. – Comment intégrez-vous les nouvelles technologies ?

François Peccoud. – En prenant la direction de cette université, en 1995, j'ai fait deux constats. Tout d'abord, ces technologies allaient créer de nouveaux métiers, ce qui impliquait de créer de nouvelles formations. La filière Ingénierie des industries culturelles et le département Génie des systèmes urbains procèdent de ce premier constat. En effet, une fois les débits et les capacités de mémoire optimisés, ce sont les contenus qui poseront problème. Or, leur production relève d'une approche plus industrielle qu'artisanale. Elle exige des ingénieurs, qui dirigent de tels projets, de maîtriser aussi les aspects créatifs. Par ailleurs, comme ces techniques ont un impact sur les notions d'espace de travail et d'espace privatif, nous avons créé le département Génie des systèmes urbains afin de repenser l'organisation et l'architecture de ces lieux. Deuxième constat : les technologies vont modifier les métiers de l'enseignement. Avec un catalogue de 1 500 heures de formation professionnelle à distance et quatre ans d'expérience, nous en avons conclu que la clé de la réussite d'un tel enseignement était l'explication des processus pédagogiques. En effet, pour travailler en collaboration et en équipe, le professeur doit être capable d'exprimer ses méthodes et de faciliter ainsi leur transfert aux autres. Cela implique d'expliciter clairement les interactions entre l'apprenant et le tuteur, les apprenants entre eux et entre les apprenants et le contenu.

Face aux acteurs privés de la formation, que peut apporter l'université ?

Les acteurs privés se sont rués sur les secteurs les plus rentables tels que la formation continue dans les entreprises. L'université doit explorer des champs de formation moins visibles mais dont les besoins sont aussi essentiels. Je pense par exemple à la formation des responsables d'association mais aussi à celle des doctorants que nous devons accompagner dans leur insertion. C'est aussi à l'université de mener des recherches sur la réduction des coûts d'écriture des contenus, encore trop élevés.

Et du côté des élèves, que leur apportent les nouvelles technologies ?

L'université d'Iowa et nous-mêmes avons mis en commun un module d'initiation à la conception assistée par ordinateur (CAO) en mécanique dans lequel nous avons conduit une expérience de coopération à distance entre les étudiants. Organisés en dix équipes mixtes, deux Américains et deux Français, ils devaient imaginer un aspirateur télécommandable à deux touches. Ils disposaient pour cela des outils informatiques, de la télévidéo, du web et des outils de CAO. L'usage de la télévidéo n'a duré que le temps de voir la tête des autres membres de l'équipe. Après, avec 6 heures de décalage horaire, ils n'arrivaient pas à se fixer des rendez-vous. Quant à la conception de l'aspirateur, les Américains se sont dit qu'un bon aspirateur télécommandé était un aspirateur d'aujourd'hui avec une carte à l'intérieur. Les Français, eux, se sont mis à repenser le concept de l'aspirateur. Quand sont arrivés les problèmes de marketing, ils ont été amenés à échanger sur leurs environnements culturels. Le miracle éducatif est qu'ils ont tous sorti un projet. Et cela pour un coût modeste : le suivi et la récompense à la meilleure équipe, à savoir quinze jours à Compiègne et quinze jours dans l'Iowa.

Depuis, nous avons généralisé le concept et l'avons étendu sur des projets de six mois. A mon sens, c'est une forme pédagogique riche en résultats qui complète l'envoi des étudiants à l'étranger. ■

L'avance de l'académie de Poitiers

L'usage des technologies nouvelles se banalise dans les écoles, les collèges et les lycées. Aussi, Jean-Louis Durpaire, directeur du CRDP et directeur adjoint du CNDP, préfère parler de Tice (technologies de l'information et de la communication pour l'éducation) que de NTIC, leur caractère novateur s'érodant au profit d'une meilleure intégration. Un mouvement qui se vérifie en Poitou-Charentes : «Grâce aux efforts conjoints de l'Etat et des collectivités locales, l'académie de Poitiers est reconnue pour être en avance et se distingue des autres régions par la qualité et l'ampleur de l'appropriation des Tice autant par les élèves que par les professeurs.»

Le CNDP a décliné les technologies de l'information autour de son activité principale d'édition. «Que ce soit pour un livre ou un CD-Rom, le métier d'éditeur reste le même : il consiste à rechercher des talents, les aider à s'exprimer et diffuser les œuvres produites. Seule la question de la rentabilité fait la différence.» En effet, dans le multimédia, les investissements sont lourds et le marché encore embryonnaire, «mais le réseau se positionne favorablement sur ce secteur car, en tant qu'établissement public, il peut assumer une part de risque que ne pourraient se permettre des éditeurs privés». En Poitou-Charentes, le CRDP a défini une «niche» d'activité autour de l'informatique documentaire. BCDI, un logiciel de gestion et de recherche documentaire, est installé dans près de 15 000 centres de documentation et d'information sur l'ensemble des académies de France. En outre, consciente très tôt des vertus de la mutualisation, l'équipe de documentalistes du centre régional indexe, chaque semaine depuis plusieurs années, les 120 revues les plus lues dans les collèges et les lycées. Grâce à Internet, les informations sont immédiatement redistribuées au niveau national. Le CRDP produit également des CD-Rom dont les prochaines créations concernent l'église au Moyen Age et les villes américaines. En 2002, c'est le DVD-vidéo – une vingtaine de créations au niveau national sont prévues – qui viendra compléter l'offre et appuyer l'enseignement du cinéma dans les classes. *A.-G. T.*

Campus numériques du Cned

L'un des premiers campus numériques du Centre national d'enseignement à distance est opérationnel depuis septembre 2001 grâce à son Institut de Poitiers-Futuroscope, placé sous la direction de Jean-Luc Faure. Les compétences de cet établissement couvrent deux domaines : les langues vivantes et le français langue étrangère, et la gestion. Après les appels d'offres lancés en 2000 et 2001 par les ministères de l'Education nationale et de la Recherche, deux projets de l'institut ont été retenus. Le projet e-miage (méthodes informatiques appliquées à la gestion) entrera prochainement en phase de réalisation tandis que le campus numérique en économie et gestion fonctionne déjà sur canege.org. Six universités (les plus réputées en gestion) sont associées. Pour l'instant Canege compte plus d'une centaine d'inscrits en DESS (dont la moitié de Russes, via Nancy II), une quarantaine en MSG et un trentaine en Deug.

«Les campus numériques, souligne Jean-Luc Faure, visent plusieurs objectifs : faire travailler ensembles des universités, permettre à l'enseignement supérieur français de proposer une offre numérisée, diffuser cette offre et notre savoir-faire bien au-delà des frontières.»

L'ingénierie de la formation est la spécialité du Cned, néanmoins l'apprentissage en ligne implique de nouveaux problèmes, en particulier comment instaurer une interactivité efficace entre les apprenants et les tuteurs. «Ce système est coûteux en moyens et en personnels, note Jean-Luc Faure. Par exemple, on ne s'improvise pas tuteur ou concepteur en ligne, d'où la nécessité de former les enseignants.» L'enseignement est scénarisé et construit en séquences, avec des bilans auto-correctifs, des devoirs corrigés en ligne et la possibilité de communiquer dans de brefs délais avec le tuteur, principalement au moyen de la messagerie, des forums ou des chats en petits groupes. Ainsi, chaque tuteur peut suivre un petit nombre d'étudiants et non pas des centaines – sinon le système serait passif. Un module de formation représente un investissement d'environ 450 000 F, ce qui explique le coût élevé de l'inscription (15 000 F par an en DESS et MSG, jusqu'à 13 000 F en Deug) et, de fait, le nombre encore limité d'inscrits en premier cycle.

«L'apprentissage en ligne n'est pas la solution universelle, précise le directeur, car cela exige une faculté d'autonomie. Mais l'accompagnement des étudiants et les conditions de réponse à leur question que nous offrons constituent une précieuse valeur ajoutée.» ***J.-L. T.***

DYNAMIQUE DE LA RECHERCHE

Fin 1999, le ministre de la Recherche a lancé un appel à propositions pour la création de Centres nationaux de recherche technologique (CNRT), structures partenariales réunissant des laboratoires de recherche publique et des centres de recherche privée. Du fait de la présence du Cned et du Cnam en région, l'ingénierie éducative a été choisie comme thématique du projet de CNRT pour le Poitou-Charentes. «Le Cned et le Cnam ne sont pas des organismes de recherche, indique Dominique Blay, délégué régional à la recherche et à la technologie, mais en tant que centres de formation, ils peuvent proposer des orientations de recherche, sachant que la région dispose de laboratoires reconnus en ce domaine.»

Pour contribuer à la mise en place d'un pôle économique autour des industries de la connaissance, Dominique Blay préconise une démarche qui a déjà fait ses preuves pour les sciences de l'ingénieur. «La recherche occupe une place importante dans l'économie régionale, dit-il, soit parce que de bonnes idées peuvent émerger des laboratoires et permettre la création d'entreprises innovantes, soit parce que le savoir-faire des laboratoires présente un intérêt direct pour les industriels. Qu'il s'agisse du développement de contenus éducatifs et de leur qualité pédagogique ou bien des outils technologiques permettant leur diffusion (multimédia, Internet), les laboratoires de notre région peuvent participer au développement des entreprises régionales et nationales. Le rôle du CNRT sera de favoriser la synergie entre les différents acteurs impliqués dans les industries de la connaissance, de doter les laboratoires de moyens pour mieux répondre aux sollicitations des entreprises et aussi de donner aux industriels des atouts supplémentaires pour leur développement.» *J-L T*

Le Cnam sur le web dès 1997

Depuis sa création sous la Révolution, le Conservatoire des arts et métiers (Cnam) occupe une place originale dans le système éducatif français. Sa vocation essentielle est la formation des adultes, via des cours du soir, des actions de formation continue en entreprise ou des formations à distance. «Les auditeurs du Cnam recherchent la promotion sociale, l'acquisition de nouvelles compétences ou la valorisation de leurs acquis professionnels, affirme Françoise Cochard, directrice du Cnam Poitou-Charentes. Pour entamer une formation de niveau Bac + 2, nous n'exigeons pas de diplôme, mais nous avons recours à des entretiens d'orientation et d'évaluation.»

Tout naturellement, le Cnam s'est intéressé au e-learning. Dès 1997, le Cnam Poitou-Charentes, le premier en France, a proposé une formation en informatique via internet avec le concours de la Région.

Depuis, le Cnam national a développé des outils spécifiques, comme la plate-forme technique et pédagogique Pléiade, et a mis en place une mutualisation interrégionale des formations sur Internet. Le centre de Poitiers a aussi recours au e-learning lorsqu'un étudiant hésite sur le type de formation qu'il souhaite, avec une unité de valeur spécifique, un parcours accompagné de trois mois pour l'aider à déterminer son projet personnel et professionnel. Aujourd'hui 170 unités de valeur sont disponibles sur le web, ce qui ne veut pas dire que l'enseignement classique soit en voie de disparition. «Il n'y a pas de modèle unique, précise Françoise Cochard, le e-learning doit être développé en fonction des publics et de la pédagogie. On ne peut pas tout faire à distance. Et même sur Internet, un enseignant ne peut pas former un nombre d'étudiants indéfini.»

Si le diplôme supérieur de gestion informatique est entièrement sur Internet, ce n'est pas possible pour les formations qui comportent des travaux pratiques scientifiques et techniques. Tous les cas de figures se présentent, comme une formation de management de 180 heures dont 60 via Internet, et le reste en cours classique avec des enseignants. Pour les formateurs du Cnam, l'arrivée du e-learning a nécessité un travail considérable de formation et d'adaptation des cours. «Le public du web est plus exigeant, note Françoise Cochard. Tout doit fonctionner, et les formateurs doivent se connecter tous les jours pour répondre aux demandes des auditeurs.» ***J. R.***

Que faire d'une image ?

La numérisation des images aiguise le regard des historiens d'art et fait évoluer cette discipline

Par **J.-L. Terradillos** Photo **J.-P. Brouard** – CESCM

Eglise Notre-Dame, à Montmorillon, Vienne. Détail de la scène de la Vierge à l'enfant. C'est ce type d'image fournie par le CESCM que traite l'Institut de recherche en communications optiques et micro-ondes – Signal Image communications (Ircom-Sic). Dans une première phase, le laboratoire réalise une segmentation de l'image qui permet de distinguer les contours, les textures et les couleurs. Ensuite l'image est traitée plus finement selon des critères, souvent très complexes, formulés par les médiévistes.

Dès sa création dans les années 50, le Centre d'études supérieures de civilisation médiévale (CESCM) de l'Université de Poitiers a entrepris de constituer un fonds iconographique sur l'art médiéval, qui compte maintenant plus de 100 000 clichés, principalement en noir et blanc. Eric Palazzo, directeur du CESCM, aime à dire que ce fonds, vu de l'extérieur, a souvent été considéré comme une *«épicerie»*. La numérisation des images change la donne. *«Le passage aux nouvelles technologies,* dit-il, *nous a pris du temps parce que, au-delà des problèmes techniques et de la formation requise, il a fallu résoudre des questions de méthode qui sont en train de faire évoluer notre discipline. Quelles images numérisées allons-nous donner à nos collègues du monde entier ? Jusqu'où pouvons-nous retoucher une image ? Et pour quel type d'utilisation ?»* Précisons que le CESCM constitue, avec l'Institut de recherche sur l'histoire des textes et l'Ecole des chartes, le Centre de compétences thématique du CNRS au sein du Département des sciences de l'homme et de la société. La mission de ce pôle de référence est de réfléchir et de travailler sur l'image médiévale numérisée.

Plusieurs finalités sont assignées à la numérisation. *«D'abord la recherche,* affirme Eric Palazzo. *Désormais le fonds iconographique s'enrichit d'images numérisées dans le cadre de programmes de recherche. Par exemple, si un chercheur étudie la représentation des anges, il doit pouvoir visualiser en quelques minutes des centaines d'images et les sélectionner selon des critères nombreux, qui prennent en compte tous les aspects formels de l'image (type de motif, contexte, traits, couleurs, etc.). C'est pourquoi le traitement d'une image peut, dans le cadre de la recherche, nécessiter plusieurs jours de travail. En effet, la numérisation nous permet de mieux voir ce qui, parfois, est difficilement perceptible in situ. Elle sert aussi à travailler notre regard d'historien d'art.»* Afin d'accroître ses capacités, le CESCM a fait appel aux compétences techniques du laboratoire Ircom-Sic de l'Université de Poitiers.

Autres finalités : la diffusion de ces images, c'est-à-dire la publication de livres ou de CD-Rom (*«avant la mise en ligne généralisée»*), et éventuellement la commercialisation. Dans ces cas, la retouche s'avère nécessaire, sans pour autant transformer l'image. Le public pourra en juger prochainement. En effet, le premier «produit» multimédia issu du CESCM a été conçu avec le CRDP Poitou-Charentes. Il s'agit d'un CD-Rom à vocation pédagogique intitulé «Vivre au Moyen Age». ■

La nouvelle histoire des images

Selon Laurent Herbreteau, la convergence technologique de l'audiovisuel, des télécommunications et de l'informatique bouleverse notre rapport au savoir

Entretien **Astrid Deroost** Photo **Claude Pauquet**

Au Centre national de la bande dessinée et de l'image d'Angoulême, Laurent Herbreteau dirige le Centre de soutien technique multimédia, le plateau de recherche Cyberdôme et coordonne le projet du futur Centre d'interprétation des nouvelles images. Selon lui, les nouvelles technologies de l'image renouvellent la mise en forme et la diffusion de la connaissance.

L'Actualité. – Les nouvelles images se créent au cœur du CNBDI...

Laurent Herbreteau. – Je suis arrivé au Centre national de la bande dessinée et de l'image il y a à peu près dix ans, à l'époque du Département d'imagerie numérique [désormais Laboratoire d'imagerie numérique], et j'ai vu l'explosion des nouvelles technologies – fascinantes – de l'image (images de synthèse, 3D...). Aujourd'hui, après la révolution de la numérisation, les télécommunications deviennent numériques. On arrive, et c'est un constat mondial, à une convergence technologique (audiovisuel, télécommunications et informatique) qui permet de tout diffuser à tout moment. Cela bouleverse notre rapport à l'origine du savoir, à la diffusion de la connaissance. La nouvelle image est numérique à la source, c'est-à-dire dès sa création. Elle devient composite, cela signifie que l'on peut mélanger des images 2D, 3D, des images de synthèse à des séquences de vues réelles. L'on parvient maintenant à récupérer la troisième dimension, avec deux caméras, selon un principe que nous appliquons ici au CNBDI dans le cadre du programme de recherche du Cyberdôme. Enfin, l'image numérique s'affranchit du support, on peut la diffuser au cinéma, à la télévision ou sur un ordinateur personnel. N'importe qui peut filmer son environnement, raconter des choses, avoir accès au réseau et les transmettre.

Quel est l'enjeu de ces nouvelles images ?

Aujourd'hui, il y a un renforcement des inégalités quant à la possibilité d'accéder à ces technologies. Nous avons, jusqu'à maintenant, la chance d'avoir des régulations de l'Etat qui favorisent le développement des réseaux capables de transmettre des données autres que la voix. L'enjeu industriel de la connaissance est là. Comment se faire entendre ? Il faut qu'à partir d'un territoire cohérent, on puisse, grâce à différentes structures, diffuser les images

crées ici ou parfois coproduites. Nous avons, en région, un potentiel suffisamment important en matière de compétences pour travailler en réseau et diffuser des informations.

Le CNBDI accueille un nouveau DESS Conception de jeux vidéo et médias interactifs.

Angoulême possède un patrimoine en matière d'images de bande dessinée et, depuis dix ans, de nouvelles images. Pour perdurer, cette création doit s'accompagner d'un discours au service d'un contenu qui touche à l'aspect narratif et qui intéresse le ludique, l'informatif, l'éducatif, le scientifique. Domaines qui représentent une partie importante de l'économie mondiale. Le CNBDI peut apporter dans le domaine de la formation, comment former des graphistes pour l'animation et pour le jeu vidéo. Ce support peut être très riche, nouveau, du point de vue de la narration. Le lecteur est actif et se projette dans le récit. C'est une nouvelle manière – aléatoire – de lire et de raconter une histoire et jusqu'alors l'image n'avait pas été beaucoup associée à l'interactivité. Ce que l'on appelle jeu vidéo offre énormément de possibilités pour diffuser des savoirs de toutes sortes. C'est peut-être un art nouveau. Dans le domaine déjà maîtrisé du dessin animé, Angoulême doit miser sur les pôles à valeur ajoutée, la production, la pré-production, s'attaquer à d'autres produits dérivés (vidéo, Internet...) avec une même base de création.

Qu'apportez-vous au projet de portail Internet sur le génome ?

Il faut développer des équipes de recherche régionales. Un projet de Groupement d'intérêt scientifique est en cours avec les Universités de La Rochelle et Poitiers, le CNBDI travaillant sur la mise en forme du contenu, soit la recherche développée par La Rochelle et Poitiers dans les domaines de l'archivage, de la numérisation, l'analyse et la synthèse d'images. Le projet de portail sur le génome (lire page 49), enjeu fondamental, rassemble notamment le CNBDI, les Universités de Poitiers et Limoges et une entreprise d'Angoulême. Il pose la question de la diffusion de la connaissance, et l'image a beaucoup à dire. Les mêmes choses ne sont pas mises en forme de la même manière, sur un site, pour des scientifiques, le grand public ou des enfants. Créer un univers qui puisse intéresser tous les publics, y compris les scientifiques, et dont le discours est rigoureux, validé, c'est créer une information à forte valeur ajoutée depuis la source à la diffusion. Ces expériences peuvent être multiples et donnent un sens à Magelis.

Pourquoi un projet de Centre d'interprétation des nouvelles images ?

Beaucoup de parcs à thème projettent des images et Angoulême, qui crée de l'image, n'avait pas de parcours. Pour ce projet, né dans le cadre de Magelis et mené en collaboration avec la Cité des sciences, nous voulons éviter le piège de la technologie. Les techniques évoluent très vite et rendraient en peu de temps le parcours obsolète. Nous avons choisi un contenu et un discours forts au fondement millénaire : l'image part de la forme et du trait. Avec ce trait on crée des images, et ces images donnent naissance aux histoires. Le futur centre, ensemble de laboratoires, lieu interactif de spectacles et d'expériences sensorielles-intellectuelles, ouvert au grand public, sera la vitrine de tout un savoir-faire. On y verra toutes les nouvelles images produites à Angoulême. ■

Ci-dessous : A la Cité des sciences, une maquette virtuelle, créée au CNBDI, explique l'éclairage au théâtre. Aspect novateur de ce programme : le commentaire réagit en temps réel aux manipulations faites sur l'image.

Cité des sciences et de l'industrie

A gauche : Visite virtuelle du château de La Rochefoucauld en Charente. Commentaires et images se plient au rythme et aux désirs du visiteur.

PREMIER DIPLÔME DE CONCEPTION DE JEUX VIDÉO ET MÉDIAS INTERACTIFS

Le nouveau DESS Conception de jeux vidéo et médias interactifs, premier diplôme du genre homologué en France, associe le Conservatoire national des arts et métiers (Cnam), les Universités de Poitiers et La Rochelle, l'Institut de recherche coordination acoustique musique (Ircam) et le CNBDI. Le cursus a pour objectif de former à la conception, la réalisation, l'analyse et l'édition de jeux vidéo. Dix-huit étudiants ont fait leur rentrée en octobre 2001.

La connaissance mise en relief

Voyage dans la cellule, 5 000 mètres sous la mer, bientôt projetés au Centre de la mer Nausicaa de Boulogne, ou *Helios* (en cours de réalisation avec la Cité des sciences et de l'industrie) sont des films qui ont pour point commun de raconter des réalités habituellement accessibles aux seuls scientifiques. Et c'est précisément la spécialité de Digital Studio que de restituer en images – spectaculaires et compréhensibles de tous – des données d'experts dans les domaines des biotechnologies, de l'océanographie, des neurosciences ou de l'astrophysique. Ses clients sont des grandes sociétés ou des musées. Son outil favori est l'image de synthèse en relief.

«Nos films sont d'abord scientifiques mais créer un produit grand public, c'est raconter une belle histoire, explique Andréas Koch, cofondateur de l'entreprise. L'image en relief continue d'intriguer les gens. Avec l'image de synthèse, on interprète, on donne des couleurs. Grâce au relief, on comprend mieux le dynamisme et la structure des choses.» Exemple parmi d'autres en catalogue : la représentation d'une molécule d'ADN liée à la matrice nucléaire d'aspect tubulaire... L'exigence de lisibilité et de fidélité au sujet traité implique la constitution d'un comité scientifique et le concours de spécialistes du domaine exploré.

La rigueur laisse toutefois libre cours à l'imagination des créateurs d'images lorsqu'il s'agit d'écrire le scénario. Le film *5 000 mètres sous les mers,* réalisé par Didier Grosjean et Laurent Larsonneur (centralien et cofondateur de Digital), raconte les aventures abyssales d'une canette de soda et d'un sous-marin. Les calamars géants ont, semble-t-il, interrogé les premiers spectateurs... «Le public veut apprendre et les scientifiques ont de plus en plus envie et besoin de montrer leurs travaux. Ils savent que nous proposons une interprétation. Notre rôle est de simplifier une nature trop riche sans trahir la science.»

Digital Studio a récemment quitté ses locaux parisiens pour la Charente et Magelis. Pour la qualité de l'accueil fait aux entreprises, pour les compétences présentes et pour la proximité du CNBDI. «Un environnement très favorable», souligne Andreas Koch, porteur d'ambitieux projets : un film sur le cerveau ou encore la conception d'une salle qui permette la réalisation de mondes virtuels en images de synthèse visualisables sur un écran vraiment cylindrique. Car l'entreprise présente la particularité de mettre au point les outils techniques qui servent l'exploitation des ses images. ***A. D.***

Un calamar géant, acteur synthétique du film *5 000 mètres sous les mers*, réalisé par Digital Studio.

TIRADE, AU CROISEMENT DES RÉSEAUX

A Châtellerault, Tirade est une PME de 40 personnes spécialisée dans la transformation automatisée de documents écrits en documents électroniques pour lesquels elle conçoit aussi des logiciels d'exploitation. Elle travaille notamment avec l'Institut national de l'audiovisuel (Ina) pour qui elle numérise les archives des droits des films et des émissions télévisées. Son P-DG, André Anglade, est président d'Artemia (Association régionale des techniciens et des entreprises de multimédia de l'information et de l'audiovisuel) qui regroupe 450 entreprises et qui prépare la mise en ligne sur Internet d'un annuaire régional de la filière. Tirade fait aussi partie du Système de production localisé Seuil du Poitou numérique et du réseau Synapses, qui met en rapport des entreprises et des universités à Montréal, Beyrouth et Montbéliard. Tirade participe aussi à Genifer, groupement d'intérêt scientifique sans en avoir le statut, qui fédère des laboratoires rochelais et poitevins, et des entreprises. L'effet réseau joue aussi pour le recrutement d'ingénieurs. «Nous avons eu pendant deux ans deux doctorants de l'Université de La Rochelle, dit André Anglade, et nous allons en recruter trois autres. Sans doute sont-ils parfois moins performants qu'un ingénieur recruté de façon classique, mais c'est très enrichissant. Dans notre métier, un regard exempt d'a priori est très utile et plus générateur de bonnes idées que les habitudes acquises.» *J. R.*

Actunet l'atout information

Jean-Louis Née, ancien journaliste, a créé Actufax à Angoulême, en 1993. Activité très matinale et concrète de l'entreprise : rédiger des revues de presse économiques, nationale et régionale, et les mettre, par télécopie, à disposition des experts-comptables, des chefs d'entreprise, des collectivités... Aujourd'hui, la société compte 500 abonnés dont 250 sur le territoire de Poitou-Charentes. Grâce à Actunet, structure jumelle née en 1998, le même contenu informatif circule par courrier électronique ou alimente, quotidiennement, les réseaux intranet des entreprises. La double équipe est composée de six personnes.

De ses débuts, Jean-Louis Née se rappelle les coups de pouce amicaux décisifs, les marques de confiance et une "autodidaxie" audacieuse. En 1997, l'ordre des experts-comptables lui confie la réalisation d'un CD-Rom expliquant l'euro à la profession. L'objet décrochera le prix 98 de l'innovation à Biarritz. Il est, depuis, régulièrement actualisé sur Internet. Ce parti pris d'une information sans cesse renouvelée traverse toutes les activités de l'entreprise, du CD-Rom au web (office de tourisme de La Rochelle, villes de Saintes, Rochefort, entreprises Lippi ou Leroy Somer...). «Nous proposons des programmes d'actualisation, note Jean-louis Née. Créer un site est facile mais, pour une ville, le faire vivre est très compliqué même lorsque nous fournissons des outils simples. Or, Internet nécessite une mise à jour régulière.»

Jean-Louis Née, via son entreprise, fait également partie de Magelis. «Nous avons une activité très périphérique au Pôle image, mais j'y crois à 100 %. C'est le seul projet capable de donner des perspectives au département de la Charente. A condition de développer une infrastructure (inforoutière) lourde, de s'appuyer sur des entreprises enracinées, de mener une politique de diffusion des productions locales sur le câble...»

Quant à la future fusée Tintin, volet ludique de Magelis, le créateur d'Actunet y pose un regard paternel. Lui et d'autres citoyens avaient imaginé, dès 1994, la construction grandeur nature de l'engin à damier rouge et blanc. Un dossier «à actualiser d'urgence». ***A. D.***

Génome dans le cyberespace

Des biologistes et une entreprise d'Angoulême à l'origine d'un portail ouvert sur la connaissance

Par **Astrid Deroost**

«*La chose la plus mal partagée, c'est le savoir scientifique et tout particulièrement dans le domaine du génome, des biotechnologies. Nous allons créer une structure capable de recevoir l'information et la rendre abordable aux non-scientifiques.»* Gilles Guinot, responsable à Angoulême de l'entreprise A Vue d'œil, spécialisée dans la communication multimédia, mesure l'ambition du projet né de sa rencontre avec Raymond Julien, professeur de biologie à l'Université de Limoges, directeur de l'Institut des sciences de la vie et de la santé, et responsable d'une équipe de recherche Génétique moléculaire animale. Ces deux volontés, préoccupées par l'aspect confidentiel de l'information scientifique, ont imaginé un espace de connaissances ouvert à tous les citoyens. En l'occurrence, un projet de cyberespace ou portail Internet, provisoirement baptisé forum-adn.com, doublé d'une série d'animation pour la télévision.

Le professeur Génome et son assistante Miss Tigri étudient le nématode, un ver qui possède 20 000 gènes.

AVENTURES DROLATIQUES D'UN VER

Au fil du temps, l'initiative a rallié d'autres compétences. Yves Cenatiempo, professeur de biologie moléculaire à l'Université de Poitiers, séduit par les vertus pédagogiques et interrégionales de l'entreprise, tient le rôle de conseil. Des institutions comme l'Espace Mendès France de Poitiers ou Magelis à travers le Centre national de la bande dessinée et de l'image d'Angoulême participent à cette mise en partage du savoir et aux outils de communication à mettre en œuvre. *«La première démarche consiste à élaborer des petits films d'animation pour un public familial, diffusés par des grands médias,* explique Raymond Julien. *Puis, le portail permettra à ceux qui le souhaitent d'approfondir leurs connaissances. On garde toutefois la liaison avec l'animation. L'on pourra se cultiver et jouer avec tous les ressorts de la communication. Nous ne voulons pas être des donneurs de leçon mais nous sommes attachés à une rigueur scientifique absolue.»* Le pilote de la série télévisée conçu et réalisé à Angoulême annonce les aventures drolatiques et néanmoins scientifiques de deux chercheurs, le professeur Génome et son assistante Miss Tigri, enfermés dans un laboratoire itinérant. Le nématode se prête à leurs investigations. *«Ce ver possède 20 000 gènes et l'homme de 30 000 à 35 000. Comment se fait-il que l'être humain, construction fabuleuse, ait 35 000 gènes alors que dans ce petit ver de la taille d'un vermicelle il y en a 20 000 ?,* interroge le professeur Raymond Julien, en soulignant l'étendue des investigations encore à venir. *Ces nouvelles connaissances vont révolutionner la place de l'homme dans l'univers. Or, on a un rejet de la part de la société et c'est préoccupant.»*

FORUM-ADN.COM

La trame de forum-adn.com a été dessinée avec le concours des étudiants en bio-informatique de Poitiers : histoire et actualité de la recherche relative au génome à destination du grand public, de ceux qui sont censés diffuser du contenu (enseignants, élus, journalistes), site d'échanges entre scientifiques et nombreux liens. *«Nous ferons des médiations, ce sera l'occasion de créer une mobilisation des potentiels intellectuels poitevins et limougeauds. Ce projet comporte également une dimension recherche sur les méthodes, les moyens et les objets de communication»,* précise le scientifique. Un espace «controverse» est aussi prévu pour permettre aux internautes dûment et préalablement informés de débattre par exemple des OGM, du clonage... L'année 2002 doit voir la concrétisation du projet – évidemment appelé à déborder les frontières interrégionales –, la réunion des différents partenaires et la mise en place d'un conseil scientifique. Des représentants des bio-industries, intéressés par la propagation de l'information, pourraient également accompagner l'initiative. ■

Je m'endormirai moins sot

Pendant deux ans, un journaliste de *L'Actualité* a travaillé avec des scientifiques poitevins sur la réalisation d'un CD-Rom. Objectif : montrer à travers le geste sportif que le mouvement humain est soumis aux grandes lois de la mécanique. Une sacrée leçon d'humilité

Par **Hervé Brèque** Photos **Claude Pauquet**

Dix ans de vulgarisation scientifique, vingt ans de lecture quasi quotidienne du journal *L'Equipe*. Je me sentais armé. Imbattable au Trivial Pursuit sur les questions sportives, et une règle d'or : ne jamais accepter d'écrire quelque chose sans l'avoir compris. S'accrocher à ça.

Faire reformuler. Solliciter dix fois la même explication. Reformuler soi-même. Se planter. Ne pas se dire trop souvent qu'on passe probablement pour un débile.

Chercher la solution. Réaliser un document pour plusieurs publics. Le CD-Rom doit pouvoir être utilisé par des collégiens, fournir des éléments aux profs de physique, aux éducateurs sportifs. Il doit aussi tenir la route devant la communauté scientifique. Impossible de raconter la même histoire à tous. Six mois de lectures, de réunions. La solution. On va proposer deux niveaux de compréhension, deux couches superposées. L'une facile, je dois tout comprendre. L'autre difficile, réservoir de savoir pour le milieu scientifique, éléments de cours pour les profs. Je n'y mets pas le nez. Le graphiste en bave. Il doit retaper tous les textes à la main. Les équations ne passent pas au copier-coller. Il y en a des centaines.

Ci-dessous : Alain Junqua, l'un des concepteurs du CD-Rom sur le mouvement.

Je m'attelle à la partie facile. C'est difficile. Ça coince un peu. Mes scientifiques trouvent le niveau trop faible. J'argumente : même expliqués sommairement, des concepts innovants restent innovants. Ne surestimons pas le savoir de nos publics. Mes scientifiques sont ouverts. Ils sont sympas. Ils veulent bien admettre que je suis représentatif des faiblesses de la population française. Cela rejoint leurs constats de départ. La mécanique n'est plus enseignée. Même les profs de physique ont des lacunes. Servons-nous du geste sportif, évocateur pour tout le monde. Servons-nous du mouvement humain pour faire comprendre la mécanique.

Ça devient magique. Le corps humain, c'est comme une boule de pétanque. Quand on lance la boule, son centre de gravité décrit une parabole parfaite. Je vois des films, des tracés, des analyses. Quand l'homme saute en longueur, son centre de gravité décrit une parabole parfaite. Et pourtant il gesticule.

Il y a longtemps, j'ai fait le journaliste sportif. Pour traduire des impressions visuelles, on cherche des images. On dit beaucoup de conneries. La double détente d'un sportif ça n'existe pas. Tout est joué au moment ou il quitte le sol. Une frappe lourde au football ça ne veut rien dire. Le ballon va vite ou pas. On ne parle pas de la force d'un lancer mais de sa vitesse. Les forces c'est autre chose. Mes scientifiques aiment le vocabulaire.

Encore un os. Un ouvrage numérique, ce n'est pas un livre ou un film. Ici, pas de début, pas de fin, pas de progression linéaire. L'utilisateur peut entrer où il veut. C'est lui qui pilote l'acquisition de son savoir. Il peut zapper les bases. Il ne comprendra rien. On fabrique une arborescence. On balise le parcours. On bannit les pictogrammes ésotériques. Ça relève du panneau indicateur. C'est marrant. C'est comme une carte routière. Avec des raccourcis aussi.

Deux ans. Ils rigolent. *«On a fait votre formation continue. Ça va vous manquer de ne plus venir au labo.»* Ça me manque déjà, mais ce soir je m'endormirai moins sot. ■

La mesure et l'œil du maquignon

Pour analyser le mouvement humain on équipe un sportif de marqueurs répartis aux endroits clefs de son corps (extrémités et articulations). On filme son geste avec des caméras à très haute vitesse. L'informatique permet de décrypter le point de passage de chacun des marqueurs tous les 1/50e de seconde ou tous les 1/500e. Les éditeurs de jeux vidéo réalisent ainsi des simulations sportives de plus en plus réalistes.

Au laboratoire, on ne réalise pas de jeux vidéo. On accumule des connaissances fondamentales sur le mouvement humain. On enregistre les forces, les vitesses, les accélérations, les trajectoires des différents points ou segments du corps humain en action. Ici, les scientifiques vont à contre-courant de «l'œil du maquignon». Formule flatteuse et vache à la fois. Elle désigne un savoir-faire fondé sur l'expérience. Mais elle met en lumière l'empirisme, l'imprécision de certaines méthodes. De nombreuses fédérations sportives, liées notamment à la préparation olympique, font appel au laboratoire.

Un exemple basique : au départ du 100 m, on recommande souvent aux athlètes de «pousser» sur les startings-blocks. Or ce qui fait la réussite d'un départ, c'est la projection vers l'avant des différents segments du corps, bras et jambes. Pousser vers l'arrière ne peut en aucun cas permettre de jaillir plus vite que l'adversaire car pousser ne permet pas de déplacer le corps humain.

La science des mouvements humains
Par Alain Junqua, Patrick Lacouture, Jacques Duboy, James Marécot (équipe matériels et matériaux sportifs, laboratoire de métallurgie physique, URA 6330 CNRS) et Olivier Bonneau, (laboratoire de mécanique des solides, URA 6610 CNRS), de l'Université de Poitiers.
CD-Rom aux Editions Revue EPS, 11 avenue du Tremblay, 75012 Paris. 01 41 74 82 82 - www.revue-eps.com

Le parfait du subjectif

«Nous arrivons à produire des résultats mathématiques qui correspondent à des situations subjectives», assène Christine Fernandez-Maloigne. Rien de moins. L'ordinateur capable de comprendre et d'étudier selon des critères psychosensoriels qui sont habituellement l'apanage de l'être humain.

A la tête d'un groupe de chercheurs de l'Ircom-Sic (Universités de Poitiers et Limoges), Christine Fernandez-Maloigne pilote actuellement un projet qui devrait déboucher sur la création d'une entreprise innovante, avec le soutien de l'incubateur régional qui valorise les recherches des labos.

Le but : proposer un système de contrôle qualité non destructif basé sur des techniques d'analyses d'images perfectionnées. «Cela existe déjà pour des cas simples, explique Christine Fernandez-Maloigne. On repère ainsi des défauts mineurs. Nous avons trouvé le moyen d'être plus pertinents en prenant en compte de nombreux éléments comme les couleurs, les formes, les textures, ainsi que certains paramètres subjectifs. Nous avons constaté que des indications psychosensorielles mélangées à des paramètres statistiques permettaient d'obtenir des résultats fiables. Nous l'avons par exemple expérimenté sur les biscottes. Les fabricants savent que le public aime une texture plutôt qu'une autre, avec des bulles d'air plus ou moins serrées. En analysant simplement l'image du produit sur la chaîne de fabrication, nous pouvons dire si le produit est conforme.»

Destiné dans un premier temps au contrôle qualité pour l'industrie, sur un marché qui sera très vite mondial, cette technique trouve déjà de nombreuses applications dans d'autres secteurs, tels que le commerce électronique, les loisirs ou le biomédical.

SÉLECTION D'ARTICLES PARUS DANS L'ACTUALITÉ POITOU-CHARENTES :

«La révolution du numérique», n° 36, spécial Technologies du futur, avril 1997
Dossier «De la BD à la 4 D», n° 43, janvier 1999
«Fenêtres ouvertes sur la connaissance», «L'université à distance» et «Upnet : Internet pour tous», hors série sur l'Université de Poitiers, mai 2000
«Remue.net» et «Aubin-Euronumérique», n° 53, juillet 2001

DÉCIMAL

L'Insee vient de publier une enquête sur *Les Technologies de l'information et de la communication dans les entreprises en Poitou-Charentes* (Cahier *Décimal* n° 39). Cette publication a été réalisée en partenariat avec la Région Poitou-Charentes et l'association Arantis.

SENSITIC.ORG

Le projet européen de sensibilisation aux technologies de l'information et de la communication (Sensitic) a réalisé plusieurs études sur les usages des TIC, en particulier en Poitou-Charentes, dont les résultats sont accessibles sur www.sensitic.org

Du calcul à l'informatique

Dans les années 50, Poitiers a connu l'un des deux introducteurs en France de la théorie mathématique de l'information, Marcel-Paul Schutzenberger

Par **Jean-Luc Terradillos** Photo **Mytilus**

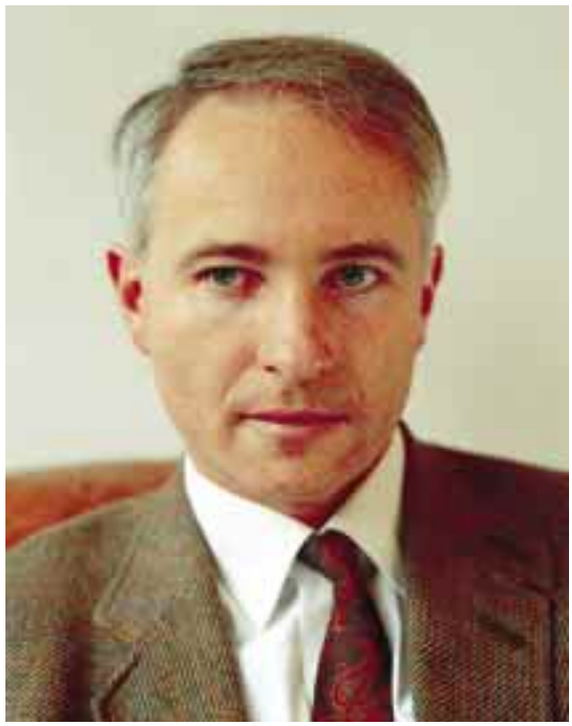

Pierre-Eric Mounier-Kuhn.

Qui se souvient à Poitiers de Marcel-Paul Schutzenberger ? Quelques anciens de l'Ecole nationale supérieure de mécanique et d'aérotechnique (Ensma) où ce scientifique de haut vol fut nommé dans les années 50. Peu ont conscience que cet homme-là était un pionnier de ce qui allait devenir l'informatique.

Pierre-Eric Mounier-Kuhn en a révélé l'envergure le 29 novembre dernier à l'Espace Mendès France, lors de sa conférence sur l'histoire de l'informatique. Ingénieur CNRS, chargé de conférences à l'Ecole pratique des hautes études, ce chercheur a effectué sa thèse sous la direction de Jean-Jacques Salomon sur «l'informatique en France, de la Seconde Guerre mondiale au Plan Calcul : science, industrie, politiques publiques».

«Marcel-Paul Schutzenberger était un homme extraordinaire, dit-il. *Médecin et résistant, il a travaillé à l'Organisation mondiale de la santé, ce qui l'a conduit à s'intéresser aux problèmes de statistiques. Etant curieux et critique, il est allé voir en amont, du côté des mathématiques appliquées et de la théorie des statistiques. Il découvre alors la théorie mathématique de l'information, rencontre Claude Shannon, John Von Neumann et tous ceux qui gravitent dans la cybernétique. C'est donc l'un des deux introducteurs en France de cette théorie et de cette nouvelle façon de penser les mathématiques appliquées.»*

Or, les travaux de Pierre-Eric Mounier-Kuhn montrent qu'en France – pays occidental qui accusait le plus grand retard en ce domaine – les pionniers de l'informatique étaient dans des écoles d'ingénieurs liées à des universités, donc à la recherche (Grenoble, Toulouse, Lille, Nancy). Des écoles où l'on avait de gros besoins en calcul, d'où la nécessité de mettre au point des calculateurs électroniques. *«Là où l'informatique se développe très tôt, on retrouve cette configuration innovante de l'ingénierie en électrotechnique et d'une chaire de mathématiques appliquées, avec un ou plusieurs mathématiciens qui s'intéressent à ce qui fait de neuf. Le phénomène tient donc à des institutions mais aussi à des individus. Il faut aussi une demande extérieure qui, souvent, passe par l'école d'ingénieurs et par les contrats de recherche, notamment avec EDF, l'armée de l'air ou la Marine.»*

Alors pourquoi l'Ensma de Poitiers n'est-elle pas devenue une école pionnière en informatique puisque toutes les conditions étaient réunies ? En l'état actuel de ses recherches, Pierre-Eric Mounier-Kuhn avance plusieurs raisons. Marcel-Paul Schutzenberger était un savant mais pas un entrepreneur de science ni un homme de pouvoir. *«C'était un passeur d'idées, un homme de séminaire, parfaitement à l'aise dans le monde planétaire des mathématiques appliquées, qui plaçait sa carrière au second plan. Il n'imaginait pas créer un laboratoire, encore moins un institut.»*

D'autre part, ses collègues de l'Ensma et de l'université ne semblaient pas éprouver le besoin de s'associer à cette approche nouvelle. ■

Soft Story : les logiciels libres

Le logiciel libre se définit avant tout par sa licence. Celle-ci implique le libre accès à son code source. S'il reste strictement protégé par le droit d'auteur, le logiciel libre («open source») peut être copié, redistribué, modifié et utilisé sans aucune restriction d'usage. La notion de logiciel libre prête souvent à confusion. Il existe des logiciels propriétaires gratuits tels que Internet Explorer ou encore Acrobat Reader mais ils ne délivrent pas leur code source et ne sont, de ce fait, pas modifiables. Responsable de l'édition et du multimédia à l'Espace Mendès France, Thierry Pasquier retrace l'origine du logiciel libre : «Historiquement, Internet et le logiciel libre se sont développés parallèlement à partir des années 70. Dans un premier temps, les recherches portaient principalement sur l'infrastructure réseau et c'est toujours dans ce domaine qu'ils sont incontournables. Le logiciel libre Apache sert aujourd'hui les deux tiers des pages web.» Le choix que doit effectuer le particulier entre les systèmes d'exploitation Windows ou Mac Os n'est pas une fatalité. Le plus connu des logiciels libres, Linux, représente une avantageuse solution alternative et n'est plus réservé à une élite d'informaticiens rompus aux arcanes de la programmation : «Ce système d'exploitation a atteint un tel niveau de développement qu'il est infiniment plus performant et plus fiable que Windows. D'autre part, il présente aujourd'hui des environnements graphiques qui sont ergonomiquement équivalents à ceux de Windows et de Mac», précise Thierry Pasquier.

Quelles sont les raisons d'un tel succès ? «Avec Internet se sont créées des communautés qui travaillent sur le code source, produisant des logiciels libres qui associent les concepteurs aux usagers. Cette démarche assure une très grande réactivité et garantit du même coup la qualité des logiciels.»

Le pôle multimédia de l'EMF «travaille depuis 1999 sur le logiciel libre, en relation avec toute une communauté locale composée d'associations et de bénévoles. Nos sites Internet fonctionnent sous logiciels libres (maison-des-sciences.org). L'école ouverte de l'Internet propose des ateliers, des conférences, des stages d'initiation qui permettent de saisir les enjeux actuels de l'Internet et d'en connaître les aspects techniques et légaux.» L'ère des combats titanesques entre les deux géants de l'industrie informatique, Microsoft et Apple, appartient déjà au passé. Hydre hégémonique, les tentatives monopolistiques de Microsoft font aujourd'hui l'objet d'une vaste polémique juridico-économique. En butte aux lois anti-trust américaines, Bill Gates et ses nuées d'avocats semblent avoir échappé au risque de démantèlement. Si la pieuvre multinationale reste poursuivie pour ses pratiques anticoncurrentielles, son nouveau système d'exploitation, connu sous le nom de Windows XP, suscite de nouvelles controverses. Se profilerait ainsi le risque de mainmise sur les standards, selon Thierry Pasquier, pour qui la menace concerne moins «les logiciels que les formats d'échange entre les documents». Dans les méandres du cyberespace, les internautes surfent en toute liberté… surveillée. On n'est jamais trop parano...

Boris Lutanie

Pour en savoir plus : Benoît Faucon et Jean-Paul Smets-Solanes, *Les logiciels libres*, Edispher.
www.aful.org ou www.april.org

Maille télore ize ritche !

Qu'on le déplore ou qu'on s'en amuse, les Français ont une détestable réputation en matière de langues étrangères. Marc Fryd, maître de conférences à l'Université de Poitiers (laboratoire Forell, EA 1226) a d'ailleurs constaté que nombre de candidats au Capes d'anglais ne possédaient pas la langue parlée. D'ou un retentissant taux d'échec et de nombreux postes d'enseignants non pourvus.

Pour venir à bout de ce qu'il considère comme une carence du système français, Marc Fryd a donc imaginé un outil multimédia qu'on peut classer dans la catégorie «simple mais il fallait y penser». Il s'agit d'un dictionnaire anglais informatisé offrant un enregistrement de chaque mot présenté avec sa ou ses prononciations correctes. L'outil offre également des transcriptions et des décompositions phonétiques, ainsi qu'un puissant moteur de recherche permettant d'appeler des suites de lettres ou de sons. Un module annexe comporte des exercices réalisables en autonomie ou sous la conduite d'un enseignant. Dans sa première version, le système EEPD (Electronic English Pronouncing Dictionary) comprendra plus de 100 000 mots, tous enregistrés par des Anglais. Une version américaine verra le jour par la suite.

Le projet, qui bénéficie du soutien du CNRS et de l'incubateur régional Poitou-Charentes, donnera lieu soit à création d'entreprise, soit à valorisation sous licence. En effet, en dehors des clientèles évidentes de l'Education nationale, ce système présente d'importantes possibilités de développement «industriel» auprès de grands prestataires de la formation et de l'éducation déjà présents dans le monde des portails Internet. ***H. B.***

ECONOMIE DE LA CONNAISSANCE

Dominique Foray, économiste, directeur de recherches à l'Université de Paris-Dauphine et administrateur principal à l'OCDE, est l'auteur de *L'économie de la connaissance* (La Découverte & Syros, 2000). Il souligne l'intérêt d'une distinction, par les économistes, entre l'information et la connaissance. En effet, «la copie d'une information ne coûte que le prix de la photocopie tandis que la reproduction de la connaissance, difficile à exprimer et à transférer d'un individu à un autre, nécessite des processus d'apprentissage beaucoup plus coûteux».

Une telle dissociation s'impose car les entreprises consacrent de plus en plus de ressources à la constitution d'un capital intangible, lié aux activités de production, de transmission et de transfert des connaissances. Cette tendance en percute une autre : l'irruption des technologies de l'information. Ainsi, l'économie de la connaissance est née de cette rencontre entre la capacité croissante des sociétés à apprendre et à transférer la connaissance avec l'outil fondamental, «l'instrument du savoir», que sont les technologies.

Mémoire en images

Le Fonds audiovisuel de recherche a retrouvé au Québec le premier film sur le travail des ostréiculteurs, tourné au Château-d'Oléron en 1907

Par **Mireille Tabare**

Des groupes de femmes en kichenottes, pantalons larges et courts, tabliers, un panier au bras, des hommes aux larges bérets, chaussés de hautes bottes, la fourche à l'épaule, se pressent au travail. Départ pour la récolte des huîtres au Château-d'Oléron… en 1907. Les scènes se succèdent, hommes et femmes s'activent, de l'eau à mi-jambes, les huîtres sont détroquées, brassées, triées, conditionnées, puis chargées sur des bateaux. Si ce film, d'une durée de quatre minutes et demie, tourné en 35 mm par un opérateur anonyme, est aujourd'hui disponible au format professionnel Béta SP, c'est grâce au Fonds audiovisuel de recherche (Far), une association créée il y a deux ans dans la région de Saintes pour rassembler, préserver et valoriser tous les documents en images –films et photographies – appartenant au patrimoine de la Charente-Maritime. Le Far, informé de l'existence de ce film par le Centre international de la mer à Rochefort, a entrepris des recherches qui l'ont conduit jusqu'aux Archives nationales du Canada, où l'original était déposé. Après autorisation du détenteur des droits – un habitant de Trois Rivières au Québec –, le film a été reproduit, transcodé au format en vigueur actuellement, et peut désormais être visionné.

Femmes et hommes à la grande porte du Château-d'Oléron. Hommes prélevant les huîtres.

«En collaboration avec le Syndicat régional conchylicole de Marennes-Oléron, nous avons, dans un premier temps, présenté ce film dans le milieu des ostréiculteurs locaux, parmi lesquels il a suscité une grande émotion, et inspiré de nombreux commentaires, explique Chloé Gourmel, trésorière de l'association. *Au travers de leurs témoignages, que nous avons enregistrés, nous avons recueilli de précieuses informations sur le lieu et la date de tournage, les outils, l'habillement, les techniques de pêche de l'époque.»* En novembre 2001, le film a été projeté pour la première fois au cinéma L'Eldorado de Saint-Pierre-d'Oléron, dans une salle comble, puis à La Rochelle, dans le cadre des Escales documentaires. Courant 2002, le Far prévoit d'organiser, autour de ce film, un concours de jeunes créateurs. Sonorisation du film, images de l'ostréiculture aujourd'hui, montages d'images croisées anciennes et actuelles, les participants seront libres de donner du film, dans une œuvre audiovisuelle de même durée, leur propre interprétation.

Ce projet est exemplaire de la double vocation du Far : archiver la mémoire en images pour la conserver, mais aussi la faire vivre par des actions de diffusion et de création impliquant habitants et artistes régionaux.

L'image, c'est du patrimoine culturel, du patrimoine qui disparaît jour après jour, ou qui, s'il est conservé, sommeille bien souvent dans des greniers. Très peu d'éléments de ce patrimoine sont en circulation, très peu sont accessibles simplement, à la manière d'un livre dans une bibliothèque. D'où l'action entreprise par l'association. Le travail commence sur le terrain avec le collectage des documents auprès des particuliers et des associations. Ces documents sont ensuite réceptionnés, identifiés, visionnés et archivés. Ils sont alors envoyés au laboratoire pour être transférés au format Béta SP et au format numérique, puis ils sont archivés sur base informatique.

«Notre objectif, c'est de mettre ces images à la disposition du plus grand nombre, explique Claude Guillot, président du Far. *Par l'intermédiaire de notre banque d'images, qui permet une recherche documentaire, par le prêt des documents, par l'édition d'un catalogue*

Le retour de la pêche puis le conditionnement des huîtres par les femmes.

Des femmes détroquent les huîtres dans les parcs.

périodique, grâce enfin au site internet de l'association, sur lequel sont présentés et indexés tous les documents recueillis à ce jour. Afin que chacun puisse s'approprier ces images, y puiser la matière à un travail de mémoire.» Parmi ces documents, outre le fonds Radios concernant le film sur la pêche à l'huître, citons le fonds Latouche, une série de photographies de famille des années 1920-1930, le fonds Gougeon, des photoportraits pris à La Rochelle, le fonds Kériguy, un film tourné à Rochefort montrant notamment des scènes de la libération de la ville en 1945. Le Far a également pour objectif de susciter, à partir de ces documents, des actions de création : sonorisation, mise en scène d'images anciennes, réalisation d'images actuelles en parallèle, montages mettant en regard des documents d'époques différentes.

Images passées, images plus récentes, images présentes, toutes sont importantes, toutes ont leur place dans la banque d'images. Réunies, elles prennent sens, tels des jalons posés sur la durée, révélant les reliefs du temps, et permettant à chacun d'y tracer ses repères, d'y inscrire son histoire. Alors, à vos images ! ■

Fonds audiovisuel de recherche, 28, rue des Morissons, 17460 Varzay – Tél. 05 46 94 69 20 – www.far.asso.fr

La découverte de Tombouctou – l'un des grands événements scientifiques européens de l'année 1828 – exposa son auteur, modeste autodidacte né dans les Deux-Sèvres, à la gloire mais aussi à l'incrédulité

Par **Alain Quella-Villéger**

René Caillié *la preuve par la frise*

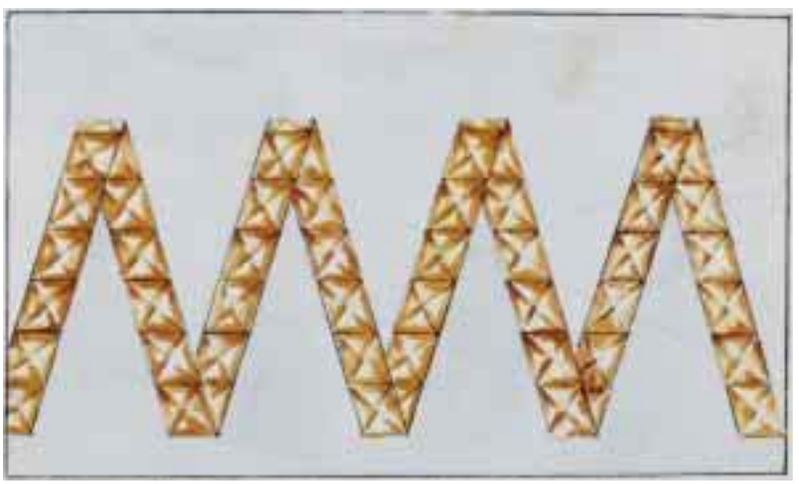

La frise aquarellée réalisée d'après les indications de l'explorateur, à son retour à Paris (BNF, Département des manuscrits, NAF 2621, folio 78).

Lorsque Tartarin de Tarascon, le héros d'Alphonse Daudet, prépare une expédition à la recherche des lions de l'Atlas, *«avant toutes choses, le Tarasconnais [veut] lire les récits des grands touristes africains, les relations de Mungo-Park, de Caillé* (sic), *du docteur Livingstone, d'Henri Duveyrier»* (1872). Aucun d'entre eux ne fut touriste, et René Caillié (1799-1838) ne se contenta point de figurer au nombre des *«intrépides voyageurs»*[1] défricheurs d'Afrique, car l'aventurier céda le pas devant le pionnier de l'africanisme, l'autodidacte téméraire devant le savant ethnologue.

La liste en tout cas vaut hommage pour celui qui, depuis, est devenu un véritable mythe – l'homme de Tombouctou, y compris au Mali, mais aussi le marcheur des sables sahariens[2]. Le Mauzéen René Caillié savait pourtant qu'à son retour en France le plus dur resterait à faire. Après avoir mis en péril sa vie à travers un continent encore inconnu, il lui faudrait risquer sa réputation d'homme prétendant au titre de «voyageur-géographe» – traduisons : d'explorateur. Il faudrait prouver et pas seulement témoigner. Or, René Caillié ne rapportait rien (aucun objet), à part son récit manuscrit : la rédaction développée rédigée au retour (disparue aujourd'hui), à partir des notes lacunaires et abrégées prises au jour le jour (la Bibliothèque nationale de France les conserve). Il y eut d'abord une très officielle soutenance devant la Société de Géographie à Paris, le 21 novembre 1828, pour obtenir le prix que celle-ci avait décidé d'accorder en mars 1825 au *«vainqueur»* de la cité mythique.

UNE DÉCOUVERTE CONTROVERSÉE

Mais il y eut immédiatement contestation – britannique, surtout. *«Vaines clameurs de la malignité»* selon l'humble victime, qui ne voulut voir que les *«envieux»* et non les enjeux politiques internationaux de sa découverte. Les meilleurs savants, en tête desquels, outre-Manche, l'éminent et influent John Barrow, contestèrent le bien-fondé des allégations du Français.

Jusqu'à la fin de sa courte vie, Caillié eut à souffrir de ce scepticisme européen – comme l'Allemand Heinrich Barth, arrivé jusqu'à Tombouctou en 1855 : *«J'avais, au commencement, à combattre mes propres préjugés, car moi-même, si je ne doutais pas que M. Caillié avait passé par l'intérieur de l'Afrique, je doutais qu'il eût passé à Tombouctou»* (*Bulletin de la Société de Géographie*, octobre-novembre 1855). Au mieux, traitait-on son voyage sur le mode de la condescendance : voyage d'un brave certes, mais de peu d'intérêt ! Duveyrier admettra d'ailleurs que ces controverses sont venues *«assombrir les derniers jours de René Caillié»*. Et encore un siècle et demi après, certaine presse reprendra la thèse de la falsification.

Certes, aujourd'hui, plus personne n'oserait mettre en doute le périple étonnant de Caillié, Théodore Monod ayant par exemple pesé de tout son poids scientifique pour contester (en 1977) la thèse des papiers volés au

major Laing, après avoir déjà valorisé l'aspect botanique de l'œuvre de l'explorateur. Y en aurait-il encore que la preuve existerait pour les faire définitivement taire, une preuve que Caillié n'aurait pu brandir…

Lorsque l'explorateur Henri Duveyrier salua son prédécesseur («Historique des voyages à Timbuktu», *Bulletin de la Société de Géographie*, mars 1881, pp. 195-198), il imagina *«les riches marchands affairés, comme aussi les nègres Songhai qui composent le fond de la population, pass[ant] et repass[ant] alors, sur la place de la mosquée de Djinguérê-bêr, devant un pauvre étudiant lisant pieusement le Coran, et quelques-uns même jet[ant] une aumône à notre compatriote. Le livre sacré couvre une feuille de papier sur laquelle René Caillié trace les lignes essentielles d'une vue de la ville, et de la silhouette du temple célèbre»*.

France, il en fit faire une esquisse en couleurs, complétée de mémoire, mais non alors publiée[3]. Toutefois son *Journal d'un voyage à Temboctou et à Jenné* (1830)[4] comportait, parmi ses gravures en noir et blanc, dans la planche 5, une figure 3 titrée «Ornement de la muraille en face [d'un pilier]». Evidemment, en perdant la couleur, cette figure appauvrissait considérablement la portée des informations d'origine. Encore que le récit apporte de justes précisions : *«ornemens* (sic) *appliqués et faits de terre jaune ; ils sont en forme de chevron ou de feston triangulaire, d'un pied et demi d'ouverture, et de deux pieds de haut»*.

Or, curieusement, personne n'avait relevé que cette frise existe encore, à l'endroit même indiqué par le visiteur : *«au point k»* de son plan de la mosquée, sur un mur intérieur, en entrant à gauche dans le sombre couloir latéral, à peine visible donc, aux couleurs défraîchies par le temps mais en relief. La photographie actuelle montre à quel point l'observation de Caillié était juste, et sa mémoire très remarquable.

C'est cette précision, cette honnêteté intellectuelle, mais aussi, par-delà le discours savant nécessaire, la profonde dimension humaine et sincère de son récit de voyage qui en font aujourd'hui un document touchant et puissant. Ce n'est d'ailleurs plus Tartarin de Tarascon qui parle lorsqu'il cite le nom de Caillié parmi les récits et les mots qui l'ont conduit vers le désert, mais J.M.G. Le Clézio[5]… ■

Ci-dessous : La frise telle qu'elle subsiste aujourd'hui à Tombouctou (ph. A. Q.-V.).

A gauche : L'esquisse maladroite exécutée sur place au crayon, en avril 1828 (BNF, Département des manuscrits, NAF 2621, folio 63).

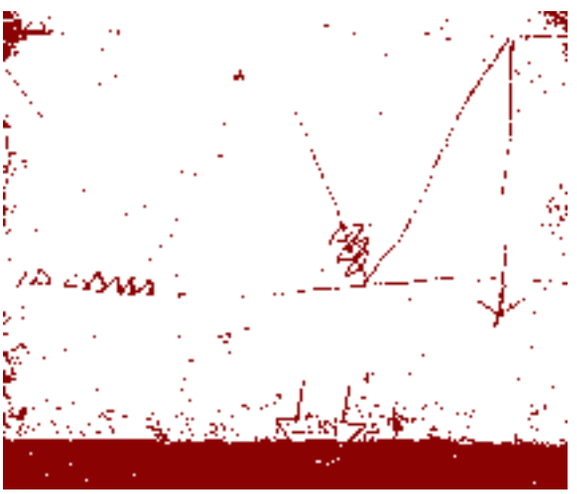

DANS LA MOSQUÉE DE DJINGAREIBER

Trois mosquées principales dominent Tombouctou : outre celle de Sidi-Yahia au centre, la mosquée universitaire de Sankoré au nord-est, c'est la *«grande mosquée»* – autrement dit celle de Djingareiber, au sud-ouest –, qui a en effet retenu l'attention du pèlerin français. Construite au début du XIVe siècle, et aujourd'hui inscrite sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco, c'est un robuste édifice en belle architecture sahélo-soudanienne de «banco» (mélange de terre et de balle de riz). Au-dessus des terrasses, émerge un minaret hérissé de pieux, du haut duquel Caillié observa les immensités désertiques voisines. Déjà, l'observateur la jugea mal entretenue, aux enduits dégradés.

En fait, pour ses croquis – très dangereux à prendre, on l'imagine –, Caillié ne se contenta pas d'une vue générale de la ville et de quelques aspects extérieurs des édifices, mais s'attarda aussi aux intérieurs, aux détails. Parmi les rares dessins qu'il rapporta, encartés entre ses feuillets minuscules, au crayon de papier malhabile, figure un modeste relevé de frise murale. Ce détail dut sembler important au voyageur puisqu'en

1. Curieusement, Daudet attribue aux quatre hommes la formule que Jules Verne réserve spécifiquement à Caillié dans *Cinq Semaines en ballon* (1867), «le plus intrépide voyageur des temps modernes».
2. Voir *Le Livre des sables*, documentaire de Patrick Cazals (Les films du Horla, 2001).
3. Pour la première fois, par nos soins, dans *René Caillié. Une vie pour Tombouctou* (Ed. Atlantique, 1999).
4. Imprimé en fac-similé par les éditions Altaïr, à Neuilly, 2001.
5. In *J.M.G. Le Clézio : Vérités et Légendes*, par Gérard de Cortanze, Ed. du Chêne, 1999.

Pierre Albert-Birot

Je sont des autres

Né à Angoulême en 1876, Pierre Albert-Birot fut un électron libre des avant-gardes historiques

Entretien **Boris Lutanie**

Professeur de littérature à l'Ecole normale supérieure, Arlette Albert-Birot y enseigne la poésie moderne et contemporaine. En 1955, elle rencontre Pierre Albert-Birot (1876-1967) qu'elle épouse sept ans plus tard. Définir qui fut Pierre Albert-Birot n'est pas chose aisée, chercher à le circonscrire dans une époque ou à un mouvement relève de l'aporie. A cheval sur deux siècles, le fondateur de la revue *SIC* touche à tous les domaines de la création : dessin, peinture, sculpture, gravure, poésie, roman, essai, théâtre, cinéma, autobiographie, épopée… Dans le climat concurrentiel et confusionnel au sein duquel les avant-gardes historiques se livrent bataille, Pierre Albert-Birot fait figure d'électron libre. A l'inflation avant-gardiste et aux schismes des ismes, il oppose une toute autre quête, la recherche de l'autre Moi. Avec *Grabinoulor*, épopée surréelle, *Je sont des autres*…

Pierre Albert-Birot entre Solange et Roger Roussot dans *Matoum et Tévibar*, 1929. Photo Claude Cahun, Fonds Albert-Birot.

L'Actualité. – Quelles sont les circonstances de votre rencontre avec Pierre Albert-Birot?

Arlette Albert-Birot. – Universitaires. J'envisageais de travailler sur Apollinaire pour ma maîtrise. Mais alors il était interdit de travailler sur un auteur qui faisait l'objet d'un cours en Sorbonne. J'ai alors pensé travailler sur la baronne d'Œttingen, une émigrée russe, qui vécut à Paris avec son frère le peintre Serge Férat – ils furent responsables de la deuxième série des *Soirées de Paris*. Sous le pseudonyme littéraire de Roch Grey, elle collaborait à toutes les revues de l'époque et je trouvais intéressant d'aborder la notion historique d'*Esprit nouveau* à travers ce personnage singulier. Serge Férat me conseilla de rencontrer trois personnes : le peintre Gino Severini, Louis de Gonzague Frick, un des plus anciens camarades d'Apollinaire, et enfin Pierre Albert-Birot, intime de Roch. Tel qu'il m'était décrit, PAB était un ours et pouvait me flanquer à la porte. Résultat : il ne l'a pas fait, et finalement j'ai préféré sa poésie à celle de la baronne. Tout le reste est littérature…

Pierre Albert-Birot semble indissociablement lié à sa revue *Sic*. Quel est votre sentiment à ce sujet ?

Il suffit de reprendre ses propres mots pour s'en convaincre : «C'est ma fille, je suis son père et elle m'a

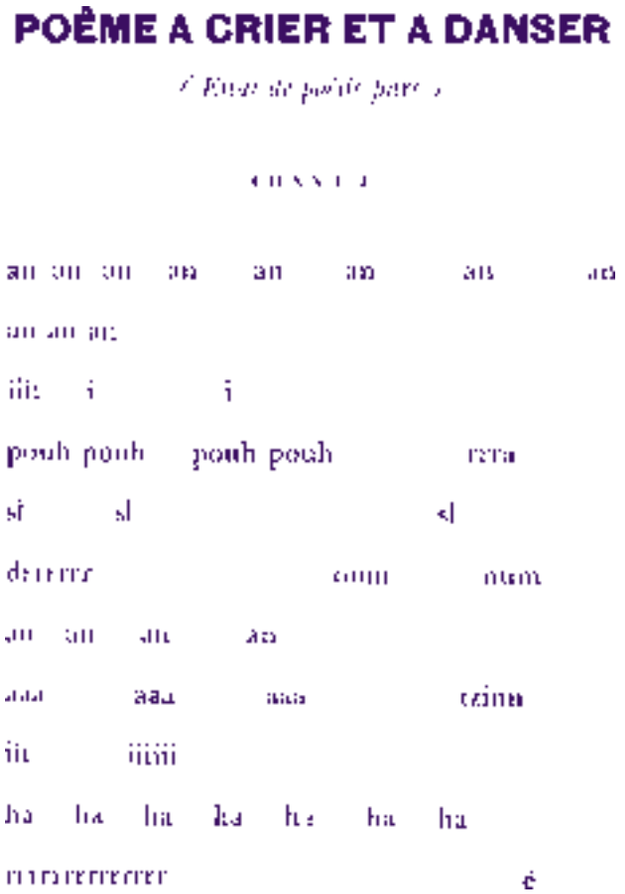

Le premier «poème à crier et à danser» de Pierre Albert-Birot. Page de gauche : dessin de PAB, «Tête de femme (étude)», publié dans *SIC*, n° 15, mars 1917.

donné naissance.» C'est grâce à *SIC* qu'il s'est découvert. Pierre Albert-Birot est un tardif. En 1916, il reste encore sourd et aveugle aux mouvements d'avant-garde. On peut attribuer cela à son éducation classique, à la province intérieure dans laquelle il vit, aux difficultés de sa vie matérielle, à la culture excessivement académique de ses maîtres de l'Ecole des Beaux-Arts… Mais une chance s'offre à lui en la personne de la musicienne Germaine de Surville qu'il épouse en 1913. Elle croit vraiment en lui et le soutient lorsqu'il décide de fonder *SIC*. Contrairement à la revue *Nord-Sud* de Reverdy, qui paraît plus d'un an après *SIC*, les premiers numéros de la revue paraissent assez hétéroclites, dépourvus de ligne éditoriale sûre. En gros, il a soif de «tout casser», mais comment ? Par chance il rencontre Severini – représentant à Paris du futurisme italien – par l'entremise duquel il fait la connaissance d'Apollinaire. A dater de ce jour, PAB rattrape très vite le temps perdu.

Pierre Abert-Birot se définissait par la négation : «ni futuriste, ni cubiste, ni dadaïste, ni surréaliste». Quels rapports entretenait-il avec l'avant-garde?

Il n'est pas un homme de groupe. PAB est agacé par toutes ces querelles autour du cubisme et des autres ismes. L'idée d'adhérer à une école lui est étrangère et il invente le nunisme, du grec νυν, maintenant. J'ai longtemps cru à une boutade de sa part, mais non, c'était vraiment sérieux. Le dadaïsme l'intéressa un temps. C'était en 1916 au tout début de Dada. Il donne à la revue zuri-choise avec son premier «poème à crier et à danser» – où il utilise le son en faisant abstraction du signifiant et du signifié – ce qu'il nomme la «poésie pure». Il collabore aux premiers numéros de *Dada*, à *391*, la revue de Francis Picabia, parce qu'il aime les casseurs de vaisselle. Mais en même temps, il affirme que la «vieillerie se détruit toute seule». Pour lui, il est inutile de faire table rase. Quand Dada sera à Paris, les relations s'estompent. Tristan Tzara est un personnage spectaculaire, diamétralement opposé à Albert-Birot. Quant au surréalisme, il est hors du coup, PAB a été totalement et violemment occulté par André Breton.

Quelle place occupe la figure du double dans son œuvre?

En 1927, PAB publie *Les Poèmes à l'autre moi*. Il déteste son moi de «petit homme mécanique» comme il dit. Il est à la recherche du surmoi, de l'autre. Ces poèmes constituent les premières approches qui se poursuivent à travers un autre personnage qui lui offre toutes les possibilités, le mythique Adam, et, dans les années trente, il écrit *Les Mémoires d'Adam*. La recherche de l'autre s'accomplit pleinement avec l'invention de l'épopée Grabinoulor, son double exalté qui n'existe que par l'imaginaire et l'imagination. Finalement, celui-là reste, compagnon de route pendant cinquante ans. Ce besoin de dépassement de soi, ce désir de transcender la part humaine est commun à toute démarche créatrice. Grabinoulor est son double merveilleux. Mais dès le *Troisième Livre de Grabinoulor*, il crée Furibar, un anti-Grabinoulor, un double du double, un double inversé en quelque sorte. On se trouve dès lors en présence d'un trio infernal : le créateur et ses doubles.

Quel regard portait-il sur sa ville natale ?

PAB pensait qu'un jour ou un autre, on s'intéresserait à sa vie. En 1952, il a donc écrit son autobiographie, la recréant en toute bonne foi, comme il arrive souvent. Sur les soixante pages qu'elle compte, vingt-six concernent Angoulême, la ville qu'il quitte à l'âge de quinze ans pour Bordeaux, puis Paris. PAB y vécut une enfance très heureuse. La ville natale, les plages de sable de Royan constituent son terreau primordial. Il reviendra en 1914 pour se faire réformer. Je crois qu'il n'y retournera plus pendant soixante ans… Nous sommes venus en 1958, entrant par L'Houmeau, un quartier populaire où il fut dans l'incapacité de nous guider. Lui, qui connut bien des vicissitudes de la vie, il redevint là l'homme du Plateau, le petit bourgeois du XIXe siècle, plus proche des *Illusions perdues* que de combats des avant-gardes. Si Pierre Albert-Birot entretenait un rapport lointain avec sa ville natale, il la promenait partout : un mot, un paysage, un nom, une situation surgissent souvent au détour d'un poème et des *Six Livres de Grabinoulor*. ■

BIBLIOGRAPHIE

***Théâtre*, 6 volumes, Mortemart, Rougerie, 1977-1980.**
***Les Mémoires d'Adam* suivis de *Les Pages d'Eve*, L'Allée, 1986.**
***Poésie*, 8 volumes, Mortemart, Rougerie, 1987-1996.**
***Autobiographie* suivie de *Moi et Moi*, Troyes, Librairie bleue, 1988.**
***Les Six Livres de Grabinoulor*, Jean-Michel Place, 1991.**
***SIC*, 1916-1919, reproduction anastatique, Jean-Michel Place, 1994.**
Marie-Louise Lentengre, *Pierre Albert-Birot, L'invention de soi*, Jean-Michel Place, 1993.
Madeleine Renouard et als, *Pierre Albert-Birot, Laboratoire de modernité*, colloque de Cerisy, Jean-Michel Place, 1997.

Philippe Compagnon le perfectionniste

Grâce à l'exposition rétrospective des musées de Niort l'artiste renoue avec son territoire d'origine

Entretien **Jean-Luc Terradillos** Photos **Mytilus** et **B. Renaud**

Mytilus

Né à Jonzac en 1951, installé à La Rochelle jusqu'à l'âge de 33 ans, Philippe Compagnon choisit de vivre à Paris en 1984 où il déploie, dans son œuvre picturale et sculpturale, une abstraction pure et dure. Dès lors, il expose régulièrement à la galerie Bernard Jordan. L'exposition des musées de Niort retrace son cheminement depuis 1984, ce qui devrait contribuer à rendre cette œuvre manifeste en Poitou-Charentes.

Au Donjon de Niort jusqu'au 15 février 2002. Catalogue de 54 pages : textes de Liliana Albertazzi, Gérard Durozoi, Vianney Lacombe.

Page de droite : *Sans titre*, 2001, 185 x 185 cm.

L'Actualité. – La peinture, comment est-ce venu ?

Philippe Compagnon. – Un jour, je suis entré dans un magasin de couleurs à La Rochelle, j'y ai acheté des tubes, un couteau pensant que c'était plus simple que le pinceau mais ce n'était pas le cas. Ensuite le vendeur m'a dit qu'il fallait diluer la matière, comme dans la peinture en bâtiment. Depuis ce jour-là, sur ce conseil j'ai jeté le couteau et je n'ai plus lâché les pinceaux, jusqu'à ce jour. J'avais vingt ans. Après des études de comptabilité, j'étais déjà entré dans la vie active. Je ne connaissais rien à la peinture si ce n'est des reproductions dans les livres. Ma première toile était surréalisante, proche de Magritte. Le fait d'avoir vu auparavant non pas de la vraie peinture mais des images sur papier glacé, donc aseptisées, sans effet de matière, sans épaisseur, peut certainement expliquer a posteriori ce que je fais : du travail «propre». Je fais du «neuf» au sens où je veux qu'il n'y ait pas de traces de pinceau visibles sur la toile, pour que l'essentiel soit là sans que l'on sente le labeur.

Comment êtes-vous arrivé à l'abstraction ?

Pendant cinq ans, j'ai fait une peinture figurative, assez symboliste, et je me suis retrouvé en 1975 au Salon de la jeune peinture à Paris dans l'orbite de la nouvelle figuration ou figuration narrative.

Grâce aux visites d'expositions, aux rencontres avec d'autres peintres et surtout au travail dans mon atelier, j'ai appris, j'ai évolué, jusqu'au jour où, en 1978, j'ai eu le sentiment d'arriver à un point limite. La représentation narrative, avec des personnages en situation, ne m'intéressait plus. Alors j'ai peint une nature morte. Un élément de pédalier et deux morceaux de roues de vélo. Soit des courbes et des droites. A mes yeux, j'abordais *la* peinture, c'est-à-dire quelque chose qui *est* sans pour autant vouloir représenter ou raconter une histoire. Peu à peu j'ai supprimé des éléments, puis les courbes, puis les diagonales, réduit le nombre de couleurs et mon travail est devenu purement formel.

Il m'arrive de passer jusqu'à douze couches pour que la peinture devienne lumineuse. Cela prend parfois des semaines pour réaliser un tableau. Je pense que la durée fait partie de la «montée» de l'œuvre. Pendant ce temps-là, il y a des accidents de parcours, des surprises qui exigent de faire constamment des choix. Je travaille d'après un croquis, dessiné dans la pulsion, en un rien de temps, mais quand arrive le moment de la fabrication du tableau, j'entre dans un autre temps,

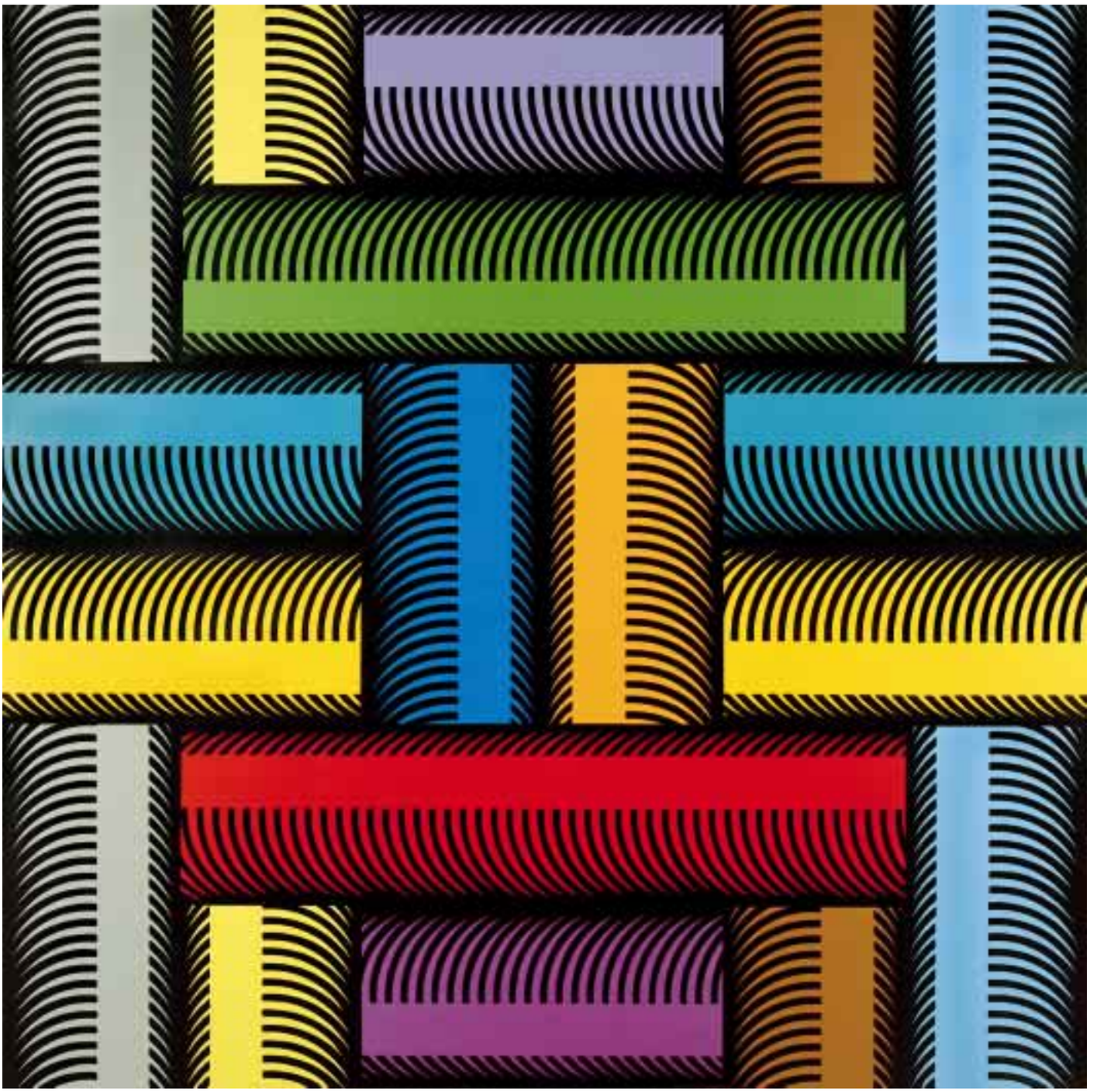

Berthrand Renaud – musées de Niort

celui du *faire*. Pour moi, la peinture se joue entre l'idée d'une représentation et sa réalisation : tout doit être homogène. Le résultat doit transcender l'idée même du tableau.

Pourquoi cet attachement à la forme tubulaire inlassablement répétée ?

Je suis dans le recouvrement, dans le chevauchement – comme dans des puits de barres. Le déroulement de cette forme depuis plusieurs années me donne une satisfaction intense. Tant que je ne suis pas rassasié, je déroule le nombre de toiles possibles. La moindre variation peut tout changer. C'est jouissif de faire la même chose et de trouver toujours de nouvelles solutions.

Cela peut évoquer des labyrinthes ou des mandalas.

Je ne sais pas exactement pourquoi j'en suis arrivé là. Certes, j'ai réalisé des «images informatiques» et des «vidéogrammes» en 1988 et 1989, époque où le travail sur ordinateur restait limité à des jeux de superposition. J'ai puisé dans ce système de représentation mais je ne fais ni des labyrinthes ni des mandalas, et je refuse toute imagerie mystique. Au contraire, je revendique ma culture française, laïque et républicaine. Je suis un artiste typiquement français, ancré dans son époque.

L'art n'est pas mondialisable. C'est une erreur de croire que l'art américain est un art international. Il n'est international que par un marché et une communication. Les artistes français vivent la même situation, sauf que leur marché est actuellement plus réduit. Nul ne peut renier ses origines. Ensuite libre à chacun de se déplacer, de se nourrir ailleurs, de se faire sa propre histoire culturelle. Dans mon cas, il y a des artistes européens : Memling, le plus ancien, Ingres, le perfectionniste, Magritte, pour son invention pas pour sa technique, Duchamp, pour son approche décalée de l'art, et Mondrian évidemment. ■

Des pirogues *au fond de la Charente*

Belle moisson pour les archéologues en 2001, comme en témoigne Jean-François Baratin, conservateur régional

Par **Anh-Gaëlle Truong**

« *Depuis 1996, le volume des activités archéologiques générées par l'utilisation contemporaine des sols en Poitou-Charentes, que nous qualifions d'archéologie préventive, a été multiplié par quatre. En effet, depuis cette date, une organisation plus rationnelle a permis d'augmenter l'efficacité de nos services. De fait, nous nous plaçons maintenant dans le groupe des directions régionales dont les pratiques patrimoniales sont les plus efficaces et les plus constantes»*, souligne Jean-François Baratin, conservateur régional de l'archéologie. Par opposition aux fouilles programmées uniquement motivées par des objectifs de recherche scientifique, l'archéologie préventive représente 80% des interventions sur le terrain. Ainsi les travaux d'aménagement du territoire conduits en Poitou-Charentes ont livré beaucoup de nouvelles données archéologiques.

A Oiron, les travaux de réaménagement de la cour du château ont révélé les fondations d'une partie de la forteresse médiévale. Cette mise au jour fournit de précieuses informations, notamment des dates précises, sur l'évolution du château, du Moyen Age à la Renaissance.

Dans la Vienne, le chantier de construction de la station d'épuration de la Folie près de Poitiers, a livré un habitat moustérien particulièrement bien conservé. *«Aucun des éléments du site n'avait été déplacé depuis son recouvrement, ce qui est particulièrement intéressant car cela nous donne une vision quasi ethnographique de ces habitats»*, précise Jean-François Baratin. En outre, le chantier a révélé une sépulture campaniforme relativement rare et bien conservée.

En Charente, la construction de la déviation de la Nationale 10 à Roullet-Saint-Estèphe a dévoilé deux ensembles distincts : un habitat médiéval entouré de structures artisanales dont la fonction n'est pas encore déterminée ainsi qu'une nécropole protohistorique à enclos circulaire.

UN HABITAT MÉROVINGIEN EN BOIS PRÈS DE SAINTES

En Charente-Maritime, lors de l'aménagement de la ZAC de Saint-Georges-des-Côteaux à Saintes, la découverte d'un ensemble d'habitations sur une étendue de 25 hectares permet d'observer le passage d'une villa gallo-romaine à un groupe de fermes et d'installations agricoles d'époque mérovingienne et carolingienne. *«Pour la première fois en Poitou-Charentes, nous pouvons étudier un habitat mérovingien en bois»*, note le conservateur.

Régulièrement prospecté depuis plusieurs décennies, le cours de la Charente a livré cette année une quinzaine d'épaves. En 2000, un plongeur amateur localisa plusieurs épaves de pirogues monoxyles (creusée dans un seul tronc) à Dompierre-sur-Charente, entre Saintes et Cognac. En juin 2001, une opération de sauvetage de quinze jours, est alors menée par Eric Rieth, chercheur au CNRS et spé-

Ci-dessus : Détail de la pirogue de Dompierre-sur-Charente étudiée par Eric Rieth. Ci-contre : Vase de la civilisation campaniforme découvert à La Folie (ph. Laure Salanova).

cialiste des bateaux. Pressés par le temps et par la découverte de nouvelles pirogues, les membres de l'équipe devront se restreindre à l'étude d'une seule de ces pirogues. L'objectif n'est pas de la sortir de l'eau mais de recueillir le plus d'informations possibles. En effet, *«la sortir exige de la traiter, ce qui coûterait au minimum 500 000 F pour une embarcation de cette taille»*, souligne Eric Rieth. Reposant à 5 mètres de fond, l'embarcation mesure 9 mètres de long. Après quadrillage, la pirogue a été entièrement décapée pour permettre tous les relevés, prendre des photos et la filmer sous tous les angles. Attendant les résultats des analyses dendrochronologiques et au carbone 14, Eric Rieth ne se risque pas à dater la pirogue. Tout au plus avance-t-il qu'*«elle remonte à une période comprise entre l'époque romaine et le Moyen Age»*. Une fois les relevés effectués, la pirogue a été recouverte, in situ, d'environ une tonne et demie de sacs de sable. Des prospections alentour ont par ailleurs permis de localiser six autres pirogues ainsi que des pieux qui pourraient être des restes d'embarcadères.

A une vingtaine de kilomètres en aval, à Taillebourg, dix pirogues monoxyles atteignant jusqu'à 10 m de long ont également été découvertes ; elles étaient accompagnées de pieux. *«Dans ces sites qu'aucune source écrite ne mentionnait, seule l'archéologie peut enrichir autant l'histoire régionale»*, ajoute Eric Rieth. Une demande de fouille programmée a été formulée pour approfondir les recherches sur quatre semaines l'année prochaine.

Les interventions programmées ont également fourni des résultats prometteurs pour les années à venir. Les fouilles menées sur le site gallo-romain de Barzan ont localisé le système d'alimentation en eau des thermes. C'est un puits de très grande taille, 15 m″, estimé pour l'instant à plus de 15 m de profondeur. *«Suite à cette découverte, les fouilles des thermes devraient être prolongées d'une ou deux années»*, indique Jean-François Baratin. Par ailleurs, la fouille du sanctuaire gaulois se poursuit : *«Ce bâtiment nous fait faire un grand bond en avant. On suppose en effet qu'il faisait encore partie du paysage quand le premier temple gallo-romain a été édifié.»* Et, à la suite de prospections dans la Garonne, une quinzaine de pirogues ont été localisées.

UNE TANIÈRE DE HYÈNES À LUSSAC-LES-CHÂTEAUX

Dans la Vienne, le site d'Antigny fera l'objet de recherches pendant plusieurs années. En avant de la grotte se succèdent une quinzaine de niveaux d'habitat de culture paléolithique sur trois mètres d'épaisseur. *«Comme nous disposons de peu de données sur cette période, le Conseil national de la recherche archéologique a souhaité que des efforts particuliers soient fournis sur cette culture.»* Ce sera également le cas à Lussac où une tanière de hyènes donne des indices sur le mode d'acquisition de la viande par les hommes préhistoriques. En effet, au vu des résultats des fouilles, il semble que l'homme volait des charognes aux hyènes, *«ce qui bouscule l'image de chasseur que nous avons de l'homme préhistorique»*.

Dans les Deux-Sèvres, une septième opération sur le tumulus de Prissé-la-Charrière, démonté pierre à pierre, a permis d'atteindre une chambre funéraire qui est, a priori, intacte.

UN PROJET DE PARC ARCHÉOLOGIQUE À CHASSENON

A Rivières, en Charente, la première occurrence de la région d'un rempart gaulois à âme calcinée mérite d'être retenue. *«Cette technique consiste à placer du bois et de la pierraille calcaire à l'intérieur de deux murets. Les Gaulois faisaient brûler le tout pour transformer le calcaire en chaux. Le résultat est solide comme du béton.»*

Dans les années à venir, deux sites bénéficieront d'une attention toute particulière. En effet, les fouilles de Barzan pourraient recevoir une aide de l'Etat dans le cadre de l'aménagement de l'estuaire de la Gironde examiné par la Commission interministérielle d'aménagement et de développement du territoire. A Chassenon, la création d'un parc archéologique se précise. L'objectif est, dans un espace défini, de fouiller, protéger et mettre en valeur *«un peu comme à Bougon»*. Le service régional d'archéologie devra alors se mobiliser pour faire un état des lieux pour asseoir une politique archéologique cohérente. ■

Eric Rieth vient de publier, avec Catherine Carrierre-Desbois et Virginie Serna, *L'épave du Port Berteau II*, aux éditions de la Maison des sciences de l'homme à Paris. Il s'agit d'un caboteur du début du VIIe siècle découvert en 1973 dans la Charente, en aval de Saintes. Le site a été fouillé de 1992 à 1997.

ART PRÉHISTORIQUE EN POITOU-CHARENTES

Nulle part ailleurs que dans la grotte de la Marche, à Lussac-les-Châteaux, les Magdaléniens n'ont représenté l'humain avec un tel réalisme. Dans l'abri du Roc-aux-Sorciers, à Angles-sur-l'Anglin, bisons, chevaux, bouquetins et félins sculptés dans la roche constituent une fresque d'une ampleur et d'une qualité artistique sans équivalent. Moins connu, le réseau de Font-Serein, à Lussac-les-Châteaux, a livré en 1999 l'unique grotte peinte de la région. Pourtant, parce que rarement accessibles au grand public, les gisements d'art paléolithique de Poitou-Charentes ne bénéficient pas de la même renommée que ceux du Périgord, du Quercy, des Pyrénées ou de l'Ardèche. *L'art préhistorique de Poitou-Charentes,* l'ouvrage que vient de signer Jean Airvaux, leur rend justice. Servis par une remarquable iconographie et des textes clairs, la quinzaine de sites présentés se succèdent par ordre chronologique de – 35 000 ans à – 10 000 ans, offrant un panorama complet de la création artistique en Poitou-Charentes au Paléolithique.

Ouvrage préfacé par Jean Clotte. Ed. La maison des roches, 2001.

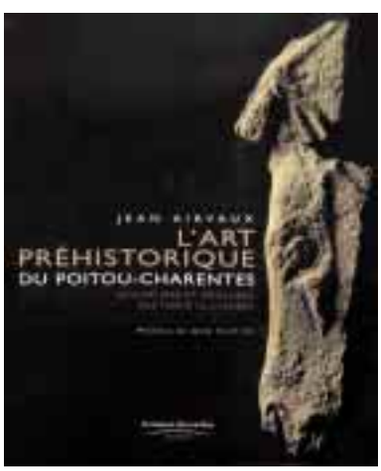

Quelle eau *pour demain ?*

On y entre au son d'une eau ruisselante, qui annonce une promenade à la fois ludique, poétique et instructive. «Du plus haut des nuages au plus profond des puits, des glaciers aux estuaires, de la goutte à l'océan, du château au robinet», l'exposition «Quelle eau pour demain ?» est à découvrir à l'Espace Mendès France. Un parcours inédit, auquel ces vers de Victor Hugo se prêtent si bien : «Et l'eau, ce don du ciel, l'eau qui, couvrant la plaine ou suintant d'une voûte, s'épand…» Substance extraordinaire, aux nombreuses propriétés, à la fois si présente ou cruellement absente selon les régions de la planète, indispensable à la vie, l'eau est la compagne de l'homme.

La Vienne sur le plateau de Millevaches, dans le Limousin, où elle prend sa source.

Marc Deneyer

L'eau existe sous trois états : solide (la glace), liquide ou gazeux (la vapeur d'eau). Ce sont les variations à la fois de température et de pression qui lui permettent de passer d'un état à l'autre. Par exemple, l'eau bout, de façon générale, à la température de 100 °C. Mais au sommet de l'Everest, à 8 848 mètres d'altitude, sa température d'ébullition passe à 72 °C car la pression atmosphérique n'est plus que de 320 millibars ! En dessous de 0 °C, l'eau se transforme en glace. Dans certaines régions, lorsqu'elle recouvre la Terre sur plusieurs mètres d'épaisseur, la glace est la mémoire de la planète. Elle conserve en particulier des traces des activités humaines ou animales anciennes.

La Terre est une planète où l'eau circule. Avec la pluie, le cycle de l'eau façonne la croûte terrestre selon les roches affleurantes : c'est l'érosion. Puis l'eau s'écoule, s'infiltre jusqu'aux nappes souterraines. Grâce à des expériences de simulation très visuelles, on apprend qu'il existe trois types de nappes : libre, captive ou artésienne. Reconnue en 1977 comme un droit fondamental par l'ONU, l'eau est très inégalement répartie sur le globe (qu'elle couvre pourtant à 71%), créant des disparités entre les peuples et les pays. Ainsi, en Europe, la consommation moyenne d'eau par habitant est de 100 à 200 litres par jour. Dans de nombreux pays en voie de développement, chaque personne dispose d'à peine 6 litres d'eau par jour ! Sachant que la plupart du temps l'eau y est insalubre, elle provoque de très nombreux décès chaque année. Dans les pays industrialisés, les effets des pollutions aquatiques sur l'environnement et la santé sont limités par l'épuration (des eaux usées) et la «potabilisation» (en quelque sorte le nettoyage de l'eau pour la rendre propre à la consommation). Mais tout ceci a bien sûr un coût…

Lieu de vie, indispensable à la vie, l'eau voyage aussi à l'intérieur des êtres vivants. Par exemple, les plantes pompent l'eau et l'éliminent grâce à la transpiration. Quant aux poissons d'eau douce, ils ne boivent pas, car l'eau pénètre directement à l'intérieur de leur organisme par la peau ! Certains êtres aquatiques sont d'excellents indicateurs biologiques de la qualité de l'eau. Des tests spécifiques ont ainsi été développés. Ils utilisent par exemple les daphnies (de petits crustacés du plancton) ou des truites, très sensibles aux toxiques. Ne pas oublier de s'arrêter au bar à eau pour y déguster et comparer des eaux du robinet, de source et minérales.

Laetitia Becq-Giraudon

Cette exposition du musée d'histoire naturelle de Lille est présentée en collaboration avec les laboratoires de Chimie de l'eau et de l'environnement et Hydrasa de l'Université de Poitiers. La manifestation est organisée avec l'Esip, la Diren, l'IAAT, l'Observatoire de l'environnement et l'Agence de l'eau Loire-Bretagne.

EXPOSITION ET CONFÉRENCES

L'exposition «Quelle eau pour demain ?» est visible à l'Espace Mendès France jusqu'au 26 mai 2002. Des conférences et débats sont proposés à 20h30 :
***L'eau et la santé*, par Yves Lévi, professeur à la faculté de pharmacie de Paris Sud, directeur du laboratoire santé publique environnement, vice-président du comité d'experts à l'Afssa, le 29 janvier.**
***De l'eau à tout prix ?* par Pascal Chauchefoin, maître de conférences en sciences économiques, le 26 février.**
***Les métiers de l'eau*, table ronde avec Nicole Merlet, professeur à l'Esip, Claude Dallet, chef de service à l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, Gérard Petit, proviseur à Saintes, Paul Félix directeur du CFA de Charente-Maritime, le 27 mars.**
***La gestion de l'eau au niveau planétaire*, par Jean-François Donzier, directeur de l'Office international de l'eau à Paris, le 28 mars.**
Espace Mendès France : 05 49 50 33 08

GUIDE DU BUVEUR D'EAU

Emmanuelle Evina a recensé plus de 90 eaux de source ou minérales vendues en France. Elle décline leurs qualités respectives et nous initie à la dégustation. Solar, nouvelle édition 1999, 264 pages.

DU FRANC À L'EURO

La longue histoire de notre monnaie, qui débuta à Poitiers en 1356 après la défaite de Jean Le Bon. A l'Espace Mendès France, jusqu'au 17 février.

LE SCIENTIFIQUE ET LE GUERRIER

Jean-Jacques Salomon (lire L'Actualité n° 54) est invité par l'Espace Mendès France pour donner une conférence sur le thème de son dernier livre, le 31 janvier à 20h30.

OCÉANIE

L'exposition multimédia «Océanie, les objets murmurent…» (lire L'Actualité n° 54) est présentée au musée de Cognac jusqu'au 1er avril 2002.

MÉTIERS DU MULTIMÉDIA

A l'Espace Mendès France, l'espace des métiers crée une collection de panneaux déclinant filières de formations et métiers autour d'un secteur d'activité. Le premier volet de la collection intitulé «Les sciences et technologies au service du multimédia» sera suivi de séries consacrées aux biotechnologies, à la mécanique et à la physique. Ces supports circuleront dans les établissements scolaires.

HISTOIRE DES SCIENCES À LA RENAISSANCE

Sous la responsabilité scientifique de Jean Céard, l'Espace Mendès France et l'Université de Poitiers proposent un séminaire d'histoire des sciences et des techniques à la Renaissance. Conférences ouvertes à tous, à l'EMF, 18h30.
***L'alchimie : art "libéral" ou art "mécanique" ?* par Jean-Marc Mandosio, le 17 janvier.**
***La création de Dieu et la main de l'homme : Bernard Palissy*, par Marie-Madeleine Fragonard, le 31 janvier.**
***La main du chirurgien Ambroise Paré*, par Jean Céard, le 21 février.**
***Illustration botanique : des bois gravés aux herbiers secs*, par Marie-Elisabeth Boutroue, IRST CNRS, le 7 mars.**
***Histoire et nature dans la Suisse du XVIe siècle : l'exemple du dragon des Alpes*, par Michel Meurger, le 28 mars.**

DIFFUSION DU SAVOIR SCIENTIFIQUE

Aux Assises de la culture scientifique et technique, Roger-Gérard Schwartzenberg, ministre de la Recherche, a annoncé dix mesures «pour rapprocher science et société». En voici deux : «Prendre en compte la participation des chercheurs à l'activité de diffusion de l'information scientifique et technique pour le déroulement de leur carrière.» «Renforcer l'aide financière aux associations scientifiques qui contribuent à la diffusion du savoir scientifique et à leurs publications.»

La Fiée des Lois 72 millions de bouteilles

«Ici, la qualité de l'eau est un souci permanent, on ne peut pas se permettre le moindre incident.» Didier Dupleix est le directeur de production de la Fiée des Lois, filiale d'Intermarché, qui produit chaque année 72 millions de bouteilles d'eau de source à Prahecq, près de Niort. Une entreprise où le principe de précaution est un dogme. La source de la Fiée des Lois, du nom du lieudit où elle jaillit, a été découverte en 1982 lors de forages effectués à la suite des sécheresses des années 70, à proximité d'une villa gallo-romaine dotée de thermes. Deux ans plus tard, la SCAB (société centrale d'achat de boissons) démarrait l'exploitation de la source. Aujourd'hui, la Fiée des Lois emploie 150 personnes (680 MF de CA) et alimente les succursales Intermarché de France, de Belgique et d'Espagne. Puisée à 11 mètres de profondeur, l'eau est en partie fossile et se renouvelle très lentement après avoir été filtrée par les couches de calcaire successives. Une eau très équilibrée, faiblement minéralisée, dont la pureté est jalousement protégée. Le lieu du forage est protégé par des dispositifs anti-intrusion, et les puits sont cimentés afin d'éviter toute infiltration d'effluents pollués. Dans le périmètre de protection de la source, les forages agricoles sont aussi cimentés, et les rejets sont contrôlés. L'usine d'embouteillage, pour des raisons d'hygiène, fabrique ses propres bouteilles en PET, matériau qui ne donne pas de goût à l'eau. La mise en bouteille fait l'objet de précautions draconiennes. Toutes les heures, deux bouteilles sont prélevées au hasard sur la chaîne et subissent analyses physicochimiques et microbiologiques dans le laboratoire de l'usine. Régulièrement, d'autres bouteilles sont envoyées pour contrôle à un laboratoire agréé de La Rochelle, et il arrive que la Ddass fasse des contrôles surprises. «Nous n'avons encore jamais eu de problèmes, dit Didier Dupleix, mais plusieurs fois, nous avons eu des doutes. Dans ce cas, nous détruisons systématiquement le lot incriminé.»

Jean Roquecave

Marc Denyer

Les métiers de l'eau

Les métiers de l'eau se sont beaucoup diversifiés. Ils touchent plusieurs domaines : la biologie (gestion des écosystèmes aquatiques ou maîtrise de la ressource en eau), la chimie et la microbiologie (analyse et contrôle de la qualité de l'eau), l'ingénierie (procédés de dépollution, de transport et de distribution), la géologie et l'hydrogéologie. «Il faut aussi ajouter tous les métiers liés aux aspects réglementaires (pour l'application des directives : droit de l'eau) et économiques (pour la maîtrise des coûts)», note Nicole Merlet, professeur à l'Ecole supérieure d'ingénieurs de l'Université de Poitiers (Esip).

«Les nouveaux métiers portent actuellement leurs efforts sur la gestion et la protection de la ressource, réclamant des compétences très transversales», ajoute Claude Dallet, de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne. L'eau a besoin d'ingénieurs mais aussi de techniciens. C'est pourquoi la région Poitou-Charentes, confrontée au problème de qualité des milieux aquatiques, propose des formations allant du niveau BEP ou BTS (par apprentissage ou non) à celui d'ingénieur (traitement des eaux et des nuisances à l'Esip), plus la formation continue (avec l'Agence de l'eau). «Ces formations correspondent à une demande de professionnalisation et de qualification de métiers qui, pour la plupart, existaient déjà», souligne Gérard Petit, le proviseur du lycée Georges Desclaude à Saintes, qui dispense des enseignements spécifiques aux métiers de l'eau depuis 1991. *L. B.-G.*

LES ARÔMES D'YMA

Trois autres sources sont exploitées à Prahecq. Deux d'entre elles fournissent à l'usine de l'eau industrielle, et la troisième produit 22 millions de bouteilles vendues sous l'appellation Source Idrel. Aromatisée (fenouil-coriandre, rose-lychee, fraise-menthe, etc.), gazéifiée et légèrement sucrée, l'eau est vendue en bouteilles de verre de 33 cl sous la marque Yma, dans les Monoprix et quelques Intermarché. Une production encore marginale de 600 000 bouteilles annuelles mais qui devrait se développer : Yma a conquis les bars à eau branchés de Paris et de Lille, et se vend très bien à Hong Kong et au Japon.

Le jardin botanique de Rochefort

Voués à l'origine à la culture des plantes médicinales et à leur enseignement, les jardins botaniques ont connu, aux XVIIIe et XIXe siècles, un développement important avec la multiplication des grandes expéditions maritimes scientifiques et l'extraordinaire transfert croisé de plantes d'un bout du monde à l'autre qu'elles ont généré. La ville de Rochefort, de par sa situation géographique privilégiée, son climat, son port et son arsenal, a joué un rôle de premier plan dans ces échanges entre Pacifique et Amérique, entre métropole et colonies. Elle fut le premier port à se doter d'un jardin botanique. Ce jardin, rattaché à l'Ecole de chirurgie de la marine, était situé à proximité de la Charente, sur l'emplacement de l'actuelle gendarmerie. On y cultivait les plantes nécessaires à la confection des différents remèdes, on y enseignait la botanique aux élèves médecins. Doté de serres, le jardin servait également de relais, à la mauvaise saison, aux plantes rapportées des colonies et des expéditions, et destinées au Jardin du Roi à Paris (l'actuel Jardin des Plantes). Dans la première moitié du XIXe siècle, le jardin botanique de Rochefort, qui s'étendait sur plus de deux hectares, compta jusqu'à 4 000 plantes différentes, dont 1 500 végétaux exotiques.

Marc Deneyer

Ile de Guam : travaux d'agriculture, *in* Freycinet, *Voyage autour du monde, L'Uranie* (1817-1820).

C'est l'aventure de ce site extraordinaire, aujourd'hui disparu, que retrace Michel Sardet, rochefortais d'origine et médecin de la marine, dans son livre *Le jardin botanique de Rochefort.* Un récit tissé d'histoires croisées. Celle de Rochefort en cette période de construction des empires coloniaux, pôle d'échanges économiques, scientifiques et culturels, ville ouverte sur le monde. L'auteur évoque également les hommes qui ont fait l'histoire de ce jardin – médecins, naturalistes, jardiniers, marins, explorateurs –, ceux qui l'ont fondé, entretenu, enrichi, ceux qui ont voyagé et collecté des plantes. Il raconte l'incroyable voyage des plantes – plantes médicinales, mais aussi plantes susceptibles de fournir des ressources alimentaires –, les pérégrinations du caféier, de l'arbre à pain, du bégonia, dont Rochefort est devenue la capitale mondiale. On assiste en parallèle au développement de la science botanique, avec les progrès dans la connaissance et l'introduction de nouveaux systèmes de classification. Un livre largement illustré de planches d'époque, un ouvrage historique, scientifique, mais aussi une invitation au voyage, voyage aux sources de la tradition exotique régionale.

Mireille Tabare

Ed. Le Croît vif, 254 p., 41 ill., 2001

GLEN BAXTER

Pour *L'Actualité*, Glen Baxter poursuit cette année son safari historico-gastronomique en Poitou-Charentes, au rythme d'un dessin original dans chaque édition de la revue (depuis janvier 2000).
Pour entrer dans le monde virtuel de cet artiste, allez sur glenbaxter.com, sinon lisez ses livres en anglais ou traduits en français. Le dernier en date a été publié à San Francisco chez Pomegranate : *The Unhinged World of Glen Baxter. Collected Works, Vol. 1.*

bulletin d'abonnement

Pour recevoir chez vous L'Actualité, plus les numéros hors série, retournez ce bon à : L'Actualité - Service abonnements - BP 23 - 86190 Vouillé

- ❑ Je désire souscrire un abonnement d'un an à L'Actualité au prix de 15 e (étranger 18 e)
- ❑ Je désire souscrire un abonnement de deux ans à L'Actualité au prix de 28 e (étranger 35 e)
- ❑ Je vous adresse ci-joint mon règlement à l'ordre de L'Actualité

Veuillez servir cet abonnement à :

M. Mme Mlle _____ Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

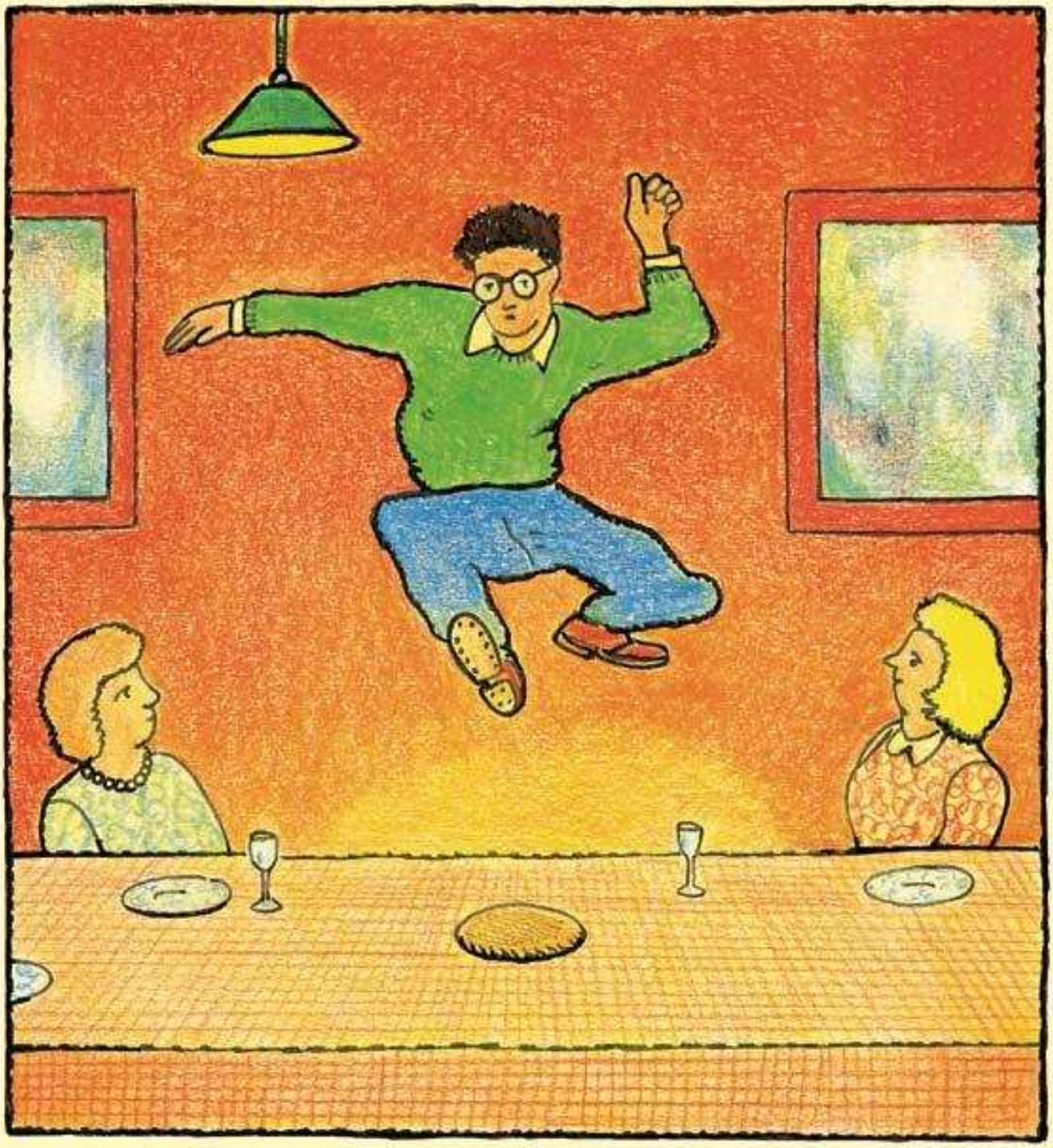

C'ÉTAIT CLAIREMENT UNE ERREUR
D'AUTORISER JEAN-LUC À SERVIR
LE BROYÉ DU POITOU